



National Library of Canada  
Collections Development Branch

Canadian Theses on  
Microfiche Service

Bibliothèque nationale du Canada  
Direction du développement des collections

Service des thèses canadiennes  
sur microfiche

## NOTICE

The quality of this microfiche is heavily dependent upon the quality of the original thesis submitted for microfilming. Every effort has been made to ensure the highest quality of reproduction possible.

If pages are missing, contact the university which granted the degree.

Some pages may have indistinct print especially if the original pages were typed with a poor typewriter ribbon or if the university sent us a poor photocopy.

Previously copyrighted materials (journal articles, published tests, etc.) are not filmed.

Reproduction in full or in part of this film is governed by the Canadian Copyright Act, R.S.C. 1970, c. C-30. Please read the authorization forms which accompany this thesis.

**THIS DISSERTATION  
HAS BEEN MICROFILMED  
EXACTLY AS RECEIVED**

## AVIS

La qualité de cette microfiche dépend grandement de la qualité de la thèse soumise au microfilmage. Nous avons tout fait pour assurer une qualité supérieure de reproduction.

S'il manque des pages, veuillez communiquer avec l'université qui a conféré le grade.

La qualité d'impression de certaines pages peut laisser à désirer, surtout si les pages originales ont été dactylographiées à l'aide d'un ruban usé ou si l'université nous a fait parvenir une photocopie de mauvaise qualité.

Les documents qui font déjà l'objet d'un droit d'auteur (articles de revue, examens publiés, etc.) ne sont pas microfilmés.

La reproduction, même partielle, de ce microfilm est soumise à la Loi canadienne sur le droit d'auteur, SRC 1970, c. C-30. Veuillez prendre connaissance des formules d'autorisation qui accompagnent cette thèse.

**LA THÈSE A ÉTÉ  
MICROFILMÉE TELLE QUE  
NOUS L'AVONS REÇUE**

L'ÉTAT CAPITALISTE  
FACE AUX DISPARITÉS RÉGIONALES

Analyse des limites de l'intervention étatique  
dans le domaine de la politique régionale  
à partir du concept de développement inégal

par

GYLLIANE GERVAIS

Thèse présentée à l'École des Études supérieures  
de l'Université d'Ottawa en vue de l'obtention  
du diplôme de maîtrise ès Arts en science politique

Ottawa, 1978

CV

2

A David Lewis, en témoignage de notre admiration,  
et au Nouveau Parti Démocratique, pour rappeler  
combien long et difficile sera le chemin qu'il  
reste encore à parcourir.

Nous tenons d'abord à remercier le professeur Caroline Andrew pour avoir accepté de diriger cette recherche. Nous n'aurions pu la mener à bien sans ses conseils judicieux et ses encouragements constants.

Nous voulons également étendre nos remerciements au professeur Koula Mellos ainsi qu'à Léonard Beaulne. Leurs discussions nous ont éclairé et stimulé tout au long de notre travail.

Nous désirons enfin exprimer toute notre reconnaissance à Arlette Raymond-Laliberté qui a fait bien plus que dactylographier cette thèse. Son aide et son soutien moral dans les moments difficiles représentent pour nous un témoignage d'amitié inestimable.

## TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE .....	1
CHAPITRE PREMIER - <u>LES THEORIES LIBERALES ET NEO-LIBERALES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL</u> .....	11
INTRODUCTION .....	12
L'économie régionale .....	12
Les courants libéraux et néo-libéraux en économie régionale .....	14
SECTION I - LES THEORIES LIBERALES OU THEORIES DE L'EQUILIBRE .....	16
1. La théorie de la localisation .....	16
2. Les modèles néo-classiques de la croissance régionale .....	25
a) La théorie des étapes de la croissance ..	27
b) La théorie de la base d'exportation .....	31
SECTION II - LES THEORIES NEO-LIBERALES OU THEORIES DU DESEQUILIBRE.....	37
1. Gunnar Myrdal: la théorie des déséquilibres cumulatifs .....	37
2. François Perroux: la théorie des pôles de croissance .....	45
CONCLUSION .....	55
Myrdal: les limites de la politique de redistribution des revenus .....	56
Perroux: les limites de la stratégie des pôles de croissance .....	59

NOTES .....	64
CHAPITRE DEUXIEME - <u>LE DEVELOPPEMENT INEGAL</u> .....	69
INTRODUCTION .....	70
SECTION I - LA GENESE DU DEVELOPPEMENT INEGAL ...	72
1. La loi de l'accumulation du capital .....	72
2. Le développement inégal dans l'espace .....	77
SECTION II - LA LOI DE DEVELOPPEMENT INEGAL .....	85
SECTION III - LES MECANISMES DU DEVELOPPEMENT INEGAL .....	89
1. L'échange des marchandises .....	89
a) L'échange inégal .....	91
b) La détérioration des termes de l'échange.	94
c) Le commerce régional .....	97
2. Les migrations de main-d'oeuvre et les flux de capitaux .....	98
a) Les effets de la mobilité de la main- d'oeuvre .....	98
b) Les effets de la mobilité des capitaux ..	102
CONCLUSION .....	109
Le développement inégal et les régions .....	109
Le développement inégal et les sociétés multinationales .....	111
NOTES .....	114

CHAPITRE TROISIEME - <u>LA POLITIQUE REGIONALE</u> .....	122
INTRODUCTION .....	123
SECTION I - LE ROLE DE L'ETAT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE .....	126
La fonction d'aide à l'accumulation .....	126
La fonction de légitimation et de contrôle ....	129
L'Etat à la phase du capitalisme concurrentiel.	130
Parenthèse sur la notion de contradiction .....	132
L'Etat à la phase du capitalisme monopoliste ..	133
La notion d'autonomie relative .....	134
SECTION II - LE ROLE DE LA POLITIQUE REGIONALE ...	136
Politique régionale, régionalisation et politiques nationales .....	136
L'émergence de la politique régionale .....	137
La légitimation, fonction primordiale de la politique régionale .....	140
Le caractère contradictoire de la politique régionale .....	142
SECTION III - LES MODALITES DE LA POLITIQUE REGIONALE .....	147
1. Les mesures incitatives .....	147
2. Les mesures pénalisantes .....	150
3. Les investissements directs des entreprises publiques et para-publiques .....	152
4. La planification régionale .....	156

SECTION IV - LES LIMITES DE LA POLITIQUE REGIONALE .....	159
1. Les limites techniques .....	159
2. Les limites économiques .....	160
3. La limite particulière à l'amélioration de l'infrastructure .....	166
4. Les limites politiques .....	169
a) Le dépérissement des bourgeoisies régionales .....	170
b) L'Etat entrepreneur? .....	175
CONCLUSION .....	180
NOTES .....	186
CONCLUSION GENERALE .....	196
NOTES .....	208
BIBLIOGRAPHIE .....	209

INTRODUCTION GENERALE

Depuis quelques années, politiciens et universitaires se préoccupent beaucoup des disparités régionales au Canada. La création du ministère de l'Expansion économique régionale en 1969 ainsi que la publication de bon nombre d'études sur les inégalités régionales, la dernière en date étant celle du Conseil économique du Canada intitulée Vivre ensemble, parue en 1977, témoignent largement de cette préoccupation croissante.

Plusieurs considérations motivent cet intérêt relativement nouveau. D'abord, du fait même de leur persistance, les inégalités de revenu et d'emploi entre les différentes régions du pays s'avèrent de moins en moins acceptables aux populations qui les subissent. Ces inégalités de développement sont contraires aux notions d'égalité et de justice sociale que véhicule l'idéologie dominante, libérale et néolibérale, dans notre société. L'Etat se voit donc obligé d'intervenir afin de les atténuer ou du moins de les réduire à un niveau admissible. Or, ces interventions sous forme de paiements de transfert aux individus (prestations de bien-être, de chômage), aux entreprises (subventions directes, dégrèvements d'impôts) ainsi qu'aux autres gouvernements (subventions de péréquation) coûtent non seulement de plus en plus cher à l'Etat, et partant aux citoyens, mais engendrent aussi le mécontentement des couches de la population qui font les frais de l'opération sans pour autant résoudre de façon satisfaisante les problèmes auxquels elles s'adressent.

Enfin, au Canada en particulier, les inégalités entre les régions, parce qu'elles correspondent souvent aux régions politiques et administratives que sont les provinces, apparaissent comme une double menace à l'unité nationale. D'une part, les provinces pauvres se plaignent d'être défavorisées par les politiques du gouvernement central et, d'autre part, les provinces riches refusent de subventionner ce qu'elles perçoivent parfois comme le résultat de l'incurie des autres gouvernements.

Pour toutes ces raisons, tant au sein des gouvernements que dans les universités, les chercheurs se sont intéressés à la question des disparités régionales. Paradoxalement toutefois (en fait, le paradoxe n'est qu'apparent, ainsi que nous le verrons plus loin), ce sont les politicologues qui se sont le moins penchés sur le problème, sauf pour essayer d'en dégager les implications politiques pour l'unité nationale par exemple. Pourtant, la politique régionale, comme l'ensemble de la politique économique d'ailleurs, constitue un champ d'analyse qui touche si étroitement à l'objet d'étude fondamental de la science politique, soit l'Etat et le pouvoir, qu'on était en droit de s'attendre à ce qu'elle suscite davantage d'intérêt. Quant aux économistes libéraux, ils n'ont guère fait mieux puisqu'ils ont négligé complètement de confronter leurs modèles avec la réalité, reléguant aux oubliettes, c'est-à-dire dans ce qu'ils appellent le domaine extra-économique, les rapports de force nécessairement

politiques et souvent déterminants entre les divers "agents économiques."

Ainsi, de part et d'autre, on a longtemps laissé de côté l'étude des disparités régionales parce que la notion de région appartient simultanément aux domaines de la politique et de l'économie. Or, le développement des sciences sociales, en Amérique du Nord surtout, en privilégiant la séparation des domaines de recherche, interdisait ou à tout le moins décourageait l'étude approfondie des questions situées au point convergent de deux disciplines.

On pourrait même aller plus loin et dire que la raison fondamentale derrière le retard dans la recherche en ce domaine tient à l'orientation idéologique même de la science économique ainsi que de la science politique. En effet, dans l'ensemble des sciences sociales, l'approche dominante est celle du fonctionnalisme. Or, cette approche a tendance à découper les différentes dimensions de la réalité sociale et à étudier les "rôles" politiques en isolation des "rôles" économiques. Il en résulte une analyse idéaliste et tronquée puisqu'elle présuppose justement que la politique peut être comprise en ignorant les rapports économiques, et vice versa. Dès lors, l'économie politique disparaît en tant que discipline autonome et l'étude de l'Etat (qui constitue le point de convergence par excellence de l'économie et de la politique) ainsi que de la politique économique dans son ensemble

passse au second plan quand elle n'est pas tout simplement écartée.

Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que l'une des caractéristiques dominantes, sinon la principale, de la plupart des études sur les disparités et les politiques régionales soit l'absence d'un cadre théorique qui permette d'expliquer à la fois les causes des unes et l'évolution des autres, et sans l'existence duquel toute critique des politiques de développement régional ne saurait être autre chose qu'un simple constat d'échec ou de succès mitigé. Autrement dit, il n'est pas suffisant de décrire le problème et de constater que certaines tentatives de solution ont échoué pour être en mesure de proposer des solutions de rechange. Encore faut-il comprendre pourquoi ces tentatives ont abouti à un échec. Ce sera l'objet de notre travail.

En règle générale, les interprétations courantes de la persistance des inégalités régionales au Canada et ailleurs se rattachent à deux tendances principales, l'une franchement libérale, et l'autre que l'on pourrait qualifier de réformiste ou de néo-libérale. La première approche attribue implicitement le problème à une action fautive de l'Etat alors que la seconde y voit plutôt le résultat d'une absence ou, à tout le moins, d'un manque d'intervention de celui-ci. Ainsi, selon les uns, les différents gouvernements seraient intervenus trop souvent, et selon les autres, au contraire, trop peu,

trop tard ou au mauvais endroit pour corriger une situation dont on ne parvient jamais véritablement à expliquer l'émergence. C'est ici qu'apparaît le rapport étroit entre deux interprétations à première vue opposées. En effet, de part et d'autre, on considère non seulement les disparités régionales comme un accident historique mais on conçoit également l'action de l'Etat en vue d'y remédier comme étant extérieure au système économique. A notre avis, cette double perspective est loin d'être satisfaisante.

Aussi croyons-nous qu'il faut poser le problème en des termes différents. A vrai dire, on peut envisager deux hypothèses contradictoires à propos de l'émergence des inégalités de développement entre les régions. Ou bien les disparités régionales résultent du développement normal du capitalisme, et, le cas échéant, toute action de l'Etat dans le cadre du système capitaliste pourra au mieux les empêcher de s'accroître, mais ne pourra pas les réduire de façon significative et encore moins les éliminer. Ou bien les disparités régionales constituent un simple incident de parcours qu'une action appropriée de l'Etat permettrait de corriger, en influant sur les mécanismes du marché là où exceptionnellement ils n'ont pas engendré une allocation optimale des ressources. Formulée autrement, l'alternative est la suivante: ou bien l'Etat, malgré une certaine autonomie, est soumis en dernière instance à la détermination des rapports de production capitalistes et il justifie son action par les mêmes critères de

rentabilité que les entreprises; ou bien l'Etat est neutre et autonome, il n'est pas soumis aux mêmes lois de développement que le mode de production capitaliste et est capable d'agir sur celles-ci.

C'est la première hypothèse ou le premier volet de l'alternative que nous allons chercher à approfondir. Cette hypothèse nous paraît plus prometteuse en ce qu'elle offre la possibilité d'acquérir des éléments de connaissance valables dans un domaine de recherche des sciences sociales encore relativement peu exploré. Sa vérification jettera un éclairage nouveau sur les rapports qu'entretient l'Etat avec l'ensemble de la société au stade du capitalisme avancé.

La démarche que nous entendons suivre pour vérifier cette hypothèse est la suivante: d'abord, il s'agit d'étudier l'origine des disparités régionales, de voir s'il existe des éléments structurels ou autres dans le fonctionnement d'une économie capitaliste qui engendrent et perpétuent le développement inégal entre les régions. Puis, s'il existe effectivement de tels mécanismes ou, du moins, de telles tendances au sein du capitalisme, il faut expliquer pourquoi l'Etat cherche à les contrecarrer et essayer de dévoiler les effets et les limites de son intervention. En d'autres mots, nous nous proposons d'examiner le rôle de l'Etat dans la société capitaliste avancée et de tenter de circonscrire les limites de son action dans le domaine particulier de la politique régionale.

Pour ce faire, nous procéderons en trois étapes. Dans un premier temps, il importe d'analyser les principales théories économiques du développement régional, non seulement pour en exposer les faiblesses et les insuffisances, mais surtout pour nous permettre ultérieurement de mieux comprendre l'orientation prise par la politique régionale dans la plupart des pays capitalistes industrialisés. En effet, les diverses théories qui incarnent l'idéologie dominante, même si elles font rarement allusion au rôle de l'Etat, n'en ont pas moins exercé une influence marquée sur la formulation de la politique régionale. Aussi y consacrerons-nous le premier chapitre de notre travail.

Dans un deuxième temps, toujours afin de comprendre l'émergence et la persistance des disparités régionales dans les sociétés capitalistes, nous proposons d'examiner la thèse marxiste du développement inégal. Plusieurs théoriciens se sont intéressés à cette question, parmi lesquels on remarque Samir Amin, Arghiri Emmanuel et André Gunder Frank. La plupart d'entre eux, à l'exception peut-être de Gunder Frank, ont cependant circonscrit leur analyse aux rapports entre pays développés et sous-développés. Notre deuxième chapitre consistera donc à voir si leur thèse s'applique également aux rapports entre les régions d'un même pays et si le développement inégal entre les branches de production entraîne simultanément un développement inégal dans l'espace.

Après avoir replacé les disparités régionales dans leur véritable perspective, celle du développement capitaliste, nous serons enfin en mesure d'aborder l'intervention de l'Etat en vue d'y pallier. C'est ainsi que l'étude des fonctions, des modalités et des limites de la politique régionale proprement dite fera l'objet de notre troisième et dernier chapitre.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, une dernière précision s'impose. Dans le domaine économique, l'action de l'Etat s'exerce par des politiques générales comme les politiques monétaire, fiscale ou tarifaire, et aussi sous forme d'interventions ponctuelles ou spécifiques comme la politique de développement régional. Bien entendu, toutes les interventions de l'Etat ont un impact régional plus ou moins prononcé. Si nous choisissons de privilégier l'examen de l'intervention spécifique que représente la politique régionale, c'est qu'une telle approche permet de mieux isoler l'action de l'Etat dans le cadre de notre problématique. En effet, dans la mesure où nous croyons possible d'établir que l'Etat capitaliste est incapable d'éliminer les disparités régionales, il suffit d'expliquer et de démontrer les limites de la politique régionale mise de l'avant par ce dernier. Point n'est besoin d'examiner de façon systématique l'effet des politiques économiques générales, l'Etat ayant déjà implicitement admis leur faillite en ce qui a trait aux disparités régionales, puisqu'il a jugé indispensable de recourir à une politique particulière afin de remédier au problème. En d'autres termes, si la politique

régionale est impuissante à résoudre le problème auquel elle s'adresse, c'est-à-dire si elle est incapable d'éliminer les disparités régionales, il y a fort à parier qu'aucune autre politique capitaliste n'y parviendra. Il serait même superflu de le démontrer.

CHAPITRE PREMIER

LES THEORIES LIBERALES ET NEO-LIBERALES

DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

## INTRODUCTION

D'aucuns ne manqueront pas de trouver surprenant le fait de commencer une thèse en science politique sur les limites de l'intervention de l'Etat dans le domaine des politiques régionales par un examen de théories économiques, voire économistes, où il n'est justement fait aucune référence à l'Etat, ou à peu près pas. Le paradoxe n'est qu'apparent. Car l'une des limites à l'intervention de l'Etat, et non la moindre, est justement la notion de la suprématie du marché, notion qui rend suspecte toute tentative de l'Etat de s'immiscer dans un domaine qui ne serait pas le sien. Le caractère idéologique de ce postulat n'a guère besoin d'être démontré puisque l'action de l'Etat dans le domaine économique est omniprésente dans une société capitaliste avancée. Néanmoins, les diverses théories économiques qui incarnent cette idéologie exercent une influence non négligeable sur la formulation des politiques économiques, et de la politique régionale en particulier, quand elles ne servent pas de justification à l'absence de politique régionale tout simplement. C'est pourquoi il est indispensable de les étudier, ce que nous nous proposons de faire au cours du premier chapitre.

### L'économie régionale

L'intérêt manifesté par les économistes pour les problèmes

régionaux est assez récent. Il remonte tout au plus à l'après-guerre. Cette reconnaissance tardive d'un domaine de recherche aussi important s'explique en grande partie par le fait que le courant de pensée dominant en science économique, du moins telle qu'on l'enseigne en Amérique du Nord, est la théorie dite néo-classique. La théorie néo-classique est essentiellement une étude des conditions de l'équilibre général. Elle pose, au point de départ que le libre jeu des forces du marché engendre une affectation optimale des ressources dans une société donnée. Dans cette perspective, consacrer ses efforts à l'étude des inégalités régionales équivaut donc à remettre en cause le fondement même d'une théorie qui attribue au système économique un mécanisme d'ajustement automatique. Dans un tel système, les déséquilibres et les inégalités n'existent pas. Comme le dit clairement Richardson (qui n'est pourtant pas un économiste radical, peu s'en faut):

Indeed, if we were to adopt neoclassical models in their pure unadulterated form, there would be no such field as regional economics.<sup>1</sup>

Cependant, devant la persistance des inégalités de développement entre pays et entre régions d'un même pays, il a bien fallu que les économistes s'attaquent au problème. Surtout quand il est devenu évident que ces inégalités ne pouvaient être attribuées uniquement aux frictions passagères ou aux imperfections du marché. Les "coûts sociaux" des

disparités régionales pèsent lourdement sur le budget de l'Etat<sup>2</sup> et remettent en question l'orthodoxie du "laissez-faire". Ainsi, de même qu'était apparu le "welfare economics" après 1929 pour répondre aux problèmes posés par la crise, de même s'est développée une branche particulière de l'économie, l'économie régionale, pour étudier la question des disparités régionales.

#### Les courants libéraux et néo-libéraux en économie régionale

Nous examinons brièvement dans cette section les diverses tendances de l'économie régionale. On peut distinguer deux approches principales en économie régionale autour desquelles gravitent plusieurs théories. La première, plus ancienne, étudie la localisation des activités économiques, en particulier celle des industries. C'est une approche micro-économique en ce qu'elle explique l'évolution de l'économie en fonction du comportement de firmes individuelles. Parmi ses principaux théoriciens, notons Weber, Lösch et Isard. La seconde approche est plus globale. Elle essaie d'appréhender les causes de la croissance régionale (et par extension, du manque de croissance) par opposition à la croissance nationale. S'y rattachent des théories aussi différentes que la théorie des étapes de croissance, celle de la base d'exportation ("export base theory"), la théorie des déséquilibres cumulatifs de Gunnar Myrdal et enfin, celle des pôles de croissance associée au nom de François Perroux.

Cependant, si juste que soit cette distinction entre approche micro- et macroéconomique, elle ne nous apprend pas grand chose quant à l'orientation fondamentale de ces diverses théories. Nous proposons donc d'y substituer une autre classification, établie par Stuart Holland,<sup>3</sup> en fonction de la dichotomie équilibre/déséquilibre. Les théories dites de l'équilibre affirment que les disparités régionales tendent à se résorber d'elles-mêmes, sous l'effet de l'action des forces du marché et sans intervention marquée des pouvoirs publics. Elles sont apparentées au courant néo-classique et libéral. Par opposition, les théories du déséquilibre sont plutôt réformistes et se rattachent au courant keynésien (néo-libéral). Elles conçoivent la croissance économique comme un phénomène dynamique, localisé dans le temps et l'espace, et par essence, inégal et déséquilibré. Il s'ensuit une tendance au développement inégal entre les régions, tendance qui ne peut être renversée sans une action directe de l'Etat par le biais des diverses politiques économiques.

Envisagées sous cet angle, la théorie de la localisation, la théorie des étapes de croissance ainsi que celle de la base d'exportation sont apparentées à la première approche, celle de l'équilibre, alors que les théories des déséquilibres cumulatifs et des pôles de croissance relèvent de la seconde. C'est dans cet ordre et à la lumière de cette distinction que nous allons les aborder.

## SECTION I: LES THEORIES LIBERALES OU THEORIES DE L'EQUILIBRE

### 1. La théorie de la localisation

La théorie de la localisation est appelée indifféremment théorie de la localisation des activités économiques, des industries ou des firmes selon les auteurs. Elle a pour objet d'étude la localisation optimale des activités productives dans l'espace. Les coûts et les revenus de la production varient d'une région à l'autre en fonction de la proximité des ressources, de l'accès aux marchés, du prix des facteurs de production, des frais de transport, etc. Le capital est parfois attiré par la présence d'une ressource indispensable et relativement immobile (l'électricité dans la production de l'aluminium à Arvida par exemple) ou par la dimension du marché interne et l'existence d'un vaste réseau d'activités intermédiaires. Ces différentes possibilités définissent des "patterns" de localisation dont l'examen plus ou moins systématique a permis d'élaborer une théorie de la localisation. La théorie essaie d'expliquer la configuration de l'espace urbain ou régional en isolant la dimension de la distance (distance des ressources, du marché, etc.).

La théorie de la localisation est une théorie de la firme; elle est donc très désagrégée. Elle est essentiellement statique et ne tient pas compte des facteurs institutionnels

ou de facteurs dynamiques comme la technologie ou la demande, qui sont en constante évolution. Parmi ses auteurs principaux, soulignons Alfred Weber<sup>4</sup> qui étudie les décisions de localisation d'une firme indépendamment des décisions des autres firmes; Harold Hotelling<sup>5</sup> qui analyse les décisions d'un petit groupe de firmes interdépendantes au plan de la localisation; et August Lösch<sup>6</sup> qui a tenté de formuler une théorie de l'équilibre général dans l'espace. On pourrait en mentionner plusieurs autres, notamment Isard<sup>7</sup> et parmi les francophones, Claude Ponsart<sup>8</sup> et Alain Schärli<sup>9</sup>.

La théorie de la localisation vise à isoler abstraitement un aspect du développement économique, soit la dimension spatiale des activités de production. Cette perspective, justifiée en soi, n'est pas sans soulever d'objections, surtout quand elle se situe à l'intérieur d'une discipline déjà aussi fragmentée que la science économique (cf. micro- et macroéconomie, économie du bien-être, du développement, etc.). La plupart des études entreprises du point de vue de la théorie de la localisation procèdent comme si leur objet était une firme abstraite, sans liens structurels avec le reste de l'économie. Alors que l'emplacement n'est qu'une variable parmi d'autres influençant les décisions du producteur, au même titre que la détermination du niveau de production ou le choix d'une technologie particulière. A vrai dire, toutes les dimensions de l'activité d'une entreprise

sont intimement liées.

Ainsi, le comportement d'une firme est très certainement influencé par sa position dans la structure économique globale. La liberté de manoeuvre d'une firme est différente selon qu'il s'agit d'une société multinationale ou d'une petite entreprise locale, et ce, indépendamment de leur désir commun de s'implanter dans un emplacement optimal<sup>10</sup>. En plus, la localisation d'une firme est souvent déterminée par des facteurs historiques qui n'ont rien à voir avec un quelconque exercice de minimisation des coûts ou de maximisation des profits (ce qui revient au même, en passant...). Enfin, la configuration spatiale de l'économie ne dépend pas uniquement de facteurs "spatiaux" mais aussi et surtout de la dynamique, non spatiale, inhérente au système capitaliste, dynamique interne qui a des manifestations dans l'espace. Il n'existe donc pas de système fermé de l'espace, et la théorie de la localisation industrielle ne saurait refléter fidèlement la complexité des facteurs influençant l'installation d'une unité productive.

Ceci dit, comme cette approche prétend expliquer la configuration spatiale ou régionale des activités économiques, et par extension les causes des disparités régionales, il vaut néanmoins la peine qu'on s'y attarde davantage. On remarque d'abord que toutes les variantes de la théorie prennent le système économique comme donné, c'est-à-dire

le plus souvent le capitalisme concurrentiel et à l'occasion le capitalisme monopoliste. En cela, elles montrent clairement leur filiation néo-classique. Cependant, elles s'interdisent par le fait même de comprendre la dynamique du système:

In most of location theory, as in marginalist economics, the existence of numerous perfectly competitive profit maximisers or, alternatively, of an oligopoly, is assumed as given and consequently (which is the point) unalterable. The dynamic of the system as a whole is ignored. Thus, for instance, although perfectly competitive and monopolistic and oligopolistic situations are studied, they are analysed as separate situations, which might obtain perhaps in different places, or in different sectors of the economy. The dynamic relationships between the two, and particularly the development of one from the conditions of the other, are ignored. Static equilibrium is the rule and the aim; internal contradictions and the dynamics of development are not apparent.<sup>11</sup>

Leur conception même de l'espace est abstraite. Chez Lösch, la seule manifestation de l'espace est la distance. Alors qu'en fait, l'aménagement de l'espace est le résultat d'un processus historique complexe avec des dimensions politiques et institutionnelles. Lösch pousse même le degré d'abstraction et de formalisation jusqu'à n'admettre aucune contradiction à son système, surtout pas celle des faits:

...whoever anxiously submits the result of his thinking to the existent shows little confidence in his own reason. No! Comparison now has to be drawn no longer to test the theory, but to test

reality! Now it must be determined whether reality is rational. This, and not verification of theory, is the purpose of the following investigations.<sup>12</sup>

Cette perspective réductrice et anhistorique enlève presque toute valeur à la théorie de la localisation, et ce, malgré un certain degré de cohérence interne. En effet, il est difficile, voire impossible, de percevoir qu'il puisse exister des phénomènes comme l'échange inégal ou l'appropriation du surplus au niveau régional ou international quand des catégories comme la plus-value et le taux d'exploitation ne font pas partie du discours. Dans un tel discours, tous les échanges sont par définition profitables aux partenaires puisqu'en situation de concurrence parfaite, qui est l'hypothèse la plus fréquemment posée, chaque agent est libre d'échanger ou non, et que le seul fait de procéder à des échanges constitue la preuve qu'ils sont avantageux. Toute l'analyse se situe au niveau de la firme, de l'entrepreneur; elle tient compte presque uniquement du profit, rarement des besoins de la société dans son ensemble et jamais de ceux des salariés.

Même quand on examine la théorie au niveau de sa cohérence interne, on y constate plusieurs faiblesses. Malgré les sophistications apportées au travail original d'Alfred Weber et l'abandon des hypothèses les plus restrictives

quant aux coefficients de production fixes, à la concurrence parfaite, etc., la théorie demeure superficielle et inadéquate. Le problème fondamental, c'est que l'introduction de l'espace dans l'économie marginaliste a-spatiale ne peut être envisagée simplement comme l'addition d'une contrainte supplémentaire parce que l'introduction de la dimension spatiale entre en contradiction avec l'hypothèse de base de la théorie néo-classique, à savoir la concurrence parfaite. Comme l'explique Richardson:

...perfect competition cannot be assumed in regional economic analysis since space itself and the existence of transport costs limit competition.<sup>13</sup>

Cette critique formulée dans le cadre d'un examen des modèles néo-classiques de croissance régionale est également valable dans le cas de la théorie de la localisation.

Dans un espace donné, une firme est plus ou moins en situation de monopole; monopole du terrain d'abord: en supposant que l'entrée sur le marché soit toujours possible, encore faut-il qu'une firme rivale puisse trouver un terrain à un prix "économique" à partir duquel elle puisse opérer... ce qui est loin d'être toujours le cas dans les grandes agglomérations urbaines congestionnées où le prix des terrains du centre-ville atteint un niveau prohibitif; monopole de marché aussi: une des conditions de la concurrence parfaite, c'est qu'en situation d'équilibre, les consommateurs sont indifférents envers les producteurs qui

vendent tous les mêmes produits au même prix; or, lorsque le marché est circonscrit dans l'espace, cette condition n'est pas réalisée:

For that space, and its concomitant distance and transport costs, amount for the consumer to a form of product differentiation. The producers may, therefore, raise prices without losing all of their custom, extract monopoly profits, and indulge the more easily in various forms of price discrimination.<sup>14</sup>

Dans le même ordre d'idées, d'autres hypothèses déjà difficilement acceptables de l'économie marginaliste a-spatiale, telles que la rationalité des agents économiques et la connaissance parfaite, deviennent à peu près insoutenables quand on introduit la notion d'espace, et ce, même en laissant de côté les contraintes institutionnelles. Dans une même ville, on voit souvent simultanément des postes vacants en banlieue et des chômeurs au centre-ville par exemple.

L'acceptation de cette théorie pose une autre difficulté. Même si le modèle néo-classique avait une solution, c'est-à-dire même si le libre jeu des forces du marché pouvait bel et bien engendrer une allocation optimale des ressources au point d'équilibre, il faudrait néanmoins établir des mécanismes externes de contrôle pour assurer que l'ensemble des décisions individuelles produise l'effet escompté. Or, la nécessité de tels mécanismes de contrôle est rejetée implicitement et explicitement par les théoriciens de

l'équilibre. Cette attitude a été critiquée par Palandar qui a démontré dans ses travaux l'importance de tels mécanismes:

...agglomeration economies cannot cause towns to form unless the model postulates some mechanism whereby firms can coordinate their choices.<sup>15</sup>

Parallèlement, Koopmans et Beckmann ont prouvé rigoureusement que lorsque chaque activité dépend pour son emplacement de l'emplacement des autres activités, une hypothèse des plus plausibles, le marché libre n'engendre pas une solution d'équilibre.<sup>16</sup> La complexité mathématique de la démonstration nous empêche de donner ici un exposé détaillé de leur argumentation. Il est néanmoins intéressant de constater que, dans un article ultérieur, Beckmann (au demeurant un disciple de Lösch!) en vient à une conclusion semblable dans une formulation légèrement différente à savoir que le libre jeu des forces du marché n'entraîne pas un bien-être optimal:

The purpose of this paper...is to demonstrate how the market falls short of welfare maximization... Due to the monopoly position of firms, this (socially optimal) spacing and pricing cannot be achieved through the market.<sup>17</sup>

Etrangement, Beckmann fait cette affirmation sans sourciller. Il nous semble pourtant que sa conclusion vient réfuter ou à tout le moins sérieusement ébranler les fondements de l'édifice néo-classique. A moins que l'allocation

optimale des ressources et le bien-être optimal soient deux concepts très différents l'un de l'autre que n'aurait pu saisir correctement notre pensée non marginaliste...

Une autre faiblesse néo-classique aggravée par l'introduction de la dimension spatiale est l'analyse statique qui empêche de saisir, de comprendre la dynamique du capitalisme. D'une part, la concentration non spatiale du capital a des effets dans l'espace (voir entre autres Stuart Holland, Ernest Mandel et Emmanuel Terray). La domination croissante des grandes sociétés renforce la tendance vers l'agglomération spatiale. D'autre part, l'espace lui-même peut être l'élément actif de cette dynamique capitaliste (cf. les économies externes). Or, les économies externes sont généralement omises des modèles néo-classiques dans lesquels on préfère les formulations rigoureuses mais fragmentaires aux formulations moins restrictives, et partant plus réalistes, mais difficiles à quantifier.

En résumé, comme l'exprime Doreen Massey:

Most of the analytical tools available in present industrial location theory are able to explain individual level decisions as in some way rational but are helpless in face of the resultant systemic-level irrationality.<sup>18</sup>

On ne peut sortir de cette impasse à moins de réaliser que la configuration et l'aménagement de l'espace sont, dans le cadre du capitalisme, des manifestations des contradictions

sociales. Ces manifestations ne sauraient être comprises<sup>o</sup> en faisant abstraction de cette réalité.

## 2. Les modèles néo-classiques de la croissance régionale

Nous examinerons maintenant diverses thèses sur la croissance régionale proprement dite, apparentées à la théorie néo-classique de la croissance, en situation d'équilibre général. Puisque c'est l'effet particulier de l'adaptation du cadre théorique néo-classique à la question régionale qui constitue l'un des objets de notre travail, nous n'insisterons pas sur les critiques keynésiennes, néo-ricardiennes ou marxistes qui ont été formulées à l'égard du modèle néo-classique dans sa généralité et par conséquent font abstraction de l'aspect particulier qui nous intéresse ici.

La théorie néo-classique ne comporte pas à proprement parler de théorie de la croissance régionale. Elle se contente d'affirmer qu'au bout d'un certain laps de temps qui n'est jamais précisé, la mobilité du capital et de la main-d'oeuvre entraînent obligatoirement la convergence entre les revenus des diverses régions et la suppression des disparités régionales. La cause immédiate des problèmes régionaux est attribuée aux imperfections des mécanismes du marché, et le remède proposé "...consiste à créer un climat permettant un meilleur fonctionnement des marchés ou à laisser les événements suivre leur cours et à confier

aux forces du marché la recherche d'un nouvel équilibre."<sup>19</sup>

Où encore, pour citer les propos de l'économiste canadien Thomas Courchesne, discutant le cas des provinces maritimes:

Pour rétablir l'équilibre, il faudrait que les prix à l'intérieur de ces provinces "pauvres", notamment les salaires, diminuent sensiblement. Alors la main d'œuvre aurait tendance à émigrer vers des régions plus favorisées, tandis que le capital, attiré par des coûts moins élevés, aurait tendance à immigrer dans les régions pauvres. Peu à peu, d'une manière naturelle et "automatique", l'équilibre se rétablirait entre régions déficitaires et régions riches.<sup>20</sup>

Malheureusement pour Monsieur Courchesne, et heureusement pour les travailleurs des Maritimes, sa prétendue solution ne résiste pas longtemps à l'examen des faits. Nous ne citerons que le cas de l'Italie où depuis plus de cent ans l'émigration massive du Sud vers le Nord n'a entraîné au Sud ni un redressement significatif des salaires, ni une diminution marquée du chômage.<sup>21</sup> Le fait que tous les pays membres de l'OCDE, sans exception, aient jugé bon de se doter de politiques régionales sous une forme ou une autre<sup>22</sup> démontre bien que les politiciens et les technocrates sont souvent en avance sur les économistes. Tout en faisant l'apologie de la libre entreprise et du marché, ils prennent des mesures concrètes pour tenter de remédier aux problèmes régionaux, sachant très bien que les propos optimistes des économistes recouvrent une réalité bien différente.

a) La théorie des étapes de la croissance

L'une de ces thèses de filiation néo-classique est la théorie des stades ou des étapes de la croissance qui identifie le développement au processus d'industrialisation. Cette théorie, exposée la première fois par Hoover et Fischer dans leur étude Research in Regional Economic Growth<sup>23</sup> et dont s'inspirera Rostow quelques années plus tard, décrit le processus de développement régional comme une succession d'étapes de croissance à travers lesquelles doit passer l'économie avant d'arriver à la "maturité". Le modèle d'une économie arrivée à maturité est évidemment celui des économies capitalistes avancées comme les Etats-Unis et le Japon.

On y distingue habituellement quatre ou cinq étapes de développement. La première est l'économie de subsistance où domine la culture extensive. La seconde est celle de l'économie de transition, marquée par l'apparition du commerce, l'amélioration des moyens de transport et l'élargissement progressif du marché intérieur. La troisième étape est caractérisée par le passage de la culture extensive à la culture intensive et par le début de l'industrialisation dans des secteurs liés à l'agriculture tels les textiles et la transformation des aliments. La quatrième voit la diversification des activités économiques amenée par l'essor de l'industrie et l'expansion des services. Enfin, au dernier stade, le secteur tertiaire prend le pas sur l'agriculture et l'industrie et la région devient exportatrice de capital sur une grande échelle.

Il s'agit là, bien sûr, des étapes de croissance délimitées par Hoover et Fischer. On pourrait en dénombrer d'autres ou les caractériser de manière différente. Rostow, par exemple, distingue également cinq étapes, qu'il dénomme la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, la marche vers la maturité et l'ère de consommation de masse;<sup>24</sup> alors que Colin Clark en dénombre trois, soit la société traditionnelle où domine l'agriculture, la société en voie de développement où le secteur secondaire, c'est-à-dire l'industrie manufacturière, est le plus important, et la société avancée où s'accroît le poids du secteur tertiaire relativement aux deux autres.<sup>25</sup>

Comme la plupart de ces modèles, celui de Hoover et Fischer s'est inspiré de l'expérience européenne où il y a eu passage graduel d'une économie de subsistance à une économie commerciale puis industrielle. En termes marxistes, on dirait qu'il y a eu passage du mode de production féodal au mode de production capitaliste. Mais ce modèle ne correspond nullement à l'histoire de la plupart des régions, et certainement pas à celle des régions des Etats-Unis qu'il est justement censé expliquer, comme le souligne Douglass North. Bien au contraire:

America was exploited in large part as a capitalist venture. Settlement in new regions and their subsequent growth was shaped by the search for and exploitation of goods in demand on world markets. The result was a kind of development very different from that implied by the theory of regional development in which regions gradually extended the market from a subsistence economy. From the early joint-stock

companies on through the whole westward expansion, a basic objective was to exploit the land and its resources in order to produce goods that could be marketed "abroad" and would bring in a money income. 26

Si l'approche des étapes de croissance décrit, quoique encore de manière très superficielle et souvent erronée, comme nous venons de le voir, le processus de développement, elle permet encore moins d'en déterminer les causes. Toutes les variantes de la théorie des stades admettent, explicitement ou non, que le sous-développement est le stade originel dans une société traditionnelle, qu'il n'y a pas eu de stade antérieur à l'état actuel de sous-développement, comme si les sociétés présentement développées avaient déjà été "sous-développées" au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Les travaux remarquables de Simon Kuznets ont cependant montré que même en fonction des indicateurs économiques les plus superficiels, il y a une différence marquée, voire substantielle, entre l'état actuel des pays sous-développés et la situation supposément analogue des pays développés à une époque plus ancienne:

Both the absolute and relative economic position, as well as the general cast of the immediately antecedent history of the now developed countries in their pre-industrial phase were cardinally different from the economic position and the immediate historical heritage of the underdeveloped countries of today.<sup>27</sup>

Pour prendre un exemple qui est plus près de nous, les provinces maritimes ne sont pas au même stade que l'Ontario il y a trente ou quarante ans, pas plus que le Haut-Canada.

n'en était à une étape antérieure par rapport aux Maritimes en 1825. Cette vision "étapiste" qui présente le développement comme un phénomène linéaire masque complètement l'existence des liens étroits qui se sont tissés entre pays développés et pays sous-développés et, à plus forte raison, entre les diverses régions d'un même pays. Or, comme nous essaierons de le démontrer dans les chapitres subséquents, ces liens étroits sont en fait souvent des rapports d'exploitation, de sorte que le sous-développement des uns n'est pas indépendant du développement des autres.

Que reste-t-il de cette théorie? Peu de choses, si ce n'est la constatation banale fondée sur l'expérience des pays dits "développés" que les régions ont avantage à s'industrialiser. Et encore là, rien n'est moins sûr. Industrialisation et développement ne sont pas synonymes. Si le développement consiste à utiliser pleinement toutes ses ressources et à investir le surplus de façon productive, il est certain que le surplus généré dans l'agriculture ne peut toujours être réinvesti dans le même secteur, car les besoins alimentaires sont limités. S'il n'était jamais possible de les satisfaire, il n'y aurait pas de développement possible et pas d'histoire de l'humanité. Le surplus doit donc un jour ou l'autre être réinvesti dans l'industrie. Mais il n'en découle pas que toutes les régions doivent s'industrialiser. L'industrialisation n'est pas une garantie de développement. Formose et la Corée du Sud sont très industrialisées. Cependant, bien

peu de gens oseraient qualifier ces pays de "développés". Tout dépend dans quelles circonstances et surtout au profit de qui s'effectue l'industrialisation.

b) La théorie de la base d'exportation

La théorie de la base d'exportation est une extension de deux courants différents en science économique. Elle est liée d'une part à l'analyse du phénomène de l'urbanisation<sup>28</sup> et d'autre part, à la théorie du "staple", très répandue au Canada,<sup>29</sup> et dont elle constitue en quelque sorte une formulation plus générale. On l'associe principalement à Douglass North qui en a fait un des meilleurs exposés, sinon le plus complet, dans un article intitulé paradoxalement "Location Theory and Economic Growth"<sup>30</sup> paru en 1953.

La théorie de la base d'exportation soutient que le secteur exportateur est celui qui influence davantage le niveau de revenu dans une région donnée. La croissance économique régionale dépend d'une augmentation de la demande pour les exportations régionales. Une telle augmentation de la demande, induite de l'extérieur, accroît l'activité économique et engendre de nouveaux revenus qui à leur tour suscitent de nouveaux investissements, et ainsi de suite. Cet effet, appelé le multiplicateur d'exportations ou multiplicateur du commerce interrégional, serait d'autant plus grand que la base d'exportation est plus importante. Metzler estime que

le multiplicateur du commerce interrégional est plus petit que le multiplicateur d'investissements ordinaire et plus grand que celui du commerce international.<sup>31</sup>

La croissance régionale repose donc sur la dimension et le potentiel de croissance du secteur d'exportation. Le secteur ou la base d'exportation détermine non seulement le revenu d'une région mais oriente et façonne tout son développement. Ainsi, selon Douglass North,

The importance of the export base is a result of its primary role in determining the level of absolute and per capita income in a region and therefore in determining the amount of residentiary secondary and tertiary activity that will develop. The export base has also significantly influenced the character of subsidiary industry, the distribution of population and pattern of urbanization, the character of the labour force, the social and political attitudes of the region, and its sensitivity to fluctuations in income and employment.<sup>32</sup>

La théorie du "staple" est à peu près identique comme en fait foi cette définition élaborée par Melville Watkins:

The fundamental assumption of the staple theory is that staple exports are the leading sector of the economy and set the pace for economic growth. The limited - at first possibly non-existent - domestic market, and the factor proportions - an abundance of land relative to labour and capital - create a comparative advantage in resource-intensive exports, or staples. Economic development will be a process of diversification around an export base...<sup>33</sup>

La principale différence entre les deux approches porte sur le contenu des exportations motrices, que la théorie du "staple" restreint aux ressources et aux matières premières.

abondantes dans la région, ou à la rigueur à des produits semi-finis tirés de ces mêmes ressources, par opposition au modèle de North, où la "base" comprend aussi bien des matières premières que des produits manufacturés ou des services. En pratique, cependant, la plupart des études empiriques effectuées à partir de ce modèle concernent des régions exportatrices de matières premières.<sup>34</sup>

Ici, une parenthèse s'impose. Il est impossible de pousser plus à fond l'examen de la théorie du "staple" et de son influence au Canada sans distinguer entre la théorie du "staple" en tant que théorie du développement économique et en tant que simple interprétation de l'histoire économique du Canada, comme le fait Kenneth Buckley.<sup>35</sup> Mais une telle discussion, si intéressante soit-elle, dépasse le cadre de ce chapitre. Nous limiterons donc nos commentaires à la théorie de la base d'exportation en tant qu'exemple type des théories de la croissance extravertie. Il ne faudrait d'aucune façon en conclure à la supériorité de l'une sur l'autre. (Au contraire, nous considérons le travail des Innis et MacIntosh comme beaucoup plus sérieux et plus critique que celui des Américains.)

La critique la plus souvent formulée à l'endroit de la théorie de la base est évidemment que la dimension de la base d'exportation est inversement reliée à la dimension de la région. Dans le cas de très grandes régions comme les Etats-Unis et l'URSS où le secteur extérieur représente moins de

cing pour cent (5%) du PNB, il est difficile de considérer les exportations comme principal moteur de la croissance. A la limite, on peut envisager l'économie mondiale comme une seule région, où il n'y a pas d'exportations mais où le revenu s'accroît néanmoins à un rythme assez régulier.

De plus, rien ne garantit que les ressources nécessaires seront disponibles pour répondre à la demande accrue des exportations. Si la capacité productive d'une région est insuffisante (c'est-à-dire déjà pleinement utilisée), on ne pourra accroître les exportations qu'au détriment de la production locale. Les revenus nouveaux tirés de l'exportation serviront alors à payer les importations rendues nécessaires par la baisse de la production locale, sans bénéfice pour la région concernée.


Il est également difficile d'affirmer, comme le fait North, que le secteur d'exportation oriente tout le développement d'une région surtout quand la production en vue de satisfaire les besoins locaux occupe la plus grande part du produit. On voit mal comment les investissements dans le secteur d'exportation seraient plus "déterminants" que des investissements autonomes dans d'autres industries par exemple. En dernière analyse, la croissance du secteur d'exportation dépend également de l'ampleur et de la nature de la production domestique.<sup>36</sup> Tout comme le revenu est à la fois fonction du secteur d'exportation et de celui de la production domestique.

Ceci dit, bien que la plupart des économistes s'accordent à dire que la thèse de North est d'un intérêt mitigé en tant qu'explication générale de la croissance régionale (au crédit de North, il faut préciser qu'il n'a jamais eu cette intention), nous avons voulu en exposer les grandes lignes parce qu'elle a le mérite de souligner un aspect important de la croissance régionale, à savoir son caractère interdépendant. Contrairement aux théories que nous avons vues précédemment, elle présente le développement comme un processus où les rapports d'une région à son environnement jouent un rôle primordial.

Malheureusement, à notre avis, elle conçoit ces rapports de façon équivoque. S'il est vrai que le commerce (extérieur ou interrégional, selon le cas) a des incidences sur la croissance économique dans la mesure où il facilite la réalisation du capital, il est loin d'être certain qu'il a un effet déterminant. La théorie de la base d'exportation, en tant que théorie de la croissance extravertie, prend l'effet du développement pour la cause. Parce qu'elle fonctionne dans le cadre d'une théorie de l'équilibre général, elle néglige le problème de la génération et de la répartition du surplus économique. En présentant la croissance comme un phénomène induit de l'extérieur, elle inscrit nécessairement le développement dans un rapport de dépendance. Or, nombreux sont les exemples pour démontrer que, dans un contexte de dépendance, l'existence d'une demande extérieure est loin d'assurer le développement. La faiblesse principale de la

théorie de la croissance extravertie tient donc à son incapacité d'expliquer comment le développement est possible sur la base du commerce extérieur.

Tout échange exige au moins deux partenaires. Or, il existe dans le monde des pays et des régions développés, et d'autres, sous-développés. Si le commerce est à la base du développement, comme l'affirme la théorie de la croissance extravertie, on est forcé d'en conclure qu'il a engendré simultanément le développement de certaines régions et le sous-développement des autres. Il est permis de douter que les tenants de la théorie de la base d'exportation souscrivent à cette conclusion pourtant inscrite inéluctablement dans leur analyse.



SECTION II: LES THEORIES NEO-LIBERALES OU THEORIES DU  
DESÉQUILIBRE

Nous abordons maintenant l'étude des théories dites du déséquilibre. Parmi les courants les plus représentatifs de cette tendance critiquant l'approche néo-classique, on remarque la théorie des déséquilibres de Gunnar Myrdal et celle des pôles de croissance de François Perroux. Aucune de ces théories ne constitue en elle-même une théorie de la croissance régionale (bien que les disciples de Perroux aient élaboré une théorie du développement régional polarisé), mais l'une et l'autre contribuent de manière appréciable à la compréhension des disparités régionales.

1. Gunnar Myrdal: la théorie des déséquilibres cumulatifs

Selon Myrdal, dans l'hypothèse du libre jeu des lois de la concurrence, le développement ou la croissance économique, loin de tendre vers un état d'équilibre, engendre un déséquilibre croissant et cumulatif entre les régions:

'If things were left to market forces unhampered by any policy interferences, industrial production, commerce, banking, insurance, shipping and, indeed, almost all those economic activities which in a developed economy tend to give a bigger than average return - and, in addition, science, art, literature and higher culture generally - would cluster in certain localities and regions, leaving the rest of the country more or less in a backwater.<sup>37</sup>

Myrdal soutient que la croissance économique est nécessairement ponctuelle non seulement dans le temps mais aussi dans l'espace. Elle prend son essor dans un lieu géographique spécifique et non partout uniformément dans toutes les régions. L'avance acquise dès le départ par la région où se concentre l'activité économique crée des conditions telles, toujours dans l'hypothèse d'un marché libre, que le fossé qui la sépare des autres régions s'élargit régulièrement. L'attraction qu'exerce la zone privilégiée sur les facteurs de production prive les régions avoisinantes des ressources nécessaires à leur propre développement. Ce processus d'attraction est renforcé et en quelque sorte auto-entretenu par l'extension des économies internes (économies d'échelle) et externes (au sens large: main-d'oeuvre qualifiée, bon système bancaire, réseau étendu de communications, etc.) que les avantages limités des régions en retard n'arrivent pas à contrebalancer. Le processus est cumulatif non pas dans le sens où les forces du marché agissent toutes dans la même direction, mais dans le sens que le développement est orienté de plus en plus en fonction des besoins de la région à taux de croissance élevé (c'est-à-dire dominante) par le biais de ce que Myrdal désigne comme le principe de causalité circulaire:

...the variables are so interlocked in circular causation that a change in one induces the others to change in such a way that these secondary changes support the first change, with similar tertiary effects upon the first variable affected, and so on.<sup>38</sup>

Pour prendre un exemple concret, imaginons qu'une entreprise ferme une usine vétuste dans une localité pour en implanter une nouvelle dans une localité voisine. Dans la première localité, le chômage ainsi créé diminue les revenus et la demande, la baisse desquels entraîne à son tour d'autres mises à pied chez des sous-traitants et des commerçants locaux. Si rien n'est accompli pour corriger la situation, certains travailleurs et hommes d'affaires vont s'installer dans la localité voisine, accentuant encore le déclin. La municipalité dont les revenus sont réduits se voit dans l'obligation d'augmenter les taxes ou de diminuer la qualité de ses services, ce qui la rend moins "attrayante" aux investisseurs éventuels, et ainsi de suite. Il en résulte un virtuel déclin en spirale entraînant une expansion proportionnelle dans la localité voisine où l'emploi et les revenus augmentent, stimulant la demande et suscitant par le fait même de nouvelles opportunités d'investissement et d'emploi. Le développement économique ne tend donc pas vers l'équilibre dans une situation où les forces du marché constituent le principal mécanisme d'allocation des ressources. Au contraire, il présuppose en même temps qu'il engendre le déséquilibre interrégional dans un rapport circulaire.

Pour Nicholas Kaldor, qui a essayé de formaliser les hypothèses de Myrdal, le principe de la causalité circulaire n'est rien d'autre que l'expression sous une autre forme du principe de la division du travail et des rendements croissants:

This is nothing else but the existence of increasing returns to scale... in processing activities. These are not just economies of large scale production... but the cumulative advantages accruing from the growth of industry itself - the development of skill and know-how; the opportunities for easy communication of ideas and experience; the opportunity of ever-increasing differentiation of processes and specialization in human activities.<sup>39</sup>

Qui plus est, comme les "déséconomies" d'échelle (c'est-à-dire les coûts de congestion, de pollution, etc.) sont extérieures aux firmes et que les coûts sociaux sont socialisés et ne sont pas davantage reflétés dans les coûts de production, il y a tout lieu de croire que:

...if left to market processes alone, tendencies to regional concentration of industrial activities will proceed farther than they would if "private costs" were equal to "social costs".<sup>40</sup>

Bien entendu, comme nous l'avons mentionné précédemment, les effets d'un changement initial, une fermeture d'usine dans notre exemple, ne sont pas tous à sens unique ni irréversibles. La croissance des régions prospères influe de manière induite sur les régions en retard. Ses effets d'entraînement peuvent être favorables ("spread effects") ou défavorables ("backwash effects"). Dans le cas d'une économie aussi ouverte que l'économie régionale, le principal effet favorable découle de ce qu'une augmentation de la demande dans la région en expansion ne peut souvent être satisfaite que par l'importation de biens et services en provenance des autres régions qui profitent aussi par ce

biais du momentum expansionniste, quoique à un degré moindre. C'est à peu de choses près ce que Hirschman appelle le "linkage effect".<sup>41</sup>

Quant aux effets défavorables sur les régions en retard, nous les avons déjà évoqués brièvement. Il s'agit surtout des flux de facteurs (de production) et de marchandises. Ainsi, les migrations de travailleurs ont toujours un caractère sélectif: ce sont les plus jeunes, souvent les mieux qualifiés et les plus entreprenants qui partent, avec les conséquences que l'on sait.<sup>42</sup> Les mouvements de capitaux suivent un "pattern" similaire: l'épargne, même faible, des régions pauvres est souvent canalisée par les institutions bancaires et de crédit vers les régions riches où la rentabilité des capitaux est supérieure et le risque moindre.<sup>43</sup> Enfin, la libéralisation des échanges opère également au détriment des régions pauvres en bloquant leur industrialisation et en désarticulant la production.<sup>44</sup>

Dans l'ensemble, les effets négatifs sont prépondérants. Par surcroît, toujours selon Myrdal, les disparités de revenu sont moins prononcées entre régions de pays riches qu'entre régions de pays pauvres car les effets d'entraînement favorables y sont plus marqués. Cet état de fait est en grande partie imputable à l'action égalisatrice de l'Etat dans les pays développés, c'est-à-dire aux politiques de "welfare state". Or, l'adoption de telles politiques est d'autant plus

malaisée dans les pays sous-développés qu'il n'y existe pas de classe moyenne assez nombreuse qui puisse en défrayer le coût:

... to the weakness of the spread effects in a poor country correspond greater economic inequalities: this is inimical to the growth of an effective democracy which could form the power basis for the egalitarian policies such a country particularly needs... 45

Néanmoins, si difficiles qu'elles soient à mettre en oeuvre, seules la planification et l'intervention étatiques sont en mesure de contrecarrer la tendance "naturelle" au développement inégal. "... economic development is a task for governments." 46

Voilà, pour l'essentiel, la thèse de Myrdal. Ainsi présentée, elle constitue une critique assez sévère de l'approche néo-classique. D'ailleurs, Myrdal rejette explicitement les postulats de la science économique traditionnelle, à savoir l'harmonie des intérêts, le laissez-faire, le libre échange et la notion de l'équilibre stable. Peut-être cela explique-t-il pourquoi les économistes libéraux ont fait si peu de cas de ses travaux, sous le fallacieux prétexte que son "modèle" est difficile à formaliser:

The "theory" has, in addition, suffered from being formulated in very loose terms and, especially by Myrdal himself, in emotive language. 47 (sic!)

Paradoxalement, si d'aucuns reprochent à Myrdal son "radicalisme", nous lui objecterions plutôt de ne pas aller assez loin, et de ne pas tirer toutes les conclusions qui découlent de son analyse.

Certes, la théorie des déséquilibres cumulatifs est beaucoup plus nuancée et plus complexe que les théories du cercle vicieux auxquelles elle est indubitablement apparentée. Dans ces théories,<sup>48</sup> le sous-développement n'est plus caractérisé par l'agrégation de quelques obstacles ou par l'insuffisance de ressources mais par le système interdépendant de leurs relations. L'explication d'un blocage est fournie par un autre et ainsi de suite. En tant que schémas simplifiés (mais surtout simplificateurs) de certaines analyses partielles, ces cercles vicieux reflètent sans aucun doute des contradictions réelles. Mais le cercle n'est jamais complet. Autrement, il serait impossible d'expliquer pourquoi et comment certains pays ou régions en sont sortis ou encore pourquoi ces facteurs n'étaient pas à l'oeuvre quand ces mêmes pays ou régions ont amorcé leur développement.

C'est justement l'apport de Myrdal de montrer que la croissance économique ressemble davantage à un mouvement en spirale qu'à un cercle. Or, une spirale a un point de départ. Malheureusement, Myrdal refuse d'identifier le point de départ de la spirale du sous-développement:

It is useless to look for one predominant factor... as everything is cause to everything else in a interlocking circular manner.<sup>49</sup>

Il présente plutôt le développement des inégalités comme un processus naturel ayant toujours existé, même avant l'apparition du capital et son accumulation.

Comme l'exprime Tamas Szentes,

By doing so he gives the impression that these laws of capitalist society were also working in present-day backward countries from the very outset (and that they cannot work any longer in the advanced capitalist countries under "controlled" and "regulated" capitalism).<sup>50</sup>

Ce faisant, il passe à côté de l'essentiel, à savoir que le développement inégal ne peut précéder l'accumulation du capital, puisqu'il est lui-même une manifestation de la concentration géographique du capital. En d'autres termes, le développement inégal ou, pour employer la terminologie de Myrdal, les déséquilibres cumulatifs ne sont pas simplement une conséquence du "laissez-faire" mais bien une caractéristique fondamentale du capitalisme, concurrentiel ou monopolistique.

Même si Myrdal a compris que les inégalités régionales et les inégalités internationales n'étaient que deux facettes d'un même processus qu'il a par ailleurs exposé en des termes éloquents (certains diront émotifs...), le fait qu'il refuse d'en identifier la cause première l'empêche de saisir la véritable nature du problème et d'y apporter autre chose que des solutions partielles. Toutefois, il faut reconnaître à leur juste valeur les efforts qu'il a déployés pour parvenir à maîtriser la problématique des inégalités entre les régions et surtout le fait qu'il se soit avancé dans la bonne direction (tout en déplorant qu'il n'ait parcouru que la moitié du chemin).

## 2. François Perroux: la théorie des pôles de croissance

S'opposant tout comme Myrdal aux modèles qui présentent la croissance en situation d'équilibre statique ou sous la forme d'un circuit stationnaire, Perroux développe une théorie dite des "pôles de croissance" qui s'appuie sur la reconnaissance du caractère ponctuel des phénomènes de croissance:

Le fait, grossier mais solide, est celui-ci: la croissance n'apparaît pas partout à la fois; elle se manifeste en des points ou pôles de croissance, avec des intensités variables; elle se répand par divers canaux et avec des effets terminaux variables pour l'ensemble de l'économie.<sup>51</sup>

Cette "modalité de la croissance" avait déjà retenu l'attention de plusieurs économistes avant Perroux. Selon lui, Schumpeter et son analyse du rôle des innovations ainsi que J.M. Clark avec sa formule des "strategic factors" avaient déjà saisi de façon élémentaire l'idée du pôle de croissance. Mais c'est à Perroux que revient le mérite d'avoir cherché à définir systématiquement les phénomènes que ceux-ci avaient constatés. Perroux analyse les pôles de croissance en soulignant trois ensembles de rapports, soit ceux entre l'industrie motrice et la croissance, entre le complexe d'industries et la croissance, et enfin, ceux entre la croissance des pôles et celle des économies nationales.

L'industrie motrice se distingue par un taux de croissance (de son produit et de sa capacité productive) supérieur à la moyenne des autres industries. Elle correspond habituellement

à la grande industrie moderne caractérisée par la concentration du capital, la division poussée du travail, le recours à des techniques de pointe, etc. Elle exerce son effet d'entraînement sur les autres industries et sur le reste de l'économie par l'intermédiaire des économies externes. L'industrie ou la firme motrice est reliée aux autres firmes non seulement par le biais du "prix" comme dans le modèle de l'équilibre général mais aussi par la technique et les changements qu'elle y introduit. Les profits des entreprises ne dépendent plus uniquement des décisions de chaque firme mais peuvent être "induits par des économies externes".

Dans la mesure où le profit est le moteur de l'expansion et de la croissance capitalistes, l'action motrice ne découle plus de la recherche et de l'acquisition du profit par chaque firme individuelle, reliée aux autres par le seul prix, mais de la recherche et de l'acquisition du profit par des firmes individuelles dont chacune éprouve les conséquences du niveau de débit, du niveau des achats de services et de la technique pratiquée par les autres.<sup>52</sup>

Dans une telle situation, l'optimum d'investissement ne peut pas être déterminé à partir des seuls critères retenus par la théorie de l'équilibre; il doit être établi à partir d'une prise en considération des avantages induits.

Ce raisonnement peut être étendu à l'ensemble de l'économie. L'apport d'une industrie motrice au produit global est déterminé en tenant compte de sa contribution au produit national et de ses effets induits sur les autres industries (c'est-à-dire effets d'entraînement ou de stoppage, de domination,

en aval et en amont, sur les propensions à consommer et à investir, etc.<sup>53</sup>). Perroux ajoute que l'industrie motrice produit un effet de croissance en déstabilisant et en suscitant des inégalités que les agents économiques s'empressent de vouloir combler. C'est l'innovation qu'apporte l'industrie motrice qui déclenche une réaction en chaîne dans le reste de l'économie:

Comme chaque équilibre économique est lié à un équilibre social dynamique, une accumulation d'ébranlements dans le premier se répercute sur le second. Les nouveautés dans le fonctionnement de l'économie appellent des nouveautés dans la structure de l'économie; plus précisément, des changements dans les caractères techniques et économiques suscitent des changements dans les caractères juridiques et politiques des institutions.<sup>54</sup>

Le rapport ainsi décrit de l'industrie motrice à l'ensemble de l'économie en général présente de façon embryonnaire la notion de pôle de croissance que Perroux définira plus tard sommairement comme "une unité motrice dans un milieu déterminé".<sup>55</sup> Cette unité motrice peut être formée d'une ou de plusieurs firmes ainsi que d'une ou de plusieurs industries. Parallèlement, Perroux définit la notion de complexe d'industries, désignant un groupe constitué d'une industrie motrice principale autour de laquelle gravitent des industries dépendantes ou mûes et des industries affiliées. Un complexe industriel géographiquement aggloméré joue le rôle de pôle de croissance par rapport à un autre complexe ou par rapport à l'ensemble de l'économie lorsqu'il modifie son environnement géographique immédiat et même la structure de l'économie

nationale, s'il est assez puissant. L'outil idéal pour mesurer ces changements de structure et déterminer quelles industries ont les coefficients d'interdépendance les plus élevés est évidemment les tableaux de relations interindustrielles ou tableaux d'input-output. L'important à retenir, c'est que tous les phénomènes d'agglomération, de polarisation, de domination et d'interdépendance qui caractérisent les grands ensembles économiques ne peuvent être saisis par les schémas habituels de l'analyse économique:

La croissance du marché dans l'espace, quand elle vient de la mise en communication de pôles industriels, et plus généralement de pôles d'activités, territorialement agglomérés, est tout le contraire d'une croissance également répartie; elle s'opère par concentration de moyens en des points de croissance dans l'espace d'où irradient ensuite des faisceaux d'échanges. Les changements dans la technique, les vicissitudes politiques, les orientations des courants de trafic mondial entre pôles majeurs favorisent ou défavorisent les pôles territorialement agglomérés.<sup>56</sup>

Il reste à discuter les rapports entre la croissance des pôles et celle des économies nationales. Dans le cadre d'une économie nationale, on distingue des ensembles actifs (industries motrices, pôles de croissance) et des ensembles passifs (industries affiliées, régions dominées). Les premiers induisent sur les seconds des phénomènes de croissance. Le champ de forces où s'exerce l'attraction des pôles de croissance circonscrit des espaces économiques qui ne correspondent pas nécessairement aux Etats-nations ou aux espaces territoriaux politiquement organisés que sont

les régions. Il en résulte des frictions et un gaspillage de ressources agissant comme un frein à la croissance, et que seule une politique de croissance harmonisée à l'échelle mondiale serait en mesure de réduire ou d'éliminer. Mais, comme le constate philosophiquement Perroux, nous en sommes encore loin.

Ce dernier point sur la non correspondance entre l'espace économique et l'"espace géographique" ou "banal", pour employer la terminologie de Perroux,<sup>57</sup> est primordial lorsqu'on veut analyser l'incidence d'une politique de développement régional polarisé. Les pôles de croissance ne constituent pas en eux-mêmes des pôles géographiques et la concentration territoriale n'est qu'un effet d'agglomération parmi d'autres. Le pôle de croissance est un point de croissance dans l'espace économique. Il ne s'identifie pas d'emblée à un lieu géographique; d'où la difficulté d'identifier des pôles géographiques. Comme l'exprime très bien Malcolm Moseley:

A theory of structural development effected by "propulsive industries" need not engender a theory of regional development effected by "propulsive places".<sup>58</sup>

C'est pourtant ce qu'ont essayé de faire certains disciples de Perroux en élaborant une théorie du développement régional polarisé.<sup>59</sup> Jacques Boudeville, par exemple, a introduit la notion d'effort concentré d'investissement dans un foyer en retard. Cette idée a été reprise dans plusieurs plans de développement régionaux où l'on a voulu promouvoir

le développement de régions en retard en implantant de nouvelles industries en des points foyers ou à tout le moins en concentrant les efforts d'investissement dans certaines régions avec l'espoir que le développement se diffuserait tout autour. La plupart de ces expériences n'ont connu qu'un succès mitigé.<sup>60</sup> Ici cependant, ce n'est pas tant la théorie de Perroux qui prête le flanc à la critique que l'interprétation abusive dont elle a été l'objet. Comme le souligne Mette Monsted,

However even if the "region" is introduced in the model in a way that seems to have important consequences for the location of industries, Perroux very clearly relates his analysis to the basic linkages between firms and not to diffusion in a region.<sup>61</sup>

Dans le même ordre d'idées, Benjamin Higgins fait remarquer que Perroux n'a jamais suggéré qu'on pouvait implanter un pôle n'importe où, bien au contraire. Il ne suffit pas qu'une ville soit située dans une région en retard pour qu'elle puisse devenir un pôle de croissance. Au Québec, le Ministère de l'Expansion économique régionale a désigné certaines villes comme "centres de croissance". Or,

Rimouski et Rivière-du-Loup sont l'extrême opposé des centres urbains relativement grands, d'aggrégats d'entreprises motrices, dynamiques, avant-gardistes, sophistiquées, innovatrices, qui correspondent au concept de François Perroux.<sup>62</sup>

Il n'en demeure pas moins que l'ambiguïté est l'un des reproches adressés le plus souvent à Perroux et à ses

disciples.<sup>63</sup> Le reproche est d'autant plus sérieux que, de toutes les théories que nous avons examinées jusqu'ici, la théorie des pôles de croissance et son extension, la théorie du développement régional polarisé, sont les seules à prétendre pouvoir fournir des définitions et des concepts opérationnels. A titre d'exemple, Malcolm Moseley a relevé quelques unes de ces ambiguïtés chez ceux qui ont voulu formuler ou établir une politique de développement régional polarisé.<sup>64</sup> Ainsi, dans le concept de pôle de croissance,

1. faut-il privilégier la croissance ou la polarisation?
2. s'agit-il de la croissance du produit, de l'emploi, des revenus?
3. fait-on allusion à des pôles passés, présents, éventuels ou potentiels?
4. faut-il retenir des critères positifs ou normatifs dans le choix des pôles?
5. si le pôle est associé à une ville, à une concentration urbaine, ce qui est souvent le cas, quelle en est la dimension idéale, s'il en est? (c'est-à-dire quinze mille, cent mille ou cinq cent mille habitants?)
6. comment mesure-t-on l'étendue du pôle et de sa région périphérique, en fonction des relations interindustrielles, des flux migratoires ou de "commuters"?

Qui plus est, on a utilisé à peu près tous les critères imaginables dans la douzaine d'études de cas où l'on a essayé d'identifier empiriquement des pôles de croissance. L'étude de Carol sur le sud de l'Ontario a utilisé le critère le plus simple (pour ne pas dire simpliste), soit le niveau des ventes au détail; Boudeville a recensé le nombre d'appels

téléphoniques; Hodge a calculé des régressions multiples sur des variables sociales, démographiques et économiques pour quatre-vingts villes de l'est de l'Ontario, laissant à d'autres le soin de déterminer des pôles; la Commission régionale des Appalaches, enfin, a laissé ce choix aux autorités politiques des treize Etats concernés, lesquelles ont désigné deux cent treize centres regroupant pas moins de quatre-vingt pour cent (80%) de la population de la région...<sup>65</sup>

Au delà de cette ambiguïté et de cette confusion, plusieurs facteurs qui relèvent de la nature et de l'organisation mêmes de l'économie capitaliste éclairent les limites d'une stratégie de développement fondée sur les pôles de croissance dans le cadre du marché. D'une part, à défaut de pouvoir investir lui-même, l'Etat ne peut qu'inciter les firmes à s'installer dans les régions désignées; rien ne garantit que celles-ci vont réagir favorablement aux mesures incitatives. En supposant qu'elles le fassent, l'Etat n'est pas davantage en mesure d'assurer que l'on maximise les relations interindustrielles dans la région du pôle:

Another vital factor appears to have been... a failure to admit the extent to which medium-to-large-sized firms of the kind which have the highest growth promotion potential for less developed regions either internalise production economies, or are assured of major external production economies through regularised long-term contracts with other producers on whom they frequently have an oligopsonist hold.<sup>66</sup>

Voilà pour les effets d'entraînement en amont.

Pour ce qui est des liaisons en aval, d'autre part, l'expansion anticipée est encore plus aléatoire. L'implantation d'une industrie motrice ne peut entraîner une expansion comparable des industries affiliées à moins que ces dernières ne disposent du capital nécessaire et n'entrevoient de pouvoir écouler leur nouvelle production. Rien n'est moins certain; pour reprendre l'exemple pertinent de Kari Levitt,

The mere establishment of a steel mill will not produce a complex of engineering industries in the same automatic way in which it will produce an increase for the demand for iron ore.<sup>67</sup>

En d'autres mots, le problème n'est pas seulement de vouloir mais de pouvoir.

Fondamentalement, la théorie des pôles de croissance est incapable d'élucider les rapports entre les pôles et leur périphérie, tout comme la polarisation est impuissante à expliquer sa propre localisation. Une firme ou une industrie n'atteint un taux de profit supérieur à la moyenne qu'en accaparant des ressources et du capital au détriment des autres. Milton Santos formule une critique analogue en termes des rapports entre le secteur moderne (circuit supérieur) et le secteur traditionnel (circuit inférieur):

La théorie des pôles de croissance... ne se préoccupe que du circuit supérieur. C'est-à-dire que seule la modernisation, avec l'installation d'industries motrices, serait en mesure de provoquer la croissance. Le circuit inférieur est uniquement considéré comme un frein à la croissance et non comme ce qu'il est... c'est-à-dire un résultat de la modernisation technologique.<sup>68</sup>

Et on pourrait ajouter aussi, de la concentration du capital. L'acceptation des pôles implique corollairement l'acceptation de non-pôles. En tant que stratégie de développement dans le cadre d'une économie capitaliste, cela équivaut tout simplement à reproduire la situation qu'on cherchait à corriger au point de départ.

## CONCLUSION

Ce bref examen critique des principales théories non marxistes du développement régional nous a permis de constater que, malgré leurs lacunes, les théories dites du déséquilibre ont une portée beaucoup plus grande que les théories de l'équilibre apparentées au schéma néo-classique. D'une part, les théories du déséquilibre ne sont pas affublées de toutes les hypothèses restrictives et artificielles qui distinguent, ou mieux, caractérisent (car on voit mal comment il pourrait s'agir d'une distinction...) l'approche néo-classique; elles saisissent dans une large mesure le caractère inégal, déséquilibré et déséquilibrant de la croissance en économie capitaliste ainsi que les réalités qui la soutiennent, à savoir, du point de vue du capital, la recherche du profit maximum, la présence d'économies d'échelles internes et externes et le rôle de plus en plus marquant des grandes entreprises. Leur force tient à ce qu'elles identifient les problèmes régionaux comme des manifestations spatiales des tendances inhérentes à l'inégalité et à la concentration dans le fonctionnement normal de l'économie de marché.

Cependant, comme nous avons tenté de le démontrer, les explications de Myrdal et de Perroux ne sont pas entièrement satisfaisantes, pour des raisons différentes, mais qui se rejoignent au fond dans leur incompréhension du rôle de l'Etat

et dont nous allons essayer de dégager les conséquences pour la politique régionale.

Myrdal: les limites de la politique de redistribution des revenus

Myrdal conçoit l'intervention de l'Etat d'abord sous la forme d'une planification du développement mais davantage sous la forme de politiques redistributives dans lesquelles il voit le remède à tous les maux, ou presque. C'est mettre les paiements de transfert comme les allocations familiales et les prestations de chômage sur le même pied que les investissements productifs. Or, quand bien même le montant des uns et des autres serait de grandeur comparable, leurs effets sont radicalement différents.

Les transferts maintiennent le niveau de la demande globale en assurant aux plus démunis un niveau de vie socialement acceptable et en garantissant des services collectifs uniformes à la grandeur de la nation, soit; mais ils n'affectent jamais la distribution de la propriété des moyens de production qui est à la source des inégalités auxquelles ils sont censés pallier. Les investissements directs, au contraire, permettent non seulement de contrôler mais surtout d'accroître les moyens de production dont la mise en oeuvre engendre des richesses beaucoup plus considérables que les moyens investis. (En termes keynésiens, on dirait que le multiplicateur

des investissements est plus élevé que celui des dépenses de consommation.) Au Canada, on n'a qu'à demander à n'importe quel gouvernement provincial s'il préfère un investissement de cinq cents millions de dollars dans le secteur manufacturier ou un transfert équivalent sous la forme d'une subvention de péréquation pour contribuer au financement des allocations familiales... Il s'ensuit qu'une politique social-démocrate de redistribution des revenus ne peut contrecarrer ou contrebalancer efficacement les effets de la tendance à la concentration des investissements, même si elle demeure un outil important, voire indispensable, dans la lutte contre les disparités régionales à court et à moyen terme.

Pis encore, Myrdal considère les politiques redistributives comme allant de soi dans les sociétés capitalistes avancées. Si Keynes a établi qu'il était essentiel au bon fonctionnement de l'économie capitaliste de maintenir le niveau de la demande globale au moyen des dépenses publiques, il n'est pas dit que la classe moyenne et les détenteurs du capital comprennent ou acceptent d'emblée son raisonnement, surtout quand l'intérêt collectif entre en contradiction avec leur intérêt particulier. On pense immédiatement à la Proposition treize (13) qui vient d'être adoptée en Californie et aux concessions périodiques des gouvernements aux milieux d'affaires en ce qui a trait à l'indexation du salaire minimum ou l'accessibilité à l'assurance-chômage par exemple. En fait, dans les pays occidentaux, les politiques sociales que nous

connaissions aujourd'hui n'ont été mises en oeuvre qu'à la suite des pressions exercées par le mouvement organisé des travailleurs et avec la résistance du patronat et des classes moyennes. Ceci explique aussi pourquoi les politiques réformistes envisagées par Myrdal n'ont eu que peu de succès dans les pays du tiers-monde: dans la plupart des cas, la classe ouvrière n'y est pas suffisamment bien organisée et/ou il n'y existe pas de classe moyenne assez nombreuse qui puisse en supporter le fardeau. Mais nous nous éloignons quelque peu de notre sujet.

Il y a donc deux conséquences à retenir du point de vue de la politique régionale. Premièrement, si les politiques de redistribution des revenus sont un instrument indispensable de toute politique régionale (tant pour assurer la paix sociale et maintenir des standards nationaux dans les services publics que pour faciliter la réalisation du capital en augmentant le niveau de la demande globale), elles sont incapables à elles seules d'éliminer et même simplement d'empêcher l'émergence des disparités régionales. Deuxièmement, la mise en place de telles politiques ne dépend pas uniquement du bon vouloir ou de la clairvoyance des gouvernements, mais bien des intérêts de classe qu'ils défendent et du pouvoir politique et économique des classes ou couches de la société sur lesquelles ils s'appuient. Et malheureusement, n'en déplaise à Myrdal, la classe ouvrière est loin d'être partout aussi bien organisée que dans les pays scandinaves qui lui ont servi

d'exemple. D'ailleurs, il arrive souvent que la pénétration des syndicats est moins forte dans les régions défavorisées et que de telles régions soient assez conservatrices au plan politique, avec la double conséquence que les interventions en faveur de politiques égalisatrices y sont moins nombreuses et ont moins de poids que dans les régions plus favorisées, comme en témoigne particulièrement le cas des provinces maritimes au Canada.

Perroux: les limites de la stratégie des pôles de croissance

Comme à Myrdal, on peut également faire grief à Perroux de ne pas tirer toutes les conclusions de ses analyses pourtant fort pertinentes. Nous avons déjà souligné que Perroux et ses disciples n'accordent que peu d'importance aux conséquences de la stratégie des pôles de croissance pour les régions périphériques. Tous les pôles de croissance ont après tout leur propre périphérie; tout ce qui est décentralisation dans une perspective nationale n'est autre que centralisation dans une perspective régionale. Et cette centralisation prend souvent la forme d'un drainage des ressources, d'une satellisation et d'une désarticulation de l'économie périphérique au profit de celle du pôle.

Une autre ambiguïté qui vient remettre en cause la validité des pôles de croissance en tant que stratégie de développement

est le rôle que sont censées y jouer les industries et les firmes motrices. Si l'on s'en tient à la définition de Perroux d'une firme ou d'une industrie nouvelle, de grande dimension, à forte croissance et ayant recours à une technologie de pointe, on se rend compte que ces firmes et ces industries requièrent souvent énormément de capital et peu de main d'oeuvre, et donc qu'elles ne créent pas beaucoup d'emplois directs. C'est le cas de l'industrie extractive du pétrole et du gaz notamment. Les Albertains se plaignent déjà que l'"or noir" n'a pas apporté à l'économie de leur province l'industrialisation et la diversification tant attendues. Quant aux emplois indirects dérivés, ils appartiennent d'ordinaire au secteur tertiaire, et on les retrouve en particulier dans l'immobilier, la construction et les services financiers. C'est le type même d'activité qui entretient une prospérité artificielle susceptible de disparaître du jour au lendemain lorsque les puits de pétrole et de gaz viendront à s'assécher.

Certes, les industries motrices ne sont pas toutes de ce type. D'autres industries nouvelles et à forte croissance, comme la fabrication de transistors, exigent au contraire une main d'oeuvre abondante. Mais justement, les entreprises impliquées dans ce genre d'activité vont pour la plupart s'implanter dans des pays où les salaires sont dix, vingt et jusqu'à trente fois inférieurs à ceux qui prévalent dans les

pays développés. Et sans doute leur rentabilité supérieure est-elle directement imputable au fait qu'elles exploitent davantage leurs employés... (comme quoi la théorie des pôles de croissance ne permet pas d'établir à qui profite la dite croissance...). Autrement dit, dans bien des cas, les firmes motrices et dominantes de Perroux sont des entreprises multinationales, parmi lesquelles plusieurs tendent à localiser leurs investissements à coefficient de capital élevé mais créant peu d'emplois dans les pays développés et ceux requérant une main d'oeuvre abondante dans les pays où les salaires sont extrêmement bas. Or, les effets d'entraînement en aval et en amont de ce type d'investissement diffèrent de ceux des industries motrices observées par Perroux au cours des années cinquante, si bien qu'il devient de plus en plus difficile d'identifier des pôles géographiques de croissance. Cette tendance se voit encore accentuée par la mobilité accrue du capital, laquelle dénote une intégration de plus en plus poussée du marché mondial.

Mais venons-en au rôle de l'Etat proprement dit dans l'élaboration d'une stratégie de développement régional à partir des pôles de croissance. L'Etat doit-il désigner, encourager ou encore essayer d'établir délibérément des pôles de croissance? Dans la mesure où l'action de l'Etat vise à compenser ou tout au moins à faire obstacle aux "méfaits" des pôles, et dans la mesure surtout où ceux-ci constituent, néanmoins le véhicule privilégié de la croissance selon Perroux, il est évident que

l'Etat ne peut se contenter de désigner "pro forma" quelques "contre-pôles". Il doit au contraire essayer de les promouvoir par tous les moyens à sa disposition. C'est ici que l'on peut reprocher à Perroux, tout comme à Myrdal, de surestimer la capacité d'intervention de l'Etat. Dans une société capitaliste, l'Etat ne peut pas diriger les investissements là où il veut, ni en contrôler la répartition sectorielle, et encore moins orienter les profits qui en découlent. S'il parvenait à le faire (Dieu seul sait comment), il s'arrogerait ainsi un droit de propriété sur le capital et saperait par le fait même les fondements de la société sur lesquels est édifié son pouvoir. A défaut de cela, l'Etat doit se borner à inciter les entreprises à investir dans les régions problèmes, en espérant que les mesures mises en oeuvre produiront éventuellement l'effet escompté. Certes, l'expérience de certains pays européens et de l'Italie en particulier a démontré que l'Etat pouvait jusqu'à un certain point investir dans les secteurs productifs; mais c'est là une arme à deux tranchants puisque, ce faisant, la sphère des débouchés du capital privé s'en trouve réduite d'autant. Et peu de gouvernements d'Etats capitalistes sont capables ou même disposés à courir un tel risque.

En dernière analyse, la marge de manoeuvre dont bénéficie l'Etat en vue de susciter des pôles de croissance n'est pas uniforme dans tous les pays. Comme dans le cas des politiques de redistribution des revenus, elle varie en fonction de la structure politique et des rapports de classe au sein de la

société. Et il se pourrait bien que cette marge de manoeuvre, déjà insuffisante à notre avis, se trouve encore amoindrie par l'émergence des firmes multinationales et la mobilité accrue du capital.

NOTES

1. Richardson, Harry, "A Critique of Regional Growth Theory" texte mimeographié, Université d'Ottawa, 1972, p. 6.
2. Voir en particulier O'Connor, James, The Fiscal Crisis of the State, St-Martin's Press, 1973.
3. Holland, Stuart, Capital Versus the Regions, Macmillan, 1976.
4. Weber, Alfred, Theory of the Location of Industries, traduit de l'allemand par Karl J. Friedrich, University of Chicago Press, 1968, c. 1929.
5. Hotelling, Harold, "Stability in Competition", Economic Journal, XXXIX, no. 153, mars 1929.
6. Lösch, August, The Economics of Location, traduit de l'allemand par W. H. Woglom, Yale University Press, 1971, c. 1954.
7. Isard, Walter, Location and Space Economy, M.I.T. Press, 1956.
8. Ponsard, Claude, Economie et espace, SEDES, 1955.
9. Schärliig, Alain, Localisation optimale et théorie des graphes, Cahiers Pareto, no. 19, 1969.
10. Voir par exemple Parsons, G.F., "The Giant Manufacturing Corporations and Balanced Regional Growth in Britain", Area, IV, no. 2, 1972.
11. Massey, Doreen, "Towards a Critique of Industrial Location Theory", Antipode, V, no. 3, décembre 1973, p.34.
12. Lösch, August, op. cit., p. 363, cité and Holland, Stuart, op. cit., p. 10.
13. Richardson, Harry, op. cit., p. 7.
14. Massey, Doreen, op. cit., p. 34.
15. Palandar, T., cité et traduit par Webber, Michael J., Impact of Uncertainty on Location, M.I.T. Press, 1973, p. 27.

16. Koopmans, Tjalling, et Beckmann, Martin J., "Assignment Problems and the Location of Economic Activities", Econometrica, XXII, 1957.
17. Beckmann, Martin J., "Equilibrium versus Optimum: Spacing of Firms and Patterns of Market Areas", dans Funck, R., éd., Recent Developments in Regional Science, p. 50 et 56.
18. Massey, Doreen, op. cit., p. 38.
19. Conseil Economique du Canada, Vivre ensemble, 1977, p. 29.
20. Courchesne, Thomas J., "Le Système des transferts et les disparités régionales", traduction de Michel Vastel, Le Devoir, 13 février 1978, p. 5.
21. Voir entre autres Holland, Stuart, "Regional Underdevelopment in a Developed Economy; the Italian Case", Regional Studies, V, 1971; Castellano, Cesare, "Dualité et dualisme: le cas italien", Economie appliquée, XXIV, no. 1-2, 1971; et Poncet, Jean, Le sous-développement vaincu? La lutte pour le développement en Italie méridionale, en Tunisie et en Roumanie, Editions Sociales, 1970.
22. Voir O.C.D.E., Reappraisal of Regional Policies in OECD Countries, 1974, en particulier "Check-list of central government incentives to promote industrial location for regional policy purposes", pp. 145-172.
23. Hoover, Edgar, et Fisher, Joseph, "Research in Regional Economic Growth" dans Problems in the Study of Economic Growth, Universities National Bureau of Economic Research, 1949.
24. Rostow, Walt, Les Etapes de la croissance économique, traduit de l'américain par M. J. du Rouret, Editions du Seuil, 1962, c. 1960.
25. Clark, Colin, Conditions of Economic Progress, Macmillan, 1951.
26. North, Douglass, "Location Theory and Economic Growth", Journal of Political Economy, LXIII, no. 93, juin 1955, p. 245.
27. Kuznets, Simon, "Underdeveloped Countries and the Pre-industrial Phase in the Advanced Countries", dans Agawarla, A.N., et Singh, S.P., éditeurs, Economics of Underdevelopment, Oxford University Press, 1969, c. 1958, p. 151.

28. Voir par exemple Andrews, Richard, "The Mechanics of the Urban Economic Base: Historical Development of the Base Concept", Land Economics, XXIX, 1953, et Derycke, Pierre-Henri, L'Economie urbaine, P.U.F., 1970.
29. Voir, entre autres, MacIntosh, W.A., "Economic Factors in Canadian History", Canadian Historical Review, IV, mars 1923, et tous les travaux de Harold Innis, dont Problems of Staple Production in Canada, University of Toronto Press, 1933, ainsi que ceux de Hugh Aitken.
30. North, Douglass, op. cit.
31. Metzler, Lloyd, "A Multiple Region Theory of Income and Trade", Econometrica, XVIII, 1950.
32. North, Douglass, op. cit., p. 257.
33. Watkins, Melville, "A Staple Theory of Economic Growth", Canadian Journal of Economics and Political Science, XXIX, no. 2, mai 1963, p. 144.
34. Voir par exemple Pfister, R.L., "External Trade and Regional Growth: a Case Study of the Pacific Northwest", Economic Development and Cultural Change, XI, no. 2, janvier 1963.
35. Buckley, Kenneth, "The Role of Staple Industries in Canada's Economic Development", Journal of Economic History, XVIII, no. 4, déc. 1958.
36. Tiebout, Charles M., "Exports and Regional Economic Growth", Journal of Political Economy, LXIV, no. 2, 1956.
37. Myrdal, Gunnar, Economic Theory and Underdeveloped Regions, Duckworth, 1957, p. 26.
38. Ibid., p. 17.
39. Kaldor, Nicholas, "The Case for Regional Policies", Scottish Journal of Political Economy, XVII, no. 3, novembre 1970, p. 340.
40. Ibid., p. 344.
41. Hirschman, Albert O., Strategy of Economic Development, Yale University Press, 1958.
42. Voir le numéro 4 d'Espaces et sociétés (1971) consacré entièrement aux travailleurs étrangers.

43. Voir les travaux de Samir Amin, en particulier L'Accumulation à l'échelle mondiale, Anthropos, 1970.
44. Voir les travaux de Celso Furtado, Raoul Prebisch, Hans Singer, etc.
45. Myrdal, Gunnar, op. cit., p. 41
46. Ibid., p. 80.
47. Richardson, Harry, op. cit., p. 3.
48. Pour un bon exposé critique des diverses variantes, voir Tamas Szentes, The Political Economy of Underdevelopment, Akademiai Kiado, 1971.
49. Myrdal, Gunnar, op. cit., p. 19.
50. Szentes, Tamas, op. cit., p. 102.
51. Perroux, François, "Note sur la notion de pôle de croissance", Economie Appliquée, VIII, no. 1-2, janvier-juin 1955, p. 309.
52. Ibid., p. 311.
53. Pour un exposé détaillé, voir Perroux, François, "La Firme motrice dans la région et la région motrice", Economie du XXe siècle, pp. 228-277, et Paelinck, Jean, "La Théorie du développement régional polarisé", Cahiers de l'I.S.E.A., série L, 1965.
54. Perroux, François, "Note sur la notion...", p. 314.
55. Perroux, François, "La Firme motrice dans la région...", p. 274.
56. Perroux, François, "Note sur la notion...", p. 318.
57. Voir Perroux, François, "Les Espaces économiques", Economie Appliquée, III, no. 1, 1950.
58. Moseley, Malcolm J., "Growth centres - a shibboleth?", Area, V, no. 2, 1973, p. 143.
59. Voir en particulier Paelinck, Jean, op. cit., et Boudeville, Jacques, L'Espace et les pôles de croissance, etc.
60. Voir, entre autres, Darwent, D.F., "Growth Poles and Growth Centres in Regional Planning - A Review", Environment and Planning, no. 1, 1969.

61. Mønsted, Mette, "François Perroux's Theory of 'Growth Pole' and 'Development Pole': a Critique", Antipode, VI, no. 2, juillet 1974, p. 107.
62. Higgins, Benjamin, "Pôles de croissance et pôles de développement comme concepts opérationnels", Cahiers Pareto, no. 24, 1971, p. 91.
63. Voir, entre autres, Blaug, Mark, "A Case of Emperor's Clothes: Perroux's Theories of Economic Domination", Kyklos, XVIII, 1964, et Lasuen, J.R., "On Growth Poles", Urban Studies, VI, no. 2, juin 1969.
64. Moseley, Malcolm J., op. cit., pp. 144-145.
65. Ibid., pp. 147-148.
66. Holland, Stuart, op. cit., p. 51.
67. Levitt, Kari, commentaire sur Perroux, François, "Les Industries motrices et la croissance d'une économie nationale", dans Perroux, éd., Problèmes de planification, Ecole des Hautes Etudes Commerciales, Montréal, 1964, p. 68.
68. Santos, Milton, "Sous-développement et pôles de croissance économique et sociale", Tiers-Monde, XV, no. 58, avril-juin 1974, p. 278.

CHAPITRE DEUXIEME

LE DEVELOPPEMENT INEGAL

Le phénomène n'est pas exclusif au Québec ni au Canada. Il se retrouve à des degrés divers dans tous les pays évolués du monde occidental; c'est donc dire que nous devons rechercher une loi générale, retracer un processus d'évolution en vertu duquel, à l'intérieur d'un espace économique donné, certaines régions réussissent à atteindre un degré de prospérité considérablement supérieur à celui d'autres régions voisines.<sup>1</sup>

Roland Parenteau

### INTRODUCTION

L'analyse critique des diverses théories libérales et néo-libérales (réformistes) du développement régional en fonction de la dichotomie équilibre - déséquilibre nous a permis d'en appréhender la portée et les limites. En même temps, elle ouvre la voie à l'examen d'un autre corps de théorie qui reconnaît également au départ le caractère inégal et déséquilibré de la croissance dans une économie capitaliste. Il s'agit de la critique marxiste de l'économie politique, à laquelle se rattache la thèse du développement inégal.

Pour plusieurs marxistes, l'étude du système capitaliste consiste surtout en une critique de l'économie politique. Celle-ci a pour objet de mettre à jour les rapports fondamentaux de production sur lesquels s'édifie la société capitaliste, avec l'intention d'indiquer les voies possibles de leur dépassement. Dans la conception que la société capitaliste se fait d'elle-même, l'économie (au sens large du terme,

c'est-à-dire toutes les activités de production et de distribution médiatisées par le marché) joue, de façon autonome, le rôle d'un mécanisme d'affectation optimale des ressources et d'équilibre dans les rapports sociaux. La critique qui cherche à exposer la cause des inégalités persistantes dans cette société doit nécessairement s'appliquer à montrer en quoi celles-ci sont attribuables au fonctionnement "normal" de l'économie capitaliste. C'est pourquoi la critique marxiste prend la forme d'une critique de l'économie politique. Chez les marxistes, le fonctionnement "normal" de la société capitaliste s'exprime à travers la loi de l'accumulation du capital et les rapports sociaux qui la sous-tendent. L'une des principales manifestations ou conséquences de l'accumulation est justement le développement inégal. Dans cette perspective, nous étudierons donc au cours de ce chapitre le fondement du développement inégal entre les régions ainsi que les mécanismes à travers lesquels celui-ci se transmet et se perpétue.

## SECTION I: LA GENESE DU DEVELOPPEMENT INEGAL

Avant même d'entamer l'étude de la notion de développement inégal, il convient d'exposer les grandes lignes de la loi générale de l'accumulation capitaliste puisque l'accumulation du capital constitue en quelque sorte la genèse même du développement inégal.

### 1. La loi de l'accumulation du capital

L'accumulation progressive du capital n'est jamais uniquement quantitative. Elle favorise tout autant qu'elle profite du progrès technique avec pour résultat l'accroissement des forces productives, lequel signifie concrètement qu'une quantité moindre de travail socialement nécessaire permet de produire autant sinon davantage de biens et services. Cet état de choses se reflète dans l'accroissement de la composition organique du capital, c'est-à-dire que le capital constant occupe une part de plus en plus grande au détriment du capital variable. Le capital constant représente ici la valeur des machines et des matières premières, soit les moyens de production proprement dits, alors que le capital variable correspond à la valeur de la force de travail ou, en d'autres termes, à la masse des salaires. Le développement de l'industrie moderne exige au préalable une certaine accumulation de capital qui constitue déjà en soi une forme

de concentration. Avec l'accroissement des forces productives, la masse des moyens de production à la disposition des capitalistes individuels augmente considérablement. "Tout capital individuel fonctionne comme foyer de concentration relatif."<sup>2</sup>

Parallèlement à ce mouvement de concentration vient s'ajouter ce que Marx appelle la centralisation du capital.<sup>3</sup> La concurrence incite les producteurs à baisser leurs prix. Or, le niveau des prix est inversement lié à celui de la productivité, qui dépend elle-même dans une large mesure de l'échelle de production, si bien que les grands capitaux finissent toujours par assujettir les petits. Cela est d'autant plus vrai que "plus le mode de production capitaliste se développe, et plus augmente le minimum des avances nécessaires pour exploiter une industrie dans ses conditions normales."<sup>4</sup> L'expansion du crédit bancaire ne vient que renforcer cette tendance en favorisant l'essor des sociétés par actions.

Pour Marx, la concentration spatiale de la production tient davantage à sa concentration sectorielle qu'à la proximité des matières premières ou à la réduction des frais de transport. La concentration des moyens de production en grandes unités résultant de l'utilisation généralisée des machines et de la production sur une grande échelle a entraîné la création de l'industrie moderne qui a déplacé les anciennes manufactures autrefois plus dispersées:

Une multitude d'ouvriers fonctionnant en même temps sous le commandement du même capital, dans le même espace, en vue de produire le même genre de marchandises, voilà le point de départ historique de la production capitaliste.<sup>5</sup>

Et on pourrait ajouter par extension, le point de départ du développement inégal. Centralisation, concentration sectorielle et concentration spatiale du capital ne sont pas synonymes, loin de là. Mais il n'en demeure pas moins qu'elles vont de pair. Plus il y a production sur une grande échelle, moins celle-ci est dispersée, toutes autres choses étant égales. A l'ère du capitalisme monopoliste, où les tendances à la concentration et à la centralisation sont poussées à l'extrême, comme l'avait si bien entrevu Marx, il est inévitable qu'il y ait des régions laissées pour compte. Ainsi que l'exprime Ernest Mandel,

Le processus de croissance de cette économie est essentiellement un processus d'investissements de capitaux recherchant des profits supérieurs à la moyenne. Les facteurs dont dépendent ces profits ne peuvent être également répartis sur le territoire national, même d'un petit pays. Ils le sont encore moins dans un pays à extension géographique plus étendue.<sup>6</sup>

La contrepartie de la concentration et de la centralisation du capital est évidemment le déplacement et le regroupement de la main-d'oeuvre, sans lesquels l'expansion de la production capitaliste serait beaucoup plus malaisée. Comme nous y avons fait allusion précédemment, le progrès technique et les impératifs de la concurrence encouragent la

substitution de nouvelles machines plus perfectionnées aux anciennes. Ceci a pour effet d'éliminer des emplois dans une branche de production donnée et d'en créer d'autres ailleurs avec l'ouverture de nouveaux marchés pour les matières premières et la mise sur pied d'industries entièrement nouvelles. Le développement des forces productives dans une branche occasionne donc une diminution relative, sinon absolue, de l'emploi dans cette branche, engendrant ainsi une surpopulation relative de main-d'oeuvre qui n'est qu'imparfaitement absorbée par l'expansion dans les autres branches. L'existence d'un tel réservoir de main-d'oeuvre, constamment renouvelé par l'afflux de migrants ruraux, facilite grandement la réalisation du capital en freinant les pressions sur les salaires.<sup>7</sup> Cette armée industrielle de réserve se développe en même temps que la production capitaliste. C'est la loi générale de l'accumulation capitaliste:

Les mêmes causes qui développent la force expansive du capital amenant la mise en disponibilité de la force de travail, la réserve industrielle doit augmenter avec les ressorts de la richesse.<sup>8</sup>

Marx distingue au moins cinq couches ou catégories dans la surpopulation relative formant l'armée industrielle de réserve et dont chacune trouve un parallèle dans l'analyse des problèmes régionaux contemporains. Il s'agit d'abord de ce qu'il appelle un surplus de population flottant, comparable à certaines définitions courantes du chômage frictionnel,

essentiellement involontaire et qu'on retrouve surtout en milieu urbain. Vient ensuite la surpopulation latente, apparentée à la notion moderne de chômage déguisé, qui consiste en une masse de travailleurs chassés de l'agriculture et n'ayant pas encore trouvé un emploi dans l'industrie. Ce type de chômage est fort répandu dans les pays "sous-développés". En troisième lieu, on retrouve une surpopulation stagnante, occupant des emplois irréguliers, non spécialisés et sous-payés dans le secteur des services; de nos jours, bon nombre d'employés dans le service domestique, par exemple, se recrutent parmi les travailleurs immigrés. Puis il existe une couche encore plus pauvre de chômeurs, d'accidentés du travail et d'assistés sociaux, souvent incapables de travailler,<sup>9</sup> et dont le soutien incombe à la classe ouvrière et à la petite bourgeoisie par le biais du fardeau fiscal. Ils sont souvent fort nombreux dans les régions déclinantes où l'emploi industriel est soit inexistant, soit dépendant de quelques entreprises seulement. Que l'une d'entre elles vienne à fermer et l'existence même d'une ville, voire d'une région, est menacée, comme dans le cas de la fermeture de l'usine de la Domtar à East Angus. Enfin, Marx identifie une population nomade, soit l'ensemble des travailleurs, souvent originaires des campagnes, qui suivent les grands projets d'infrastructure ou miniers et qu'il désigne sous le nom imagé d'infanterie légère du capital. Plus près de nous, on pense immédiatement aux ouvriers qui travaillent

aux projets hydroélectriques de la Manicouagan et de la Baie James, ainsi qu'à celui des sables bitumineux de l'Alberta.

Marx dépeint aussi avec vigueur et par le menu détail l'impact de la migration des campagnes vers les villes, la misère et le déracinement des travailleurs, ainsi que la congestion urbaine et la spéculation immobilière qui l'accompagnent. Déjà, presque cent ans avant les analyses de la question urbaine,<sup>10</sup> il pressent l'hypertrophie des grandes villes et l'appauvrissement des campagnes, ainsi que toutes les conséquences du déséquilibre rural - urbain.

## 2. Le développement inégal dans l'espace

Comme on le voit, les rapports entre la ville et la campagne occupent une place prépondérante dans l'analyse de Marx. C'est le fondement spatial de la division du travail qui rend possible le développement des forces productives à l'échelle que nous connaissons maintenant:

Toute division du travail développée qui s'entretient par l'intermédiaire de l'échange des marchandises a pour base fondamentale la séparation de la ville et de la campagne.<sup>11</sup>

Reprenons maintenant le raisonnement de Marx en substituant l'opposition métropole (ou centre) - périphérie à l'opposition ville - campagne. Le rôle de la périphérie à

l'égard de la métropole est double. D'une part, les régions périphériques constituent pour la métropole des réservoirs importants de main-d'oeuvre dont l'existence contribue à la stabilisation des salaires et, inversement, dont l'absence tend à faire baisser le taux de rémunération du capital et à rendre plus difficile son expansion cyclique. D'ailleurs, quand pour une raison ou pour une autre il y a pénurie de "bras" dans une région donnée que les migrations interrégionales n'arrivent pas à combler, les capitalistes n'hésitent pas à recourir aux travailleurs étrangers, comme en témoigne l'expérience de plusieurs pays européens. La main-d'oeuvre étrangère offre en effet de multiples avantages: elle coûte généralement moins cher, elle est moins exigeante parce que mal protégée dans le pays d'accueil et, finalement, elle peut être renvoyée plus aisément quand elle n'est plus requise.<sup>12</sup>

D'autre part, les régions périphériques servent simultanément de débouchés d'appoint et de sources de matières premières à la production industrielle des centres plus développés. Elles échangent leur production agricole, minière ou forestière contre des produits manufacturés en provenance des régions métropolitaines. Les conséquences de cette spécialisation de la production, reproduite tant à l'échelon interrégional qu'à l'échelon international, ont été davantage approfondies par ses disciples que par Marx lui-même.<sup>13</sup> Plus récemment, l'intérêt renouvelé envers l'étude des mécanismes du sous-

développement, coïncidant avec l'accession à l'indépendance des pays du Tiers-Monde, a donné naissance à plusieurs thèses allant de celle sur la détérioration des termes de l'échange<sup>14</sup> à celle de l'échange inégal.<sup>15</sup> Il serait hors de propos d'en discuter ici. L'essentiel à retenir est que l'appropriation privée de la plus-value socialement produite engendre à la fois des régions sur-développées et des régions sous-développées et que la coexistence des unes et des autres assure au capital une accumulation plus rapide, quand ce n'est pas une rémunération plus grande.

L'extension du capitalisme s'accompagne donc du développement correspondant des inégalités, non seulement entre pays, mais aussi entre régions d'un même pays. A cet égard, il serait absurde de fétichiser les frontières politiques existantes: les mécanismes du développement inégal sont fondamentalement les mêmes, qu'ils jouent entre deux pays ou à l'intérieur d'un même pays (seules les règles du jeu en diffèrent quelque peu, comme nous le verrons plus loin). C'est inhérent à la logique propre de l'accumulation.

La meilleure preuve en est qu'il n'existe pas vraiment de développement inégal avant le début de l'accumulation primitive. En effet, considérons une société communiste primitive aux moyens de production élémentaires. Dans cette société, tous les membres sont engagés dans la production; le surplus, s'il y en a, est réparti équitablement entre tous les membres.

Les régions et les espaces ne sont différenciés que par les conditions plus ou moins favorables du milieu, c'est-à-dire le climat, la géographie et les ressources. Compte tenu de ces conditions qui varient d'une région à l'autre, certaines sociétés sont plus avancées que d'autres. Les Iroquois, par exemple, maîtrisaient l'agriculture alors que les Algonquins se livraient encore à la chasse, à la pêche et à la cueillette pour subvenir à leurs besoins.<sup>16</sup> Mais ces sociétés ne sont pas pour autant inégalement développées car elles progressent en isolation les unes des autres. Il n'y a pas de transfert d'une part du surplus d'une société à l'autre ou d'une région à une autre. Les régions peuplées font figure de régions développées, alors que les régions inhabitées sont encore simplement non développées, mais certainement pas sous-développées. Ce n'est que lorsque les forces productives sont suffisamment développées pour générer un surplus produit par une classe et approprié par une autre qu'apparaît la possibilité du développement inégal. Avant cela, il ne saurait en être question.

De la même manière, plus le capital (dérivant du profit, lequel n'est que la forme prise par le surplus dans une économie capitaliste) accumulé est considérable, plus grande est la possibilité du développement inégal. Quand le surplus est approprié privément et capitalisé, il devient possible d'en prélever une fraction et de la transférer d'un espace à l'autre, pourvu que les rapports d'échange entre les deux (comme pour

les classes) soient médiatisés par le marché. C'est ainsi que, pour emprunter l'expression de Milton Santos, "les espaces deviennent différenciés par leur charge en capital"<sup>17</sup> beaucoup plus que par leurs richesses naturelles ou une quelconque valeur intrinsèque de leur sol.

Bien entendu, certaines localités présentent parfois des avantages indéniables, mais il ne faut jamais perdre de vue que, sauf dans le cas des ressources naturelles, il s'agit d'avantages acquis:

Souvent, on a voulu impliquer à ce propos la politique délibérée des gouvernements bourgeois. Poussés par une volonté centralisatrice jacobine, qui s'expliquerait surtout par le désir politique d'affirmer l'unité nationale jeune et souvent caduque, ces gouvernements auraient systématiquement favorisé certaines régions comme la capitale rapidement hypertrophiée (Paris, Berlin, Londres, Bruxelles), des régions métropolitaines à implantation financière décisive (New York, Amsterdam, Milan), des régions qui avaient joué un rôle stratégique particulier dans le processus d'unification nationale (Prusse, Piémont, Hollande, etc.).<sup>18</sup>

Et encore, en admettant que des accidents géographiques (par exemple, la proximité de grandes voies d'eau) et géologiques (l'existence de bassins miniers) aient pu prédéterminer l'essor de certaines régions, ce ne sont pas les régions ou les espaces eux-mêmes qui se trouvent ainsi valorisés, mais bien le capital qui détient le droit de propriété sur ces espaces (pourvu, bien sûr, que ces avantages puissent être exploités commercialement...). Car l'espace aussi a été approprié privément. Le Zaïre possède sans doute plus de

richesses naturelles que l'Angleterre ou la Belgique. Mais les dépôts de cuivre du Shaba ont valorisé les actions de l'Union minière belge, pas l'espace congolais.

Un bon exemple de ce type d'analyse en termes d'"avantages naturels" nous est offert dans l'étude du Conseil économique du Canada sur les disparités régionales parue en 1977. Nous nous référons en particulier au chapitre premier intitulé pompeusement "l'héritage de l'histoire", dans lequel on omet complètement, ô paradoxe, d'examiner les effets des politiques passées sur l'état actuel des disparités régionales au pays. La première réflexion profonde du Conseil, c'est que "le climat, la géographie et le tracé des liaisons ferroviaires ont été les principaux facteurs influençant l'emplacement des centres d'activité économique..."<sup>19</sup> A remarquer d'abord que le Conseil place sur le même pied les contraintes de la nature et le fruit de l'intervention délibérée des pouvoirs publics, comme si les deux étaient du même ordre. L'étude énumère ensuite les "avantages naturels" (sic) dont auraient bénéficié les diverses régions du pays:

Halifax, dont le port est libre de glace en hiver, avait depuis longtemps une importance stratégique, mais son rôle commercial ne s'accrut pas autant... Montréal continua cependant de progresser, grâce à sa position enviable au confluent du Saint-Laurent et de l'Outaouais... Toronto connut un développement initial plutôt lent en raison de facilités de transport médiocres... Winnipeg, située sur les deux chemins de fer (resic! quelle position inconfortable) transcontinentaux, devint l'un des principaux centres commerciaux de l'Ouest... Dotée d'un port de mer,

Vancouver fut choisie comme terminus occidental des deux chemins de fer... et possédait ainsi les conditions propices à sa croissance ultérieure.<sup>20</sup>

Dans cette perspective simpliste, on comprend mal en effet comment Halifax, en dépit de tous ses atouts, a périclité par rapport aux autres grandes villes du pays depuis la Confédération. La croissance spectaculaire de Toronto est encore plus inexplicable. Cette dernière n'avait pas de port, pas de réseau de transport convenable, pas de ressources particulières, alors que Halifax constituait déjà un centre commercial important depuis au moins cinquante ans! Ce qu'il y a d'étrange, c'est que le fait d'être situé à une extrémité du chemin de fer, ou à mi-chemin, a fait des merveilles pour Vancouver et Toronto, mais pas pour Halifax située à l'autre extrémité...

Le chapitre ne renferme qu'une seule remarque sensée, à savoir que les richesses naturelles d'une région ne profitent pas nécessairement à ses habitants car elles peuvent "appartenir à des Canadiens d'autres régions ou même à des intérêts étrangers."<sup>21</sup> Malheureusement, on ne tente même pas (surtout pas!) de vérifier cette hypothèse ultérieurement. Au contraire, on poursuit en disant que "la progression constante de la technologie et les connaissances accumulées par les travailleurs... sont les facteurs déterminants du niveau de vie." De là à conclure que tous ceux qui ont un revenu inférieur à la moyenne sont des ignorants et des incapables.

puisqu'ils n'ont pas su absorber les "progrès technologiques",  
il n'y a qu'un pas...<sup>22</sup> Comme on le voit, ce genre d'analyse  
donne lieu à des interprétations de la réalité canadienne  
au mieux ambiguës et au pire, franchement erronnées...

## SECTION II: LA LOI DE DEVELOPPEMENT INEGAL

Même s'il en a expliqué l'émergence, Marx a rarement utilisé l'expression "développement inégal" au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Il a parlé surtout de phases, de niveaux de développement différents. Tout au plus a-t-il fait allusion au développement inégal de l'art et de la production matérielle. C'est Lénine qui, le premier, a énoncé la loi de développement inégal en 1915:

L'inégalité du développement économique et politique est une loi absolue du capitalisme.<sup>23</sup>

Un an plus tard, il la reprenait en ces termes dans L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme:

Le développement inégal et par bonds des différentes entreprises, des différentes industries et des différents pays est inévitable en régime capitaliste.<sup>24</sup>

Pour Lénine, le développement inégal est la tendance du système capitaliste à produire et reproduire la richesse et la pauvreté, le développement et le sous-développement. Il s'étend à la fois aux branches de production, aux pays et aux régions, ainsi qu'au mode de production lui-même. Une formation sociale donnée se caractérise toujours par un mode de production dominant auquel viennent souvent se greffer des survivances d'un mode de production antérieur.

Dans L'impérialisme, Lénine circonscrit son analyse du développement inégal aux rapports entre pays et à ceux entre

les différentes branches de production (en particulier entre l'agriculture et l'industrie), puisqu'il traite surtout de la formation des monopoles et de l'exportation des capitaux. Cependant, presque vingt ans auparavant, dans son remarquable ouvrage sur le développement du capitalisme en Russie, il montre clairement le lien entre la division territoriale du travail et la manufacture.<sup>25</sup> Il va même plus loin et parle déjà de colonialisme interne à propos des rapports économiques entre la Russie centrale et le Caucase:

Ce concept de colonie s'applique encore davantage au Caucase. On sait que la "conquête" économique du Caucase par la Russie a été beaucoup plus tardive que sa conquête politique et que, de nos jours, elle n'est pas encore complètement terminée... On a assisté, d'une part, à une forte colonisation de cette région... D'un autre côté, on a assisté à l'éviction des industries indigènes "artisanales"... que la concurrence des produits importés de Moscou a fait tomber en décadence. La concurrence des articles de Toulon et de Belgique a ruiné la vieille industrie des armes, celle des produits russes a éliminé le travail artisanal du fer, du cuivre, de l'or... de la soude, du cuir,... de l'industrie du bonnet à poil... la production des outres et des cruches... C'est ainsi que le capitalisme russe a entraîné le Caucase dans la sphère des échanges mondiaux, a évincé les particularités locales... et s'est créé un marché pour ses fabriques... Il est inutile d'ajouter que l'on retrouve des phénomènes analogues en Asie centrale, en Sibérie, etc.<sup>26</sup>

Il faut préciser cependant que chez Lénine, comme chez Marx,<sup>27</sup> l'extension du capitalisme aux régions limitrophes de la Russie conserve un caractère progressiste, même quand elle prend la forme d'une colonisation intérieure, car ces régions éloignées en étaient encore à un mode de production

pré-capitaliste. L'épanouissement du capitalisme entraîne certes la prolétarianisation des masses paysannes, mais il assure en même temps un accroissement prodigieux des forces productives et laisse entrevoir le dépassement de ce mode de production. On peut seulement regretter que Lénine n'ait pas eu le temps de se pencher davantage sur les effets de la désarticulation et de l'extraversion dans une économie colonisée. Ceci dit, il avait très bien compris que la distinction entre marché interne et marché extérieur est au fond assez superficielle et que les méfaits du colonialisme ne sont pas réservés exclusivement aux seules colonies "politiques" au sens étroit du terme.

La notion de développement inégal est ensuite accaparée par Trotsky et Boukharine à qui elle sert alternativement de justification politique à la thèse de la révolution permanente et à celle du socialisme en un seul pays.<sup>28</sup> Chez eux, et ils sont en cela fidèles à Lénine, la loi de développement inégal n'acquiert vraiment toute sa signification qu'en tant que loi politique du capitalisme. Si le développement inégal imprègne toutes les sphères de l'activité économique,<sup>29</sup> c'est néanmoins l'étude de ses implications politiques pour la stratégie révolutionnaire qui est primordiale. Les trotskystes vont même jusqu'à en faire la loi universelle de l'histoire de l'humanité,<sup>30</sup> ce avec quoi nous sommes en complet désaccord. Comme nous l'avons exprimé antérieurement, le développement inégal ne peut précéder l'accumulation de capital.

Cependant nous nous éloignerions passablement de notre sujet si nous tentions de vider ou simplement d'approfondir cette question. Aussi ne nous attarderons-nous pas plus longtemps à cette interprétation particulière.

Il faudra attendre le renouveau de la pensée marxiste dans les années soixante avec les travaux, entre autres, de Samir Amin et d'André Gunder Frank avant que la notion de développement inégal ne reprenne la place qui lui est due en tant qu'instrument d'analyse de la réalité sociale contemporaine.

### SECTION III: LES MECANISMES DU DEVELOPPEMENT INEGAL

Nous examinerons maintenant de façon sommaire les mécanismes à travers lesquels se transmet et se perpétue le développement inégal. Marx a défini abstraitement trois conditions ou caractéristiques fondamentales de la production capitaliste, à savoir,

la généralisation de la forme marchandise des produits (le marché généralisé), la généralisation de la forme marchandise de la force de travail (l'existence d'un marché, unique, du travail), la généralisation de la concurrence des capitaux (l'existence d'un marché, également unique, du capital, qui s'exprime par la péréquation du taux de profit).<sup>31</sup>

Le développement inégal se reproduit sur chacun de ces trois plans, celui de l'échange des marchandises, celui des migrations de main-d'oeuvre et celui des flux de capitaux. Nous les aborderons tour à tour en attachant une importance particulière à leurs incidences régionales.

#### 1. L'échange des marchandises

La circulation des marchandises est le lieu privilégié de l'analyse de bien des économistes bourgeois (cf. la théorie de l'avantage comparé, les courbes d'utilité, la thèse de la souveraineté du consommateur, etc.). C'est aussi le domaine dans lequel l'inégalité est la plus difficile à percevoir et, par extension, à démontrer. La raison en est très simple.

L'échange marchand est toujours présenté formellement comme un échange d'équivalents. Or, qui dit équivalent dit équitable. Les producteurs et les consommateurs étant par définition rationnels, il serait étonnant qu'ils consentissent à un échange inéquitable. Et pourtant...

La première constatation qui vient à l'esprit est que pour agir de façon rationnelle, il faut avoir la liberté de choix. Cette liberté de choix existe peut-être dans les modèles de concurrence parfaite, mais pas dans le cas des rapports entre une grande et une petite nation, entre le salarié de Sudbury et l'INCO, etc. Comme le rappelle François Perroux à propos du théorème Heckscher-Ohlin-Samuelson, cette apothéose de la théorie classique du commerce international:

... il est un exemple remarquable de ces conceptualisations implicitement normatives qui procurent un cadre de pensée conformiste, servent inconsciemment les partenaires forts et puissants, et privilégient l'économie de marché, dans un domaine où les inégalités de pouvoirs et les opérations hors marché ne peuvent pas être omises.<sup>32</sup>

Le rapport de forces est parfois tellement disproportionnel qu'il devient plus pertinent de parler d'extorsion que d'échange. Ceci dit, si valable que soit cette explication, elle n'éclaire pas pour autant l'état des rapports entre deux branches de production dans un pays capitaliste développé. On ne peut quand même pas interpréter les relations d'une firme moyenne en Nouvelle-Ecosse avec une grande firme en Ontario en fonction des rapports entre la United Fruit

et le travailleur agricole équatorien! Il faut donc chercher ailleurs pour comprendre l'émergence du développement inégal entre régions d'un même pays.

a) L'échange inégal

A cet égard, l'hypothèse la plus intéressante nous est fournie par Arghiri Emmanuel avec la théorie de l'échange inégal. La version la plus simple de la théorie attribue l'échange inégal à la tendance à la péréquation du taux de profit dans une économie capitaliste. Pour en faciliter la compréhension, nous reproduirons textuellement l'exemple d'Emmanuel.<sup>33</sup>

Branches	c	v	m	V	T	p	L
	Cap. cons.	Cap. var.	Plus-Value	Valeur	Taux de profit	Profit	Prix de produc.
				$c+v+m$	$\frac{\Sigma m}{\Sigma c+\Sigma v}$	$T(c+v)$	$c+v+p$
I	80	20	20	120		20	120
II	90	10	10	110	20%	20	120
III	70	30	30	130		20	120
	240	60	60	360		60	360

Supposons un système économique fermé, composé de trois branches de production à composition organique différente et ayant le même taux de plus-value (c'est-à-dire, même taux général

de salaire ). La plus-value représente la valeur ajoutée à la fin du cycle de production après le paiement du salaire. Le taux de plus-value est le rapport de la somme de la plus-value (produite dans les trois branches) à la somme des salaires alors que le taux de profit est le rapport de cette même somme à la somme du capital engagé. La somme des plus-values dans l'ensemble du système est nécessairement égale à la somme des profits.

Dans ce système, la plus-value réalisée dans chaque branche ne peut égaler le profit réalisé dans chaque branche, car alors les taux de profit varieraient substantiellement d'une branche à l'autre. Or, tel n'est pas le cas à cause de la mobilité du capital. Quand le taux de profit est momentanément supérieur à la moyenne dans une branche donnée, le capital des autres branches s'y précipite jusqu'à ce que les possibilités de profit dans cette branche soient de nouveau conformes à la moyenne (en termes marginalistes, on dirait qu'un surcroît dans l'offre de capital en fait baisser le prix, c'est-à-dire le taux de rendement escompté, d'où la tendance à la péréquation du taux de profit. C'est pourquoi dans le système capitaliste les marchandises s'échangent, non pas à leurs valeurs (soit la somme du capital engagé et de la plus-value créée dans la production), mais à leurs prix de production (soit la somme du capital engagé et du profit rétribuant le capital). S'il en était autrement, les capitalistes n'auraient aucun intérêt à moderniser leur entreprise,

c'est-à-dire à augmenter la composition organique de leur capital, car plus ils investiraient du capital, moins celui-ci serait rétribué. Ce n'est manifestement pas le cas. Le profit est toujours proportionnel au capital engagé :

Personne, ni entreprise, ni pays, ne continuerait à accumuler, si les profits n'étaient pas proportionnels au capital investi. Les prix selon les valeurs seraient une prime à la non-mécanisation. Le progrès technologique serait bloqué.<sup>34</sup>

Comme le montre notre exemple, la péréquation du taux de profit entraîne donc un transfert de plus-value d'un groupe d'entreprises à l'autre, soit de celles où la composition organique est inférieure à la moyenne à celles où elle est supérieure à la moyenne (c'est-à-dire de la branche III à la branche II). Il s'agit là d'une forme, la plus simple, de l'échange inégal, par le biais de laquelle une branche de production, un ensemble d'industries accapare une partie du surproduit qui devrait normalement échoir à une autre branche. Elle est imputable à la transformation des valeurs en prix de production.

Emmanuel qualifie cette forme de non-équivalence d'échange inégal au sens large et la distingue de l'échange inégal au sens strict, qu'il attribue à la différenciation des salaires. Le premier "existe dans tout échange en système capitaliste, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la nation"<sup>35</sup> alors que le second ne joue que dans les échanges internationaux. Selon Emmanuel, l'échange inégal, au sens large,

que nous avons résumé ci-haut, est aggravé dans le commerce international quand l'échange des produits reflète des compositions organiques identiques, une productivité égale mais des taux de salaire radicalement différents. Dans ce cas-là, il y a transfert supplémentaire de valeur du pays à bas salaires à celui à salaires plus élevés. Ce type d'échange inégal ne peut normalement prévaloir à l'intérieur des frontières nationales car des facteurs institutionnels, notamment l'action des syndicats et les réglementations gouvernementales, garantissent habituellement un taux de salaire uniforme dans une même industrie et dans des industries à productivité semblable.

Dans le cadre national, l'existence d'un marché du travail et d'un marché des capitaux unifié empêche donc, théoriquement du moins (un marché, on le sait, est toujours imparfait<sup>36</sup>), une extorsion encore plus grande du surplus. Mais l'échange inégal demeure. Le fait que les multiples paiements de transfert contribuent à rétablir un certain équilibre ne change rien aux données du problème. La persistance des inégalités régionales dans tous les pays industrialisés incite plutôt à penser que ce mode de compensation est pour le moins inefficace.

b) La détérioration des termes de l'échange

Un autre aspect de l'échange inégal, plus tangible celui-là, est la détérioration des termes de l'échange. Pour une

région donnée, les termes de l'échange ("barter, terms of trade") mesurent la quantité (physique) de biens qu'elle peut importer avec les recettes de ses exportations. Une détérioration de ses termes de l'échange implique que la quantité de ce qu'elle peut importer à partir d'un volume fixe d'exportations diminue avec le temps. En d'autres mots, les prix de ses importations augmentent plus rapidement que ceux de ses exportations, avec pour conséquence un appauvrissement relatif, sinon absolu, d'une région par rapport à l'autre.

L'évolution du commerce international depuis la deuxième guerre mondiale<sup>37</sup> nous apprend que les prix des matières premières augmentent moins vite que ceux des produits manufacturés. Or, fait significatif, cet état de choses correspond, dans une large mesure, à la spécialisation internationale du travail imposée par le marché mondial. Les pays sous-développés exportent des matières premières et des produits semi-finis (des textiles, par exemple) et importent des produits manufacturés. Une situation semblable prévaut au Canada, où les provinces de l'Ouest et des Maritimes servent de réservoir de matières premières et de marché à la production manufacturière du Québec et de l'Ontario. Elle est également reproduite dans les rapports entre le sud et le nord de l'Ontario, entre Montréal et le reste du Québec et ainsi de suite.<sup>38</sup>

Si le déséquilibre des échanges internationaux (et tous les effets néfastes de la spécialisation, de la dépendance technologique, etc.) est un fait avéré, et les négociations

entre les pays développés et le groupe des 77 en vue d'instaurer un "nouvel ordre économique mondial" en constituent un exemple probant, en revanche, le déséquilibre des échanges interrégionaux l'est beaucoup moins. Car le problème est plus difficilement perceptible au niveau régional. Le marché national est le cadre par excellence du capitalisme industriel. La plupart des interventions de l'Etat n'ont toujours en vue que le cadre national. Même les statistiques recueillies par l'Etat servent à masquer les rapports véritables entre les régions. Au Canada, les statistiques sur le commerce interrégional, quand elles existent, sont de qualité douteuse ou présentées sous une forme inadéquate.<sup>39</sup> Les quelques rares études sur les termes interrégionaux de l'échange montrent cependant que les mouvements divergents dans les prix peuvent avoir des effets désastreux sur l'économie d'une région. Il arrive même que des mouvements de prix défavorables découlent directement de réglementations étatiques.<sup>40</sup> Il va sans dire que les régions périphériques, où la structure industrielle est souvent déficiente, sont particulièrement vulnérables à ces fluctuations de prix. Ceci a fait dire à Robert Lafont:

Le cadre de l'Etat centralisé est le plus mauvais que puisse trouver une région... à l'intérieur de cet Etat, le désordre capitaliste jouit d'une liberté absolue, puisque le protectionnisme n'est conçu qu'au niveau national. La déstructuration de l'économie d'une région n'est pas sentie comme un mal, pourvu que globalement l'Etat ne se sente pas appauvri.<sup>41</sup> (C'est nous qui soulignons)

Or, l'intérêt national ou global, même s'il est formellement présenté comme tel, est en fait formulé par et dans l'intérêt de groupes particuliers. Est-il nécessaire d'ajouter qu'au Canada, au moins depuis l'adoption de la "National Policy", ces groupes dominants ne représentent pas l'intérêt des provinces maritimes?<sup>42</sup>

c) Le commerce régional

L'échange inégal et la détérioration des termes de l'échange concernent les échanges interrégionaux. Le développement inégal se reproduit également au niveau du commerce régional proprement dit. Nous n'en donnerons que pour exemple l'implantation des centres d'achats dans toutes les régions du Canada. Outre le fait que ces grandes surfaces de vente ne créent que des emplois subalternes et peu (pour ne pas dire mal) payés, encouragent la consommation de biens superflus ainsi que l'endettement, et accélèrent l'homogénéisation culturelle, leur effet le plus néfaste consiste peut-être en ce qu'elles sabordent le commerce local par l'importation massive de biens produits à l'extérieur de la région, vendus par des entreprises également de l'extérieur qui en réexportent ensuite les bénéfices. La contrepartie de ce type d'implantation centralisatrice presque "coloniale" est évidemment la mort lente de tous les petits commerces de village ou de quartier, une diminution dans la qualité des services et la destruction

d'une partie du tissu social.<sup>43</sup>

On pourrait faire le procès des supermarchés d'alimentation, des postes d'essence libre-service (c'est-à-dire sans service) ou encore des écoles polyvalentes de la même façon. Les implantations de ce genre sont toujours justifiées par des critères de rationalisation et de rentabilité. On ne précise jamais cependant qu'on se réfère à la rentabilité du capital, puisqu'il est entendu selon cette perspective qu'optimum social et optimum capitaliste ne font qu'un. Ce n'est d'ailleurs sans doute pas sans raison que se développe dans les grandes villes un mouvement en faveur de la préservation et de la relance des quartiers en réaction contre une certaine conception centralisatrice et uniformisatrice du progrès.

## 2. Les migrations de main-d'oeuvre et les flux de capitaux

Nous avons choisi de traiter ensemble ces deux phénomènes car ils ne constituent au fond que les deux volets d'une seule et même réalité caractéristique du capitalisme, à savoir, l'appropriation inégale des ressources.

### a) Les effets de la mobilité de la main-d'oeuvre

L'analyse de Marx a éclairé le rôle que joue la migration des travailleurs dans l'accumulation et l'expansion du capital au centre, c'est-à-dire dans les régions d'immigration.

Mais quels en sont les effets dans les régions d'émigration? La première constatation qui s'impose, c'est que la migration est un processus hautement sélectif quant à l'âge, au sexe et aux qualifications des migrants. Ce sont d'abord et surtout les hommes jeunes et mieux instruits qui quittent les régions défavorisées pour aller chercher de l'emploi ailleurs.

Contrairement à ce que soutient la théorie néo-classique, les processus migratoires ne connaissent pas de lois d'équilibre et l'hémorragie sélective qu'ils provoquent ne peut qu'avoir des conséquences graves sur l'économie d'une région déjà mal en point. Non seulement la région d'émigration se retrouve-t-elle avec une structure de population déficiente, mais encore elle ne reçoit rien en retour pour avoir défrayé le coût de l'éducation et de la formation des émigrants. Et la population active de la région d'émigration, proportionnellement plus faible que celle de la région qui absorbe la main-d'oeuvre, se voit dans l'obligation de financer par ses impôts un nombre d'inactifs (enfants et retraités) proportionnellement plus grand. Comme on le voit, il s'agit d'un échange éminemment inégal entre les régions...<sup>44</sup>

L'émigration n'élimine pas davantage le chômage et le sous-emploi et crée parfois simultanément des pénuries de main-d'oeuvre spécialisée dans la région ainsi dépeuplée. Les perspectives d'investissement s'en trouvent réduites d'autant et les flux de main-d'oeuvre ne sont pas compensés par des

flux de capitaux dans l'autre direction. D'ailleurs, pourquoi le seraient-ils? Si les travailleurs ne trouvent pas "rentable" de demeurer dans une région, pourquoi serait-ce rentable pour le capital de s'y installer? Il n'y a que dans l'imagination des marginalistes que les mouvements sociaux suivent toujours celui d'un pendule... En résumé:

Ainsi se creusent ou s'accroissent des déséquilibres géographiques dont le moins qu'on puisse en dire est qu'ils ne se calquent pas sur les divisions classiques des pays. L'émigration n'est en aucune façon une réponse simple, décompressive, à des suppressions localisées. Elle ne crée pas des conditions objectives plus favorables au développement, ne contribue pas à une homogénéisation interrégionale. Bien au contraire, produit et conséquence de la croissance capitaliste, elle subit et fait subir la loi de celle-ci: l'exacerbation des inégalités.<sup>45</sup>

Jusqu'ici, nous avons omis de discuter les inconvénients et les coûts de la migration pour les migrants eux-mêmes. Ils sont pourtant considérables. On peut les diviser en deux grandes catégories, soit les coûts de déménagement et les coûts indirects. Dans la première catégorie, mentionnons le coût du déménagement proprement dit, le coût de vente de la propriété s'il y a lieu (comme les travailleurs émigrent généralement vers des régions plus développées où les maisons sont, le cas échéant, plus dispendieuses, le gain tiré de la vente de la propriété est vite effacé par le coût du relogement), le coût de chercher un nouvel emploi, la perte de revenu encourue entre les deux emplois ainsi que tous les coûts "psychologiques" associés au déménagement, à la

recherche d'un nouvel emploi et au déracinement. Les coûts indirects, quoique moins tangibles, n'en sont pas moins grands; il s'agit de la perte de séniorité, voire des avantages du régime de retraite, de l'abandon du syndicat, des coûts de recyclage aussi bien monétaires que psychologiques, et ainsi de suite.

Le fait que les coûts de migration soient entièrement défrayés par les émigrants, à quelques exceptions près (les fonctionnaires fédéraux promus de Moncton à Ottawa, par exemple), explique en grande partie l'inélasticité relative des migrations par rapport aux écarts de salaire.<sup>46</sup> Autrement dit, les coûts de migration sont tels que les écarts de salaires entre les régions doivent être substantiels, et, il va de soi, les perspectives d'emploi plus encourageantes, pour que les travailleurs consentent à émigrer. La résistance à l'homogénéisation culturelle, à la marginalisation et à la prolétarianisation (une situation peu enviable qui guette plusieurs de ceux venus chercher fortune dans la grande ville) y est aussi pour beaucoup, bien entendu. En conséquence, les régions excentriques ne se dépeuplent pas assez vite, au dire des spécialistes en économie et en aménagement, pour qu'elles puissent profiter des bénéfiques (imaginés et imaginaires) de l'émigration. (Quel dommage!<sup>47</sup>) Laissons Stuart Holland décrire le processus:

Granted a higher initial unemployment level in the L.D.R. (less developed region), it may gain in the short run through labour migration to the M.D.R. (more developed region). But this labour migration would only represent a net gain if interregional capital migration could be controlled, since capital outflow to the M.D.R. depletes the L.D.R.'s savings and thus its potential investment relative to the remaining population. Also, in practice, labour tends to be less responsive to interregional differences in earnings than is capital, so that the L.D.R.'s savings will tend to be depleted faster than it loses labour and reduces its level of unemployment.<sup>48</sup>

C'est ainsi qu'à la limite le capitalisme élimine le problème régional: plus de main-d'oeuvre et plus de capital!

The ultimate answer of the capitalist system ... for regions that, for geographic or other reasons, are unable to meet competition from more favourably placed ones (is) export the people.<sup>49</sup>

#### b) Les effets de la mobilité de capitaux

Nous en arrivons maintenant au facteur clé du développement inégal entre les régions, que Stuart Holland vient d'identifier: il s'agit de la mobilité du capital. En effet, le capital est beaucoup plus mobile que la main-d'oeuvre. Il suffit d'un coup de téléphone ou d'un message télex pour "déménager" des capitaux. Or, le capital, pour survivre en tant que capital, recherche toujours le profit maximal. Ce faisant, il se déplace d'une région à l'autre. Les apologistes du libéralisme économique soutiennent évidemment que ces déplacements se font tantôt dans un sens, tantôt dans

l'autre et que les flux de capitaux finissent éventuellement par s'équilibrer. Ils omettent complètement dans leur analyse que, toutes autres choses étant égales, un investissement dans une région donnée y augmente la composition organique du capital, et partant, la productivité de la main-d'oeuvre.<sup>50</sup> Ceci a pour effet de rendre plus "concurrentielle" et plus "attrayante" la région qui absorbe le capital au détriment de celle qui le perd, dans un processus cumulatif et souvent irréversible qu'ont longuement décrit Samir Amin et Gunnar Myrdal. Voyons maintenant comment s'opère ce transfert.

L'extension et l'expansion du capitalisme, nous l'avons vu, s'accompagnent de l'urbanisation et de la formation d'un marché national. La production sur une grande échelle doit être écoulee sur une grande échelle. Le marché national (et de nos jours international) est le cadre indispensable du mode de production capitaliste. Or, la création d'un marché national intégré suppose non seulement la construction de moyens d'emmagasinage et d'un réseau de transport, mais surtout le renforcement et l'expansion de l'appareil bancaire, parabancaire, commercial et administratif. Le renforcement de l'appareil bancaire signifie tout simplement la création d'un marché unique des capitaux. C'est l'appareil bancaire et parabancaire (c'est-à-dire les sociétés de fiducie, les compagnies d'assurance, etc.) qui canalise toutes les épargnes en un marché central et les redistribue ensuite non pas en

proportion de leur origine géographique mais uniquement en fonction des impératifs du profit.

Ainsi, dans un premier temps, la part du surplus représentée par l'épargne personnelle dans les régions est drainée, siphonnée vers le centre. Par ce biais aussi, la fraction des profits des entreprises locales qui n'est ni dépensée improductivement, ni réinvestie immédiatement est également appropriée par le centre financier. Théoriquement, dans un deuxième temps, ce capital pourrait revenir dans la région d'origine sous forme de prêts à des entreprises locales. En pratique, cependant, tel n'est pas le cas. D'un côté, une partie du capital est irrémédiablement perdue. On connaît la propension des compagnies d'assurance à investir dans ce qu'on appelle les "blue chips", c'est-à-dire à acheter des actions privilégiées à rendement constant et garanti des grandes compagnies. Habituellement, ces dernières n'ont pas d'assises régionales. De l'autre côté, une fraction du capital revient effectivement dans la région, mais sous forme de capital étranger, contrôlé à l'extérieur de la région.

Il s'ensuit naturellement qu'un investissement autonome dans une région périphérique n'a pas autant d'effets multiplicatifs que le même investissement au centre, et ce, pour deux raisons.

La raison majeure est que les profits du capital investi sont pour une large part exportés, puisque ce capital est étranger. Or, c'est le profit qui


constitue le revenu destiné par essence à financer les investissements induits. L'exportation des profits transfère donc vers le centre le pouvoir d'entraînement de l'investissement primaire.<sup>51</sup>

L'autre raison tient à ce que les salaires sont habituellement plus faibles à la périphérie qu'au centre, si bien que l'équilibre déjà précaire entre la capacité de produire et la capacité de consommer est encore plus difficile à réaliser. Le premier argument demeure tout aussi valable dans le cadre régional que dans le cadre national. Un investissement d'IBM à Bromont ne se répercute pas<sup>52</sup> sur l'économie environnante car celle-ci n'achète rien et ne fournit rien à IBM. Les profits de l'opération sont entièrement réinvestis ailleurs. Quant aux salaires versés par l'entreprise, ils servent à acheter des biens de consommation produits également à l'extérieur. Le second argument s'applique également au niveau régional, quoique à un degré moindre, car l'écart interrégional dans les salaires est moins prononcé que l'écart international.

L'appropriation inégale du surplus ne prend pas uniquement la forme de l'exportation des profits. Elle s'effectue aussi par l'entremise de l'amortissement de la dette et du paiement des redevances, par le monopole exercé sur les fournitures d'équipement spécialisé et de pièces de rechange, sur les services après-vente, etc. L'ampleur du phénomène dans son ensemble est largement démontrée dans les échanges internationaux.

Cairncross, par exemple, montre dans son étude sur les investissements de la Grande Bretagne que, pour la période s'échelonnant de 1870 à 1913, les sorties de capitaux se chiffrent à 2,400 millions de livres alors que les entrées s'élèvent à 4,100 millions de livres.<sup>53</sup> Par analogie, on a calculé que les entrées de capitaux américains en Amérique latine (à l'exception de Cuba) entre 1950 et 1965 s'élevaient à 3,800 millions de dollars, alors que les flux en sens inverse étaient de 11,300 millions pour la même période.<sup>54</sup> Dans la même veine, Kari Levitt s'est penchée sur les investissements américains au Canada: de 1950 à 1967, il est entré au pays 8,363 millions de capital américain et il en est ressorti 8,899 millions, pour un déficit net de 536 millions.<sup>55</sup> Par surcroît, tous les renseignements disponibles indiquent le montant des flux de capitaux aux prix du marché. Si la thèse d'Arghiri Emmanuel est avérée, à savoir, que les prix du marché contiennent déjà un transfert massif de valeur, le prélèvement du surplus de la périphérie par la métropole est encore plus considérable.

Il va sans dire que cette ponction du surplus des régions périphériques n'est pas l'apanage exclusif des flux internationaux de capitaux. En ce qui a trait aux flux de capitaux entre les régions, le cas du Mezzogroino et de la Sicile depuis l'unification de l'Italie est sans aucun doute l'un des mieux documentés.<sup>56</sup> Parmi les autres régions appauvries



par les transferts de capitaux de toutes sortes, on pourrait citer aussi la Bretagne, le Languedoc, le sud des Etats-Unis après la guerre de Sécession, la plupart des régions du Brésil et ainsi de suite.<sup>57</sup> Les flux interrégionaux de capitaux montrent donc un déséquilibre comparable aux flux internationaux, à cette différence près qu'ils sont virtuellement impossibles à quantifier, à cause justement de l'existence d'un marché intégré des capitaux dans le cadre national. Au Canada, la comptabilité régionale ou provinciale n'en est qu'à ses débuts et s'est limitée jusqu'ici à mesurer tant bien que mal la production et la consommation. Il faudra des années de travail et une réforme de l'appareil statistique avant qu'on puisse établir vraiment la balance des paiements entre les provinces. Encore une fois, on voit que dans un certain sens la région est plus vulnérable que la nation. On peut soupçonner les rapports de domination et d'exploitation qui s'instaurent entre les régions, sans jamais pouvoir les démontrer tout à fait. Toutefois, l'absence de statistiques n'interdit pas l'analyse. Elle peut même devenir un atout en nous obligeant à aller au delà des relations superficielles entre les catégories de la balance des paiements.

L'appropriation inégale du capital et du travail implique aussi obligatoirement un partage inégal des richesses naturelles. Les Etats-Unis comptent six pour cent (6%) de la population mondiale. Pourtant, ils consomment annuellement de vingt-cinq à cinquante pour cent des principales matières

premières produites dans le monde.<sup>58</sup> Avant que l'humanité entière puisse accéder au niveau de vie américain, il faudrait multiplier la production de matières premières par cinq ou par dix d'ici l'an 2000. Même en admettant que les ressources soient disponibles, c'est virtuellement impossible dans le cadre économique actuel. Dans un avenir prévisible, l'expansion des Etats-Unis, de l'Allemagne et du Japon passe nécessairement par l'appropriation inégale des matières premières. Qu'il s'agisse du capital, du travail ou des ressources,

... il faut se rendre à l'évidence. Ce système (capitaliste) est celui du pillage généralisé et ne peut survivre qu'en perpétuant les disparités.<sup>59</sup>

## CONCLUSION

### Le développement inégal et les régions

Nous avons tenté jusqu'à maintenant d'expliquer l'émergence du développement inégal entre les régions puis de cerner et de décrire les mécanismes à travers lesquels il se reproduit. Il serait peut-être utile à présent d'envisager les rapports entre métropole et périphérie dans une perspective globale, sans isoler artificiellement les différents aspects du développement inégal.

Le développement du capitalisme s'accompagne obligatoirement du développement des antagonismes et des déséquilibres: entre les classes d'abord, dans le temps aussi, sous forme de cycles économiques, et dans l'espace enfin, sous forme de disparités régionales. Nous en connaissons le principe. L'apparition du système capitaliste entraîne l'approfondissement de la division du travail, autant sociale que géographique. La propriété des moyens de production échappe au producteur et se concentre de plus en plus aux mains des détenteurs du capital. La logique de l'accumulation impose à ces derniers de concentrer la production et de maximiser le rendement de leur capital, sous peine d'être assujettis ou éliminés par d'autres capitalistes. Le développement inégal entre les branches de production et entre les régions n'est que le prolongement normal, la conséquence de l'accumulation du capital et de la recherche du profit.

Mais là s'arrête l'analogie entre la branche de production et la région. Quand on parle de colonialisme interne, de rapports d'exploitation entre métropole et périphérie, entre ville et campagne, il faut bien comprendre que ce n'est pas la région en elle-même qui en exploite une autre, mais bien le capital qui exploite ou valorise certaines régions plus que d'autres. La métropole n'est pas un agent économique. Une région n'en domine pas une autre dans le même sens que le capital monopoliste domine les autres capitaux plus petits. Comme l'exprime clairement Milton Santos:

Mais, s'il est certain que la ville agit comme une pompe aspirant le surplus généré dans l'arrière pays, il serait exagéré de penser que la ville le fait entièrement à son profit et qu'elle est en mesure de commander la redistribution spatiale du surplus. L'urbanisation capitaliste est le résultat de la spécialisation capitaliste de l'espace total, mais pas forcément la condition suffisante pour reproduire cette spécialisation à l'intérieur du pays. Celle-ci est le plus souvent commandée, directement ou indirectement, par des forces externes.<sup>60</sup>

Certaines régions ont un pouvoir d'attraction sur le surplus engendré sur le reste du territoire. Qu'elles en retirent des bénéfices est un fait indéniable, mais là n'est pas la question.<sup>61</sup> Ces régions "dominantes" n'agissent pas pour leur propre compte, elles ne constituent que des relais du système économique et financier mondial. L'accumulation du capital doit se réaliser dans l'espace aussi bien que dans le temps. C'est l'évidence même. Mais on ne doit pas pour autant adopter une interprétation mécaniste et parler "de l'appropriation

du surplus en faveur des métropoles (nationales et étrangères) par les satellites de différents ordres dans la hiérarchie des villes d'un pays"<sup>62</sup> comme le fait André Gunder Frank. Le surplus n'est pas toujours accaparé par la métropole. Par exemple, l'INCO se proposait l'an dernier de réinvestir les profits réalisés à Sudbury non pas à Toronto ou à New York mais bien au Guatemala et en Indonésie. Dans la même veine, on ne peut imputer directement la "ruine" de Halifax à l'essor de Toronto. Pour comprendre l'émergence de cette dernière et pour interpréter correctement les disparités régionales au Canada, l'analyse doit avoir pour point de départ l'étude des diverses fractions du capital canadien et étranger au Canada.

#### Le développement inégal et les sociétés multinationales

Ceci nous amène à discuter un aspect de la question que nous avons laissé de côté jusqu'ici, à savoir le rôle des sociétés multinationales (SMN) dans le développement inégal. Nombreux sont les auteurs qui attribuent une spécificité aux SMN en ce qui concerne le développement inégal. Stuart Holland insiste beaucoup sur la nécessité (et la possibilité) de contrôler les SMN afin d'en arriver à un développement régional harmonieux.<sup>63</sup> Stephen Hymer est plus pessimiste et voit dans les SMN une menace à la cohésion des Etats nationaux, contre laquelle il n'y a pas de rempart efficace.<sup>64</sup> Kari Levitt considère pratiquement les SMN comme la source

de tous les maux de l'économie canadienne.<sup>65</sup> Wallace Clement abonde dans le même sens et démontre que, effectivement, les SMN, ou à tout le moins le capital américain, ont tendance à concentrer leurs investissements en Ontario, accentuant ainsi les disparités régionales au Canada.<sup>66</sup> Et ainsi de suite.

Pourtant, on n'a jamais expliqué en quoi et pourquoi la localisation des centres de décision influe sur le contenu de ces décisions. Si les SMN investissent davantage en Ontario, il ne faut pas en inférer qu'elles n'ont pas à coeur l'intérêt du Canada, mais simplement qu'elles se comportent de manière rationnelle. Ce sont les opportunités d'investissement et de profit qui attirent le capital, qu'il soit national ou international. Il est évident que l'intégration de plus en plus poussée du marché mondial vient compromettre et aggraver encore la situation des régions excentriques. Car le capital a intérêt à monter les pays et les régions les uns contre les autres (le Guatemala contre le nord de l'Ontario dans le cas de l'INCO, le sud de l'Ontario contre l'Ohio dans le cas de Ford) tout comme il a avantage à diviser les travailleurs (les hommes contre les femmes, les travailleurs nationaux contre les immigrants, etc.). Le recours à ces tactiques assure au capital des profits supérieurs. Si une entreprise ne profite pas de telles situations, une autre le fera à sa place, croîtra à ses dépens et finira par l'absorber ou l'éliminer. C'est en ce sens que le développement inégal est inévitable. Pour y mettre un terme, il faut remettre en

cause le capitalisme et l'économie de marché, et pas uniquement les multinationales.

Sur ce point, nous souscrivons entièrement à l'interprétation d'Arghiri Emmanuel et nous le laisserons conclure à notre place:

Car, de deux choses l'une: ou bien le calcul économique de la SMN est essentiellement le même et conduit au même comportement de toute entreprise capitaliste, et, dans ce cas, pour expliquer le blocage de certains pays, il nous suffit de montrer en quoi l'optimum capitaliste diffère de l'optimum social, quand bien même l'existence de la SMN engendrerait un certain effet d'amplification; ou le calcul de la SMN est en contradiction principielle (et non seulement circonstancielle) avec celui de la firme indépendante, et alors on ne peut éviter la conclusion qu'une simple politique anti-SMN et un retour aux règles pures du marché libéreraient les forces centrifuges de propagation du développement, conclusion qui ne serait pas de nature à déplaire aux tenants du laissez-faire... Le développement capitaliste est un développement pour le meilleur et pour le pire. Dans sa spécificité particulière, la SMN ne change rien à ce double aspect. Elle développe et asservit autant que tout autre capital, ni plus ni moins.<sup>67</sup>

NOTES

1. Parenteau, Roland, "Interprétation économique du phénomène" dans Disparités régionales d'une société opulente, I.C.A.P., 1966, p. 75.
2. Marx, Karl, Le Capital, édition de La Pléiade, Tome I, vol. I, ch. 25, p. 1137.
3. Il convient de noter que la plupart des économistes, contrairement à Marx, se réfèrent uniquement à la notion de concentration du capital pour désigner les deux aspects du phénomène.
4. Marx, Karl, op. cit., p. 1138.
5. Ibid, ch. 13, p. 859.
6. Mandel, Ernest, "Capitalisme et économie régionale", Socialisme, #17, 1969, p. 29.
7. Il faut remarquer ici que, de nos jours, un grand nombre de travailleurs, surtout employés dans les secteurs monopolistes, sont protégés par les syndicats et ne sont plus directement menacés par la présence d'une armée industrielle de réserve telle que définie par Marx. Cette dernière joue cependant encore son rôle de frein sur les salaires dans les périodes d'expansion du capital. L'afflux des travailleurs étrangers en Allemagne dans les années soixante en constitue un bon exemple.
8. Marx, Karl, op. cit., ch. 25, p. 1162.
9. Encore là, au sens strict, les inemployables n'appartiennent pas à l'armée industrielle de réserve puisqu'ils ne participent en aucune façon au processus productif, sinon en tant que faux frais de la production. Ce sont de véritables laissés pour compte du "progrès" et de la civilisation technologiques.
10. Voir, entre autres, les travaux de Manuel Castells.
11. Marx, Karl, op. cit., ch. 14, p. 894.
12. "Their labour power is ready made. The industry, whose production is going to benefit, has not borne any of the cost of creating it, anymore than it will bear the cost of supporting a seriously sick migrant worker, one who has grown too old to work. So far as the economy of the metropolitan country is concerned, migrant workers are immortal;

immortal because continually interchangeable. They are not born; they are not brought up; they do not age; they do not get tired; they do not die. They have a single function - to work. (C'est nous qui soulignons).

Berger, J. et Mohr, J., A Seventh Man, Penguin, 1975, p. 64.

13. Voir Luxemburg, Rosa, L'Accumulation du capital; Boukharine, Nicolas, L'Economie mondiale et l'impérialisme, etc.
  14. Voir en particulier les travaux de Hans Singer et Raoul Prebisch.
  15. Emmanuel, Arghiri, L'Echange inégal, Maspéro, 1969.
  16. Ryerson, Stanley Bréhaut, The Founding of Canada, 1975, ch. 4.
  17. "Les espaces apparaissent de plus en plus comme étant différenciés par leur charge en capital, par le produit qu'ils créent et le profit qu'ils engendrent, et en fin de compte par leur inégal pouvoir à attirer le capital. Comme l'homme, l'espace a été mondialisé. Le capital - par ses possibilités de localisation et ses besoins de reproduction - devient l'intermédiaire entre un homme dépossédé et un espace aliéné."
- Santos, Milton, "Espace et domination", Revue Internationale des Sciences Sociales, XXVII (2), 1975, p. 369.
18. Mandel, Ernest, op. cit., p. 29.
  19. Conseil économique du Canada, Vivre ensemble, p. 6
  20. Ibid, pp. 6-7.
  21. Ibid, p. 10.
  22. Un pas qui est d'ailleurs franchi au deuxième chapitre lorsque les auteurs affirment, parlant du district de Keewatin dans les Territoires du Nord-Ouest, "Le fait que des personnes y vivent et qu'elles soient pauvres ne justifie pas, à lui seul, d'y entreprendre une politique de développement." On croirait presque les entendre dire "Après tout, ce ne sont que des Indiens et des Esquimaux..."
  23. Lénine, "A propos du mot d'ordre "Etats-Unis d'Europe", Oeuvres, T. 21, p. 354.
  24. Lénine, L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, Editions de Pékin, p. 71.

25. Lénine, Le Développement du capitalisme en Russie, pp. 398-401.
26. Ibid., pp. 552-554.
27. "... le pays le plus développé industriellement ne fait que montrer à ceux qui le suivent sur l'échelle industrielle l'image de leur propre avenir."
- Marx, Karl, Le Capital, Préface de la première édition allemande.
28. Voir à ce sujet l'article de Maximilien Rubel, "Le Chainon le plus faible" - A propos de la "loi" de développement inégal", Mondes en développement, #1, 1973, pp.93-115.
29. "Trade was born of the uneven development of production in different communities; credit was born of the uneven development of production among different producers within the same community."
- Mandel, Ernest, Marxist Economic Theory, p. 210.
30. "The law of uneven and combined development is a scientific law of the widest application to the historic process... As history advances, there occurs a faster or slower growth of production forces in this or that segment of society, owing to the differences in natural conditions and historical connections. These disparities give either an expanded or a compressed character to entire historical epochs and impart varying rates and extents of growth to different peoples, different branches of economy, different classes, different social institutions and fields of culture. This is the essence of the law of uneven development."
- Novack, George, Understanding History, ch. 4, "Uneven and combined development in world history", p. 82.
31. Amin, Samir, Le Développement inégal, p. 124.
32. Perroux, François, "Le Théorème Heckscher-Ohlin-Samuelson, la théorie du commerce international et le développement inégal", Cahiers Vilfredo Pareto, #24, 1971, p. 171.
33. Emmanuel, Arghiri, L'Echange inégal, ch. 2, section II-1, pp.102-109.
34. Ibid., p. 192.
35. Ibid., p. 191.

36. Il serait intéressant de voir s'il n'existe pas de tels écarts de salaires au Canada qui justifieraient la thèse d'Emmanuel. En effet, le Canada représente un cas particulier. Dans certaines industries traditionnelles, le textile par exemple, les salaires versés sont partiellement indexés au salaire minimum. Or, la législation du travail varie d'une province à l'autre, et le salaire minimum aussi. Etant donné l'extension géographique et la structure fédérale du pays, l'hypothèse de l'existence de plusieurs marchés du travail ne doit pas être écartée du revers de la main. Il est possible qu'une partie de l'écart des salaires entre les différentes régions du pays provienne d'un phénomène de ce genre, auquel cas l'hypothèse d'Emmanuel mériterait d'être fouillée davantage.
37. L'argumentation qui suit est tellement courante que nous croyons superflu de fournir des références détaillées. Ceux que cela intéresse peuvent consulter le rapport Pearson, le rapport Prebisch, etc.
38. A ce sujet, voir entre autres, Kari Levitt, Silent Surrender, Davis, Arthur K., "Canadian Society as Hinterland versus Metropolis" dans Ossenbergh, Richard J., éd., Canadian Society: Pluralism, Change and Conflict, 1971, pp.6-32.
39. Statistique Canada, Les Comptes économiques provinciaux, 1978.
40. Pour une étude empirique, voir Young, C.E., "Rural-Urban Terms of Trade", African Social Research, #12, déc. 71, pp.91-94 ainsi que Fry, James, et Maimbo, F., "An Investigation into the change in the terms of trade between the rural and urban sectors of Zambia", ibid., pp.95-110; pour une étude théorique, voir Pfister, Richard L., "The Terms of trade as a tool of regional analysis", Journal of Regional Science, III (2), 1961, pp.57-66.
41. Lafont, Robert, La Révolution régionaliste, p. 16.
42. "The federal government was created an agent within the framework of the first national policy and continued to act as an agent until, with the attainment of the objectives of the national policy, it had exhausted its usefulness to its original principals, the commercial, financial, and manufacturing interests of the central provinces."
- Fowke, V.C., "The National policy - Old and New", Canadian Journal of Economics and Political Science, XVIII (3), août 1952.

43. Il va sans dire que les édiles de Gatineau et de Hull seraient en désaccord avec notre analyse. La rationalité du capital est telle que la seule manière pour Hull et Gatineau de récupérer les revenus et les emplois perdus lors de la construction des centres d'achats St-Laurent, Carlingwood et Bayshore à Ottawa est de favoriser l'implantation de centres d'achats chez eux, au détriment des commerçants de la rue Principale ou de la rue Notre-Dame. Par surcroît, les municipalités doivent défrayer les coûts parfois considérables de l'installation des infrastructures! Les grands bénéficiaires de ce type d'opération sont généralement les promoteurs immobiliers.
44. Carney, John, "Capital Accumulation and Uneven Development in Europe: Notes on Migrant Labour", Antipode, VIII (1), 1976.
45. Kayser, Bernard, "Mythes et réalités de l'émigration", Espaces et sociétés, #4, déc. 1971, p. 123.
46. Chapin, Gene L., et Cebula, Richard J., "The Insensitivity of Interregional Migration to Wage Differentials", Regional Science Perspectives, #3, 1973, pp. 15-25.
47. En passant, le voeu pieux des tenants de l'euthanasie régionale, comme le Conseil économique du Canada, ressemble étrangement à celui (moins pieux) des impérialistes américains qui disent aux Indiens et aux Boliviens qu'ils doivent cesser de procréer et qu'ils sont pauvres parce que trop nombreux. Outre que ce n'est pas très chrétien, c'est complètement faux.
48. Holland, Stuart, Capital versus the Regions, p. 76.
49. Déclaration de M. Lombard, Financial Times, Londres, 29 juin 1976, cité dans Anderson, James, "Geography, Political Economy and the State", Antipode, X (2), juillet 78, p. 87.
50. Voir à ce sujet Whitman, Marina von Neumann, International and Interregional Payments Adjustment: a Synthetic View, Princeton Studies in International Finance, #19, 1967, pp.15-18.
51. Amin, Samir, op. cit., p. 205.
52. ... ou si peu sur l'économie régionale. Les emplois créés sont peu nombreux et si spécialisés qu'ils doivent être comblés de l'extérieur. A la limite, IBM engage un ou deux balayeurs et le directeur d'IBM Bromont ira faire de l'équitation sur le terrain de Désourdy. Mais il n'y aura aucun investissement induit, sauf dans le secteur de la

construction résidentielle et là encore, c'est Désourdy qui en empoche les bénéfiques.

53. Cairncross, A.K., Home and Foreign Investment, 1870-1913, cité dans Sweezy, Paul, "Les Obstacles au développement", Tiers-Monde, Tome VII, #26, p. 281.
54. Frank, André Gunder, Le Développement du sous-développement, 1970, p. 355 citant des chiffres du U.S. Dept. of Commerce; on peut également consulter sur le sujet l'excellente étude de la C.E.P.A.L., External Financing in Latin America, 1964.
55. Levitt, Kari, Silent Surrender, appendice, Tome 8; on peut consulter aussi Safarian, A.E., Foreign Ownership of Canadian Industry, 1966.
56. "Le gouvernement central pompa l'argent qui dormait en Sicile... La vente des biens du clergé en 1866 mit 156 milliards (de lires) dans les caisses de l'Etat, sans aucune compensation pour l'île... Par suite d'un appréciable excédent des exportations sur les importations en Sicile, la Sicile procurait, contrairement au reste du territoire italien, des entrées de devises fraîches au nouveau royaume... Durant les cinquante premières années de l'Unité, l'Etat a dépensé 700 millions dans le Nord et pas un seul centime en Sicile... Depuis la législation douanière de 1887, les taxes favorisent les produits du Nord au détriment de ceux du Midi..."  
  
Rochefort, R., Le Travail en Sicile, P.U.F., 1961, pp. 44-45.
57. Sur la France, voir Lafont, Robert, Décoloniser en France et La Révolution régionaliste; sur les Etats-Unis, Webb, Walter Prescott, Divided We Stand, 1937; sur le Brésil, Frank, André Gunder, Capitalisme et sous-développement en Amérique latine.
58. Julien, Claude, L'Empire américain.
59. De Saint-Laurent, Etienne, "Pour une idéologie régionaliste révolutionnaire", Temps Modernes, no. 324-326, 1973, p. 417.
60. Santos, Milton, "Espace et domination: une approche marxiste", Revue Internationale des Sciences Sociales, XXVII (2), 1975, p. 375.
61. Il ne s'agit pas non plus de nier l'existence du colonialisme intérieur et de la dépendance. "Le sous-développement régional est l'enveloppe perceptible du colonialisme intérieur."\* Comme l'a démontré Samir Amin dans

L'Accumulation à l'échelle mondiale et Le Développement inégal, les retards pris à l'origine par les formations sociales à la périphérie sont cumulatifs et irréversibles dans le cadre du système capitaliste. Le développement inégal est inhérent à l'économie de marché. La constitution d'un pôle autonome de développement capitaliste exige un développement simultané dans plusieurs branches de production. Ceci suppose que la formation sociale (Etat ou région) dispose d'un minimum de capital initial, minimum qui va d'ailleurs croissant avec le développement des forces productives. Or, ce minimum, la formation sociale ne le possède pas. Les surplus qu'elle a produits antérieurement ont été drainés vers d'autres régions. Elle peut certes importer du capital; cependant, il en résulte alors non pas un développement capitaliste auto-centré mais un développement dépendant avec tous les inconvénients que cela comporte.

\* Lafont, Robert, La Révolution régionaliste, p. 139.

62. Santos, Milton, op. cit., p. 375
63. Holland, Stuart, The Regional Problem, ch. 2 et 7 surtout.
64. "However, as it crosses international boundaries, it (the multinational corporation) pulls and tears at the social and political fabric and erodes the cohesiveness of national states. Whether we like this or not, it is probably a tendency that cannot be stopped."
- Hymer, Stephen, "The Multinational Corporation and the Law of Uneven Development", dans Bhagwati, J., éd., Economics and World Order, p. 133.
65. Levitt, Kari, Silent Surrender, en particulier le dernier chapitre "The Harvest of Lengthening Dependence."
66. Clement, Wallace, Continental Corporate Power, ch. 10.
67. Emmanuel, Arghiri, "Les sociétés multinationales et le développement inégal", Revue Internationale des Sciences Sociales, XXVIII (4), 1976, p. 841.

Notons par surcroît qu'Emmanuel est bien au courant de la dépendance du Canada à l'égard des investissements étrangers. Voici son jugement, fort pertinent à notre avis:

"Les deux tiers de tout le capital existant au Canada appartiennent à des étrangers, dont 80% aux Américains. Par contre, l'Inde est le pays par excellence où l'industrialisation a été le fait quasiment exclusif de la bourgeoisie nationale. On ne voit pas clairement ce que

le peuple canadien - parmi les plus riches du monde -  
pourrait encore gagner si les "centres de décision" se  
déplaçaient des gratte-ciel de Manhattan aux buildings  
de Montréal, ni ce que le peuple indien - parmi les  
plus misérables de la terre - pourrait encore perdre  
si ses capitalistes cédaient leurs usines à d'autres,  
munis du passeport japonais ou allemand." (p. 834).

7

CHAPITRE TROISIEME

LA POLITIQUE REGIONALE

## INTRODUCTION

Maintenant que nous comprenons mieux les causes des disparités régionales dans les économies capitalistes avancées, nous pouvons tenter d'analyser l'action de l'Etat en vue d'y remédier. A cet égard, il convient de se poser deux questions. D'abord, pourquoi l'Etat intervient-il? Et deuxièmement, quelles sont les limites et la portée de son action?

Dans l'optique libérale classique, la première question est mal posée. L'Etat ne devrait pas intervenir, ou, au mieux, le moins possible. La réponse à la seconde va dans le même sens. Toute intervention étatique vient fausser les règles de la concurrence et ne peut qu'avoir des effets néfastes sur la situation que l'on espère corriger. Encore une fois, donnons la parole au professeur Courchesne:

Le système, fort complexe, de réallocation des ressources au Canada pour niveler le mieux possible les inégalités régionales, ce système est un échec complet. Comme tout système d'ailleurs, il constitue une intervention artificielle de l'homme dans une série de lois naturelles. Il a donc, inévitablement, des effets déformants.<sup>1</sup>

Ainsi, si l'on s'en tient au crédo de l'idéologie dominante, l'action de l'Etat en vue de résoudre le problème régional ne se justifie pas en fonction de critères économiques, mais plutôt en fonction de critères politiques. Dans cette perspective, il existerait une rationalité politique distincte

de la rationalité économique. Cette distinction fort commode a permis pendant longtemps aux économistes et aux politicologues soit d'ignorer complètement la question régionale au Canada et ailleurs,<sup>2</sup> soit de la traiter de manière tronquée, en passant sous silence les rapports entre l'économique et le politique.

Dans l'optique néo-libérale ou réformiste, l'Etat intervient explicitement pour corriger les méfaits de la concurrence (ou de l'absence de concurrence, selon le point de vue) et implicitement pour assurer la survie du système en contribuant à maintenir le plein emploi. Son action s'impose par le souci d'efficacité et elle est toujours circonscrite dans le cadre du marché, lequel n'est jamais fondamentalement remis en cause.

Ces deux optiques ont en commun de concevoir l'intervention de l'Etat dans la sphère économique comme étant exogène, jamais comme endogène au système économique. Suzanne de Brunhoff a bien cerné ces deux conceptions en apparence contradictoires du rôle de l'Etat:

Que l'action étatique soit perturbatrice (dans le premier cas) ou au contraire inductrice d'un équilibre de niveau supérieur (dans le second cas), elle implique l'idée que la crise économique n'est pas inhérente à l'économie capitaliste: elle est un effet d'une intervention fautive de l'Etat (selon les libéraux), ou d'un défaut d'intervention (selon les keynésiens); elle peut être évitée, soit par le respect de l'économie de marché, soit par l'action de l'Etat.<sup>3</sup>

Cette remarque à propos de la crise économique s'applique tout aussi bien au problème régional. Nous avons vu au cours du premier chapitre jusqu'à quel point étaient insatisfaisantes les thèses des libéraux et des réformistes sur les disparités régionales. Pour les premiers, le problème régional n'existe pas. Pour les seconds, l'Etat serait intervenu trop peu, trop tard ou au mauvais endroit pour corriger une situation dont on ne parvient jamais tout à fait à expliquer l'origine.

Il existe cependant une autre façon d'interpréter l'action de l'Etat en vue d'éliminer les inégalités de développement entre les régions qui s'inscrit normalement dans la démarche que nous avons adoptée au deuxième chapitre. Nous avons tenté de démontrer que les disparités régionales au Canada et ailleurs résultaient du développement normal du capitalisme. Il s'agit maintenant d'étudier l'action de l'Etat dans la même perspective. En quelque sorte, les deux questions que nous avons formulées plus haut renvoient à une troisième, plus générale, à savoir quel est le rôle de l'Etat dans la société capitaliste. Lorsque nous y aurons répondu, nous entreprendrons plus spécifiquement de circonscrire les modalités et les limites de son action dans le domaine de la politique régionale. Ce sera l'objet de notre troisième chapitre.

## SECTION I: LE ROLE DE L'ETAT DANS LA SOCIETE CAPITALISTE

Dans la société capitaliste, l'Etat a essentiellement pour fonction de créer et de maintenir des conditions favorables à l'accumulation du capital. Cette fonction s'exerce principalement sur deux plans, l'un économique, l'autre politique et idéologique.

### La fonction d'aide à l'accumulation

Dans la sphère économique, l'action de l'Etat consiste à faciliter l'expansion du capital en s'assurant que celle-ci s'effectue dans les meilleures conditions possibles. Cela signifie que l'Etat doit s'efforcer d'éviter que les contradictions inhérentes au mode de production capitaliste ne deviennent plus aiguës et ne prennent la forme d'une crise qui risquerait de faire éclater le système:

Most significantly, in relation to industrial capital, the state acts as a sort of crisis surrogate, arrogating to itself certain of the functions which a classical overproduction crisis would perform while mitigating its consequences for the capitalist class.<sup>4</sup>

A cette fin, l'Etat agit directement au niveau de l'accumulation du capital-argent proprement dit, par la gestion de la monnaie et du crédit, et au niveau de la production, par la gestion de la force de travail et par l'aménagement de l'infrastructure matérielle et non matérielle.

De manière plus explicite, l'Etat assume une tâche de "gestion économique destinée à répondre à des besoins du capital que le capital ne peut pas lui-même directement satisfaire."<sup>5</sup> Cette tâche comporte de multiples aspects que nous limiterons à résumer brièvement. D'abord, le budget de l'Etat ainsi que les politiques fiscales et monétaires servent à contrecarrer ou tout au moins à minimiser les fluctuations cycliques de l'économie. De plus, l'Etat agit directement en vue de soutenir le taux de profit au moyen de subventions et d'exonérations fiscales et par le biais du financement des dépenses d'infrastructure (construction de routes, aménagement de sites industriels, etc...). Il défraie également, pour une large part, le coût de la recherche scientifique, contribuant ainsi à l'amélioration de la productivité. Par ailleurs, l'Etat assume les frais de la reproduction de la force de travail à travers les dépenses pour l'éducation, la santé, le bien-être social, etc. Enfin, il freine les revendications ouvrières en légiférant le droit de grève ou en imposant un contrôle des prix et des salaires.

Si étendues et si variées que soient ses interventions, l'Etat n'a pas pour autant l'autorité d'ordonner ni de contrôler la production (sauf en temps de guerre). L'accumulation et la production sont réservées à des entreprises "libres", c'est-à-dire exemptes du contrôle de l'Etat. Le principal droit de la libre entreprise est en fait un droit négatif: celui de ne pas produire à moins que la production ne permette

d'accumuler du capital à un rythme jugé satisfaisant par l'entreprise elle-même. La production doit toujours correspondre à la fois à la production de choses utiles et de profit.

L'Etat capitaliste ne peut pas obliger l'entreprise à investir à moins que le profit escompté ne soit suffisamment élevé, et inversement, est incapable de mettre un terme à une production inutile qui est considérée profitable par l'entreprise.

Il arrive à l'occasion que l'Etat investisse lui-même dans le secteur productif, soit directement, soit par le biais de sociétés sous son contrôle. Les "holdings" italiens E.N.I. et I.R.I.<sup>6</sup> nous en offrent un bon exemple. Mais ce type d'investissement est toujours soumis à la rationalité capitaliste et est conçu pour jouer un rôle d'appoint et de suppléance au capital privé dont la suprématie n'est jamais remise en question. Dans les mots mêmes de Giuseppe Petrilli, président de l'I.R.I. de 1960 au milieu des années soixante-dix, la vocation spécifique de l'I.R.I. dans le sud de l'Italie consiste à ... "entreprendre des réalisations qui, par leurs dimensions et les risques et charges découlant de leur rentabilité différée, ne rentrent pas dans l'optique d'intervention de l'entrepreneur privé."<sup>7</sup> Qui plus est, le poids considérable du secteur nationalisé en Italie par rapport à l'ensemble du secteur productif (et surtout profitable) est l'exception qui confirme la règle. Ailleurs, l'Etat se contente la plupart du temps de prendre en charge les activités moins rentables, sinon déficitaires, notamment les services de transport.

### La fonction de légitimation et de contrôle

Par ailleurs, l'Etat doit assurer la légitimation de ce processus d'accumulation pour lui permettre, dans la mesure du possible, de se poursuivre sans heurt. Comme le développement du capitalisme s'inscrit dans la lutte des classes, qu'il est fondé sur l'exploitation d'une classe par une autre, cette fonction de légitimation consiste à présenter l'accumulation du capital et l'aide que l'Etat apporte comme étant dans l'intérêt général de la société. A cette fin, l'Etat doit apparaître comme étant indépendant, au-dessus des classes. Ceci l'oblige à poursuivre et à défendre des intérêts et des politiques qui en eux-mêmes peuvent n'avoir rien à voir avec l'accumulation (comme, par exemple, l'extension du droit de vote) ou même, à première vue, entrer directement en contradiction avec les exigences et les besoins de cette dernière (comme les mesures en faveur de l'assainissement de l'environnement). Claus Offe exprime très clairement cette contrainte:

The idea is that only if (and only as long as) the capitalist state manages, through a variety of institutional mechanisms, to convey the image of an organization of power that pursues common and general interests of society as a whole, allows equal access to power and is responsive to justified demands, the state can function in its specific relationship to accumulation. This is equivalent to saying that the state can only function as a capitalist state by appealing to symbols and sources of support that conceal its nature as a capitalist state; the existence of a capitalist state presupposes the systematic denial of its nature as a capitalist state.<sup>8</sup>

A ces fonctions d'aide à l'accumulation et de légitimation vient s'en ajouter une troisième de contrôle et de répression. L'Etat doit assurer l'ordre public, maîtriser les éléments déviants (criminels) et surtout contrôler les organisations politiques de la classe ouvrière qui mettent en danger la survie du système.

Il convient de remarquer ici que toutes ces fonctions sont étroitement imbriquées et qu'il est souvent difficile, voire impossible, d'y associer une politique particulière de l'Etat. Comme l'a souligné James O'Connor, presque toutes les agences de l'Etat jouent le double rôle de légitimation et d'aide à l'accumulation, et presque toutes les dépenses de l'Etat présentent également ce double (ou même triple) caractère.<sup>9</sup> Ainsi, la construction de logements sociaux semble avoir une fonction davantage politique, celle de pacifier une fraction moins favorisée de la classe ouvrière, qu'économique, puisqu'elle enlève des débouchés aux capitaux privés. Elle contribue néanmoins à l'accumulation en facilitant la reproduction de la force de travail et peut même servir de moyen de contrôle et de répression en concentrant dans un même lieu des "éléments" de la population jugés potentiellement "déviants".

#### L'Etat à la phase du capitalisme concurrentiel

Bien entendu, l'intervention de l'Etat prend différentes formes selon la phase de développement du capitalisme dans

laquelle elle se situe. On admet généralement que le développement du mode de production capitaliste a passé par trois stades particuliers: le stade de l'accumulation primitive, le stade classique ou concurrentiel, et enfin, le stade monopoliste ou impérialiste. A l'époque du capitalisme libéral (concurrentiel), par exemple, l'activité de l'Etat se limitait essentiellement à maintenir les conditions politiques et juridiques indispensables pour garantir le libre flux des capitaux. Il fallait préserver l'ordre public et réglementer la vente de la force de travail ainsi que les échanges entre des capitalistes indépendants. Le rôle de l'Etat se réduisait à celui d'un arbitre entre les divers agents économiques. L'absence d'initiative de l'Etat était compatible avec la logique du capitalisme concurrentiel; le libre jeu des forces du marché suffisait à surmonter les contradictions inhérentes à l'expansion du capital.<sup>10</sup>

#### Parenthèse sur la notion de contradiction

Avant d'aller plus loin, il serait bon de préciser ce que nous entendons par la notion de contradiction dans un mode de production. Une contradiction n'est pas simplement une situation dans laquelle ne seraient pas remplies les conditions politiques, économiques ou sociales essentielles au fonctionnement et à la reproduction du mode de production. A ce compte-là, comme le faisait remarquer Claus Offe, les catastrophes

naturelles seraient des contradictions. Une contradiction est une tendance inhérente d'un mode de production donné à détruire les conditions indispensables à sa survie, une situation dans laquelle "le nécessaire devient impossible et l'impossible devient nécessaire." Les contradictions ne sont pas contingentes au mode de production, mais bien enracinées dans le mode de production lui-même.

La contradiction principale du mode de production capitaliste se situe dans l'opposition entre le caractère social de la production et l'appropriation privée des moyens de cette production. Elle se manifeste aussi bien à travers la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, confirmée par le caractère cyclique de l'expansion du capital, que par le biais de la tendance à la sous-consommation. Ainsi, le maintien d'un bas niveau des salaires contribue dans l'immédiat à la maximisation des profits tout en rendant plus difficile l'accumulation ultérieure du capital à cause de la faiblesse de la demande effective.

Il n'y a pas que l'accumulation du capital qui soit un processus contradictoire. L'action de l'Etat s'insère toujours dans la lutte des classes au sein de la société. Elle engendre donc obligatoirement ses propres contradictions. Ainsi, le pouvoir de l'Etat capitaliste dépend de la continuité du processus d'accumulation. En l'absence d'accumulation, tout le système se désintègre, l'Etat le premier. Le budget de l'Etat provient des taxes perçues sur les profits et les salaires,

taxes dont le niveau dépend à son tour du rythme de l'accumulation. L'aide à l'accumulation ne peut donc être financée qu'à partir d'une ponction sur le surplus, c'est-à-dire à même l'accumulation. Chaque décision de l'Etat affecte la concurrence et détermine la redistribution de la plus-value entre les capitalistes.

### L'Etat à la phase du capitalisme monopoliste

Avec la transition du capitalisme concurrentiel au capitalisme monopoliste, les contradictions du système (baisse tendancielle du taux de profit et tendance à la sous-consommation) deviennent plus aiguës, et leur maîtrise impose à l'Etat une nouvelle tâche, celle de maintenir le niveau de la demande globale. Keynes découvre que l'équilibre du système n'engendre pas le plein emploi. Ceux qui produisent n'ont pas les moyens d'acheter. Il revient donc à l'Etat de stimuler la demande par l'accroissement de ses dépenses, suppléant ainsi aux lacunes du marché.

Un problème semblable se pose au niveau de l'investissement. Avec le développement des forces productives qui se manifeste à travers la centralisation et la concentration du capital ainsi que par l'utilisation d'une technologie poussée, l'entreprise doit souscrire un capital considérable pour mettre au point, produire et commercialiser ses produits. Cette exigence entraîne nécessairement un besoin de planification à cause de

l'importance des investissements qui sont en jeu. Par exemple, une firme ferait faillite à coup sûr si elle produisait un avion qui ne se vendait pas. L'entreprise est ainsi amenée à éviter les aléas du marché en planifiant la production. Malheureusement, il n'existe pas de mécanisme inhérent à la planification qui ajuste l'offre de capital à la demande d'investissement. Or, l'une des caractéristiques du système est que le capital disponible y est abondant. Il faut donc recourir à une planification de l'Etat pour assurer que ce qui est épargné va être investi. Sinon c'est la récession. Encore une fois, l'intervention de l'Etat s'avère indispensable. C'est à l'Etat qu'il incombe d'utiliser ses pouvoirs de taxation et de dépense pour garantir l'équilibre entre l'épargne et l'investissement. L'économie capitaliste en est incapable par elle-même.<sup>11</sup>

#### La notion d'autonomie relative

L'intervention de l'Etat prend aussi des formes différentes selon les pays. Ses limites sont toujours dictées par les rapports de force entre la bourgeoisie et la classe ouvrière dans une société donnée, et varient en fonction de l'évolution de ceux-ci. Les modalités de l'intervention de l'Etat reflètent également les intérêts divergents des diverses fractions ou couches de la bourgeoisie. En effet, pas plus que la classe ouvrière la bourgeoisie ne constitue une classe homogène. Elle est composée de capitaux distincts et inégalement développés qui représentent des intérêts antagonistes.

Pour cette raison, mais aussi à cause de l'évolution de la lutte des classes dans les sociétés capitalistes avancées, l'Etat, même s'il demeure l'instrument privilégié de la classe dominante, n'en jouit pas moins d'une certaine autonomie par rapport à cette dernière. Cette autonomie relative lui permet justement de mieux jouer son rôle d'instrument de classe en masquant et en atténuant les contradictions de classe:

L'Etat capitaliste doit assurer la domination et la reproduction du capital alors que la société n'est pas entièrement capitaliste, et ne peut l'être, dans l'intérêt même du capital. Un décalage se produit, cette autonomie relative de l'Etat qui s'exprime notamment par le caractère bâtard de beaucoup d'institutions se présentant comme au-dessus des classes, et comme différentes des appareils répressifs et idéologiques d'Etat, mais sont en fait adaptées aux besoins présents de la domination de classe du capital... L'autonomie relative de l'Etat n'est pas une donnée, c'est une création continue.<sup>12</sup>

C'est dans ce cadre toujours changeant, toujours en contradiction que s'insère ce qu'il est convenu d'appeler la politique régionale. Nous allons maintenant essayer d'en circonscrire l'objet et les limites.

SECTION II: LE ROLE DE LA POLITIQUE REGIONALEPolitique régionale, régionalisation et politiques nationales

La politique régionale se présente comme l'ensemble des mesures économiques, administratives et constitutionnelles adoptées par un gouvernement afin d'atténuer les disparités régionales ou de résoudre un problème particulier à une ou plusieurs régions. Notre intention première étant d'exposer les limites de la politique régionale telle qu'appliquée au Canada, nous laisserons de côté l'aspect réforme administrative et/ou constitutionnelle qui relève plutôt d'une politique de régionalisation (cf. régionalisation du budget, création de gouvernements régionaux, etc.) comme celles mises en oeuvre récemment en France, en Italie et en Espagne.<sup>13</sup>

Dans le même ordre d'idées, il convient de préciser que des politiques générales ou sectorielles peuvent aussi avoir une incidence régionale marquée à cause de la spécialisation géographique de la production. Mentionnons à titre d'exemple, dans le cas du Canada, les subventions aux producteurs de blé: D'autres politiques sont également de nature générale, mais elles sont conçues de telle façon que leur effet est délibérément plus prononcé dans certaines régions que dans d'autres. Les subventions de péréquation au Canada en sont un exemple qui vient immédiatement à l'esprit. Cependant, les mesures de ce genre ne font pas partie de ce qu'on appelle communément

la politique régionale, bien qu'elles répondent parfois à des objectifs très voisins de celle-ci. Aussi omettrons-nous dans notre analyse toutes ces politiques générales ou sectorielles, sauf pour souligner à l'occasion comment elles viennent contrecarrer les objectifs de la politique régionale.<sup>14</sup> D'ailleurs, le seul fait que les gouvernements des pays capitalistes aient jugé nécessaire d'adopter des politiques spécifiques pour tenter d'éliminer les disparités régionales démontre bien qu'en ce domaine, la politique économique générale ne suffit pas.

#### L'émergence de la politique régionale

Maintenant que nous avons délimité plus clairement l'objet de notre analyse, il faut nous interroger sur le rôle de la politique régionale. Bien sûr, celle-ci a toujours pour but avoué de mettre un terme aux inégalités régionales en éliminant ou à tout le moins en diminuant les écarts de revenu et d'emploi qui les caractérisent. En 1972, J.P. Francis, alors sous-ministre adjoint au Ministère de l'Expansion économique régionale, cernait la politique régionale en ces termes:

Government policies concerned with marked disparities in income and employment opportunities within a country are in effect dealing with a problem of welfare maximization. The welfare loss occasioned by regional employment and income inequalities can be corrected by three different types of policies: those which stimulate employment generation within labour surplus regions, those which promote migration from such regions, or those which increase transfer payments to assist the unemployed and the under-employed. In most cases, the final policy approach will consist of some mixture of these alternatives.<sup>15</sup>

Mais nous sommes forcés d'admettre que cette définition superficielle n'élucide pas grand chose. Si l'on veut être en mesure de comprendre pourquoi la politique régionale est apparue à un moment donné plutôt qu'à un autre et pourquoi elle a assumé la forme qu'on lui connaît, il faut procéder autrement et poser le problème en termes historiques:

A ce propos, la première constatation qui s'impose est que l'existence des disparités régionales est bien antérieure à l'adoption des politiques régionales. Certains diront que l'appareil bureaucratique de l'Etat est lent à réagir, soit. Il n'en demeure pas moins qu'en Italie, par exemple, la question du Mezzogiorno remonte au moins à l'unification du pays, alors que la première mesure concrète de l'Etat italien en vue d'aider le Sud, soit la création de la "Cassa per il Mezzogiorno" date de 1950.<sup>16</sup> Au Canada, le problème des inégalités régionales existe depuis au moins trois quarts de siècle, alors que le Ministère de l'Expansion économique régionale n'a été mis sur pied qu'en 1969.<sup>17</sup>

L'explication de ce décalage tient à notre avis à deux raisons principales qui sont néanmoins intimement liées. D'une part, l'évolution du capitalisme a forcé économistes et politiciens à reconnaître la faillite du libéralisme économique. Devant la persistance des inégalités régionales, il a bien fallu admettre qu'on ne pouvait les attribuer uniquement aux frictions du marché. Sous l'influence des théories keynésiennes, on en est venu à réaliser que la sous-utilisation des

ressources humaines et matérielles qui accompagne toujours une croissance économique déséquilibrée constitue en fait une perte pour l'ensemble de la nation. On a alors cherché à replacer les analyses de coûts/bénéfices dans une plus juste perspective:

Si toutes les dépenses inhérentes au fonctionnement de chaque localité étaient mises à la charge des entreprises de la localité, si toutes les dépenses inhérentes à l'installation dans une ville étaient mises à la charge de cette entreprise, les calculs des coûts comparatifs pour fins de localisation changeraient singulièrement d'allure.<sup>18</sup>

D'autre part, la remise en question de l'orthodoxie libérale ne suffit pas à elle seule pour expliquer l'émergence de la politique régionale. Elle en constitue en quelque sorte la justification théorique, mais elle ne permet pas d'en saisir la nécessité politique. Depuis la seconde guerre mondiale, la classe ouvrière des pays capitalistes avancés a été habituée à la croissance économique. Elle n'accepte plus aussi facilement la récession et le chômage. La concurrence du socialisme oblige le capitalisme à faire ses preuves, à démontrer qu'il est capable d'assurer le plein emploi, de fournir des logements décents, etc. Le suffrage universel impose à la classe dominante de satisfaire une partie des revendications de la classe ouvrière. Dans l'Europe d'après-guerre, le démantèlement des chantiers navals et les fermetures d'usine n'ont été politiquement réalisables qu'en période d'expansion économique. Theodor Prager a très bien résumé cette contrainte de la politique économique:

Capitalism, in other words, has to deliver the goods; and this has meant high priority for full employment and for adequate rates of economic growth.<sup>19</sup>

La légitimation, fonction primordiale de la politique régionale ..

Dans ce contexte, surtout avec le développement des moyens de communication, les inégalités de revenu et d'emploi entre régions d'un même pays apparaissent de moins en moins tolérables, d'où la nécessité pour l'Etat d'intervenir afin de les atténuer. De même que l'Etat doit veiller à réduire les tensions entre les classes sociales, de même il doit veiller à réduire les tensions "régionales" qui, si elles ne sont pas contenues, risquent de perturber la paix sociale et de mener à l'éclatement de l'Etat lui-même. C'est là le fondement, le rôle premier de la politique régionale.

Ainsi, ce n'est pas par hasard que la première ébauche d'une politique régionale apparaît en Italie immédiatement après la dernière guerre et prend d'abord la forme d'une réforme agraire. Cette intervention coûteuse était destinée à éviter l'aggravation de la crise socio-politique qui menaçait la domination de la bourgeoisie. On voulait à tout prix empêcher le parti communiste de s'implanter davantage dans le Sud. Le message transmis par les grèves et les occupations de terres était on ne peut plus clair: il fallait y répondre.<sup>20</sup>

Au Canada, les tensions sociales n'ont jamais été aussi marquées et la classe ouvrière est moins bien organisée politiquement qu'en Europe. Aussi la politique régionale n'y apparaît-elle que beaucoup plus tard. Il est d'ailleurs significatif que le ministère de l'Expansion économique régionale (M.E.E.R.) ait été mis sur pied à la suite d'une promesse du parti libéral pendant la campagne électorale de 1968, campagne pendant laquelle Pierre Trudeau avait lancé son fameux slogan "la société juste".<sup>21</sup> Il n'est pas interdit de penser non plus que la création du M.E.E.R. reflétait la préoccupation du gouvernement devant la montée du nationalisme québécois. Le fait que Jean Marchand fut le premier titulaire de ce ministère ne vient que renforcer cette impression.

La fonction primordiale de la politique régionale en est donc une de légitimation. Elle sert essentiellement à masquer la cause véritable du développement inégal entre les régions. Elle présente le problème des régions périphériques de manière déformée et y propose des solutions inappropriées. Comme le soulignait Guy Coulombe il y a déjà quelques années, alors qu'il était responsable du B.A.E.Q.:

Cette réduction du problème des disparités régionales à des variables d'emploi et de revenu correspond d'ailleurs à la logique profonde des politiques dominantes en ce sens qu'elle permet de situer le développement régional en termes de redistribution de la richesse nationale et de masquer le problème plus profond des changements structurels à apporter.<sup>22</sup>

### Le caractère contradictoire de la politique régionale

La politique régionale ne vise pas uniquement à maintenir les tensions sociales à un niveau acceptable. Qu'elle prenne la forme de subventions, de dégrèvements fiscaux, d'un aménagement des infrastructures ou encore d'un programme de relocalisation et de recyclage de la main-d'oeuvre, elle contribue dans une proportion non négligeable à l'accumulation du capital. Mais, ce faisant, à cause du caractère spécifique de ce type d'intervention, nécessairement circonscrite, limitée à une ou plusieurs parties du territoire national, la politique régionale ne favorise pas également tous les capitaux. Seules les entreprises disposées à s'établir dans les régions ou zones désignées par l'Etat peuvent bénéficier des largesses de celui-ci. La politique régionale constitue en ce sens une entrave à la libre concurrence des capitaux.

En voici la raison: quand, à grand renfort de subventions, l'Etat suscite l'implantation d'une nouvelle industrie dans une région sous-développée où le taux de profit est plus faible qu'ailleurs, il se trouve à annuler pour cette industrie l'écart entre le taux de profit qu'elle peut obtenir localement et celui qu'elle juge indispensable à la poursuite de ses activités. Cependant, pour que cette industrie puisse agir à son tour comme pôle de développement, il faut que l'Etat accepte de subventionner pendant une période assez prolongée une multitude d'autres industries et services connexes

dont les investissements dans la même région ne rapporteraient pas davantage le taux de profit souhaité. Si l'Etat refuse, les industries affiliées demeureront ou iront s'implanter ailleurs, et la subvention initiale n'aura eu en fin de compte qu'un effet d'entraînement mitigé. Pour qu'une telle politique ait quelque chance de succès, il faudrait, selon Ernest Mandel:

... que pendant toute une phase, les subsides s'étendent et se multiplient à tous les niveaux. Il faut subsidier toutes les industries auxiliaires..., l'enseignement et la modernisation du logement (sinon le mouvement démographique restera un frein à la croissance économique). Il faut subsidier non moins lourdement les premières industries de biens de consommation que le renversement de la tendance démographique finirait (après combien de temps?) par y attirer timidement. Bref, il faut pratiquement subsidier toutes les activités économiques régionales à long terme et sur grande échelle, avant que l'équilibre ne soit rétabli.<sup>23</sup>

Or, des subventions de cette ampleur vont à l'encontre de la libre concurrence des capitaux. En dernière analyse, la politique régionale est financée par les impôts des particuliers certes, mais aussi des entreprises. Et les entreprises opérant à un profit supérieur à la moyenne, soit celles du secteur monopoliste, sont rarement d'accord pour financer à même leurs impôts d'autres entreprises condamnées par la loi de la concurrence à opérer à un taux de profit inférieur et même à perte dans certains cas. Dans un système fondé sur la propriété privée et dominé par les monopoles, le moins qu'on puisse dire est que ce genre de politique est tout à fait contraire à la logique économique. Cette

logique économique trouve son expression achevée dans le pouvoir de la Commission du Marché Commun d'exercer un droit de veto sur toutes les politiques d'aide aux entreprises adoptées par les Etats membres que l'on juge susceptibles de fausser le jeu de la concurrence.<sup>24</sup>

Ainsi, la politique régionale est en quelque sorte doublement contradictoire. D'une part, elle favorise certains capitaux au détriment des autres. Ce faisant, elle ne fait que refléter les intérêts divergents des différentes couches de la bourgeoisie. D'autre part, pour peu qu'elle contribue, même modestement, à atténuer les disparités régionales, elle agit en même temps en tant que "réducteur" des tensions sociales, traduisant ainsi les intérêts contradictoires de la bourgeoisie et de la classe ouvrière. Envisagée sous cet angle, la politique régionale est à la fois rationnelle et irrationnelle; rationnelle sur le plan politique, puisqu'elle sert à maintenir ou à renforcer l'unité nationale en une phase du capitalisme où l'Etat national a toujours sa raison d'être; irrationnelle sur le plan économique, du moins au point de vue du grand capital, puisqu'elle consiste essentiellement à inciter des entreprises à s'installer là où elles n'ont pas normalement intérêt à le faire, constituant ainsi simultanément un gaspillage et une entorse à la concurrence.

Sur le plan politique et idéologique, la politique régionale est d'autant plus rationnelle qu'il ne lui est pas

indispensable d'atteindre son but... économique. Il suffit d'abord et avant tout que l'Etat paraisse faire un effort dans la bonne direction en corrigeant ou tout au moins en atténuant les inégalités les plus criantes. Si cet effort aboutit à un échec (et il nous apparaît évident qu'il est voué à l'échec dès le départ), l'Etat peut s'en excuser jusqu'à un certain point en attribuant celui-ci aux lois naturelles du marché, contre lesquelles il est impuissant, comme chacun sait.<sup>25</sup>

Inversement, sur le plan économique, la politique régionale ne peut prétendre à un minimum de légitimité que dans la mesure où elle réussirait à engendrer une expansion susceptible de fournir de nouveaux débouchés au grand capital. Car celui-ci tolère volontiers les entraves à la concurrence lorsqu'elles sont dans son intérêt. La justification idéologique des fusions de grandes entreprises est qu'elles sont bénéfiques à la société, même quand elles mènent à la formation de monopoles, puisqu'elles permettent de rationaliser la production. Par contre, les subventions au développement régional, lorsqu'elles profitent à de petites et moyennes entreprises moins rentables, sont qualifiées de primes à l'inefficacité.

En d'autres termes, quelle que soit la politique en cause, l'efficacité et la rationalité ne peuvent en être évaluées en fonction des mêmes critères selon qu'il s'agit de l'Etat

ou d'une entreprise. Comme l'explique Claus Offe:

The goal that inspires the capitalist state and its detailed operation is not a substantive one and cannot be justified as a substantive one. That is to say, the capitalist state is not oriented towards doing anything efficiently or effectively (because there is no way to determine whether efficiency or effectiveness has actually been advanced through any measure or program) but it is oriented towards putting private actors in a position to increase their efficiency and effectiveness according to the criteria of private exchange and accumulation.<sup>26</sup>

La politique régionale ne peut échapper aux contradictions inhérentes à toute intervention de l'Etat dans une économie capitaliste. Elle est condamnée à n'être appliquée qu'avec réticence, à rebours presque. Ses hésitations, ses reculs, ses déboires ne sont que le reflet des contradictions dont elle est l'enjeu. En dernière analyse, il ne peut en résulter que des effets marginaux, incapables de renverser la tendance fondamentale du capitalisme, qui est celle du développement inégal.

### SECTION III: LES MODALITES DE LA POLITIQUE REGIONALE

Jusqu'ici, nous avons analysé la politique régionale dans sa généralité. Nous allons maintenant nous efforcer d'en faire une étude plus approfondie en exposant puis en critiquant ses principales modalités.

L'arsenal des instruments auquel ont eu recours la plupart des gouvernements occidentaux au chapitre de la politique régionale est assez vaste. L'OCDE en a d'ailleurs dressé un inventaire complet dans une étude sur les politiques régionales de ses pays membres parue en 1974.<sup>27</sup> Aux fins de l'analyse, on peut regrouper ces mesures en trois principales catégories: les mesures incitatives, les mesures pénalisantes ainsi que les investissements directs des entreprises publiques et parapubliques.<sup>28</sup> Enfin, à cet ensemble de moyens vient s'ajouter un instrument particulier, la planification régionale, qui vient en quelque sorte coiffer le tout.

#### 1. Les mesures incitatives

Les mesures incitatives sont généralement d'ordre financier. Elles comprennent, par ordre de coût croissant pour l'Etat, les garanties et les bonifications d'intérêt, les privilèges fiscaux de toutes sortes et enfin, les différents types de subventions. S'y rattachent également les dépenses d'infrastructure qui, bien qu'elles ne s'adressent pas

toujours à une firme particulière et n'apparaissent pas au même poste que les subventions dans le budget de l'Etat, n'en profitent pas moins de manière directe aux entreprises.

Les garanties d'intérêt sont accordées aux emprunts destinés aux entreprises qui s'implantent dans des zones "désignées", c'est-à-dire celles dont l'Etat cherche à privilégier le développement. Elles n'imposent à l'Etat qu'une charge virtuelle dans la mesure où celui-ci évite en général d'accorder sa garantie à des entreprises de solvabilité douteuse. Les bonifications d'intérêt n'en sont qu'une variante dans laquelle l'Etat absorbe une partie sinon le coût entier de l'emprunt. Ce type de mesure favorise plutôt les petites et moyennes entreprises, dont la marge d'autofinancement est restreinte et pour qui le crédit est plus difficile à obtenir dans le cas de projets d'expansion ou d'implantation nouvelle.

Comme leur nom l'indique, les privilèges et avantages fiscaux se réfèrent aux concessions octroyées par l'Etat à certaines entreprises ou à certaines industries particulières. Ils prennent différentes formes, allant des impôts différés à l'exonération fiscale complète (pour une période plus ou moins prolongée) en passant par l'amortissement accéléré. Ces dégrèvements d'impôt sont relativement peu onéreux pour le Trésor public dans la mesure où une partie des sommes ainsi "perdus" est récupérée sous une autre forme, impôt personnel ou taxe de vente par exemple, à la suite de

l'expansion de l'emploi et de la production qui est censée en découler. En fait, il s'agit là d'une redistribution des revenus particulièrement régressive qui passe souvent inaperçue.

Les subventions en espèces représentent pour l'Etat la forme la plus coûteuse d'aide au développement régional. Les modalités d'application en sont très variées. Dans certains pays, les subventions sont automatiques, alors qu'ailleurs elles sont discrétionnaires. Leur niveau dépend soit du montant de l'investissement, soit du nombre d'emplois créés, ou des deux à la fois. Elles consistent aussi parfois en des primes de déménagement, en l'octroi de terrains et de bâtiments, etc. On peut également ranger dans cette catégorie les participations financières de l'Etat sous forme d'investissements de portefeuille, qui sont en réalité des subsides déguisés, puisque l'Etat n'en retire aucun contrôle sur les opérations des entreprises dans lesquelles il investit de la sorte.<sup>29</sup> Grosso modo, le recours à ces subsides en tous genres part du principe, dont le bien-fondé n'est évidemment démontré que sur papier, qu'il suffit de combler l'écart entre le rendement escompté d'un investissement dans une région développée et celui, supposé plus faible, du même investissement dans une zone désignée pour y attirer les entreprises.

Les dépenses en vue d'améliorer l'infrastructure déficiente des régions en retard sont tout aussi diversifiées:

construction de routes ou d'aéroports, amélioration du réseau hydro-électrique, assainissement des eaux, aménagement de sites industriels, etc. Elles comprennent également d'autres programmes destinés à rendre les régions en retard plus attractives aux investisseurs tels que construction d'écoles et de logements, formation ou recyclage de la main-d'oeuvre,<sup>30</sup> etc. Bien que ces mesures ne s'adressent généralement à aucune firme en particulier, elles procèdent néanmoins de la même rationalité que les autres formes d'assistance énumérées jusqu'ici, à savoir, la socialisation des risques et l'individualisation des bénéfices. Ce en quoi, bien entendu, la politique régionale est semblable à toutes les autres politiques de l'Etat capitaliste:

## 2. Les mesures pénalisantes

Les mesures pénalisantes font allusion à toutes les surcharges, fiscales, financières ou autres, que l'Etat impose aux entreprises afin de les dissuader d'aller s'implanter dans des régions déjà favorisées ou sur-développées. Il s'agit soit d'un montant forfaitaire, proportionnel au niveau de l'investissement, que doit verser l'entreprise à l'Etat au début de ses opérations, soit d'une surimposition qui vient frapper les profits de l'entreprise s'installant dans une région déjà suréquipée.

Cette technique part du principe qu'il appartient aux entreprises de défrayer les coûts supplémentaires associés à l'aménagement des infrastructures dans les régions métropolitaines congestionnées. En effet, les analyses coûts-bénéfices tendent à démontrer l'existence d'un seuil optimal dans la dimension des villes, au-delà duquel tout développement ultérieur entraîne des dépenses de plus en plus onéreuses en ce qui a trait à la construction des logements, à la prestation des services municipaux, etc.<sup>31</sup>

Si les mesures pénalisantes sont avantageuses pour le Trésor public, elles sont forcément impopulaires puisqu'elles sont perçues comme un frein à la libre circulation des capitaux (ce qu'elles sont effectivement, il ne faut pas se le cacher). Aussi sont-elles d'un emploi beaucoup plus rare que les mesures incitatives. En pratique, les gouvernements qui recourent à ce type de mesure se contentent d'instituer des contrôles administratifs ou juridiques sur la localisation des industries sans y ajouter de pénalités financières. L'exemple le plus connu et le plus ancien (la loi remonte à 1947) en matière de contrôle de la localisation est celui de la Grande-Bretagne. Toute construction, extension ou modification de bâtiments à usage industriel y est soumise à l'attribution d'une licence ou certificat de développement industriel ("industrial development certificate") délivré par le ministère du Commerce et de l'Industrie. Cette autorisation préalable est accordée automatiquement lorsque le projet

se situe dans l'une des régions assistées, et avec parcimonie dans les régions où la situation économique est satisfaisante.<sup>32</sup>

Conjuguées aux mesures incitatives, les mesures pénalisantes constituent en quelque sorte une politique de la carotte et du bâton. La grosseur de la carotte et la longueur du bâton dépendent de l'autonomie relative que l'Etat est en mesure d'exercer à l'égard des intérêts et des exigences de la classe dominante. Les mesures incitatives prédominent lorsque la politique régionale jouit d'une légitimité limitée. Inversement, lorsque la prise de conscience "régionale" est particulièrement développée comme en Italie ou en Grande-Bretagne, l'Etat est habituellement assez fort pour imposer des mesures pénalisantes qui compensent en partie la mauvaise impression (de céder au chantage des entreprises) créée par l'octroi généralisé de subventions et d'allègements fiscaux.<sup>33</sup> Cependant, à notre connaissance, en aucun cas les mesures pénalisantes n'occupent-elles une place plus grande que les mesures incitatives. L'intérêt dominant est toujours celui du capital.

### 3. Les investissements directs des entreprises publiques et para-publiques

Les investissements directs des entreprises publiques et para-publiques dans le secteur productif s'avèrent en maints endroits un instrument privilégié de la politique régionale. Ils méritent d'être distingués des autres dépenses de l'Etat

au titre du développement régional pour deux raisons. Premièrement, ils créent surtout des emplois permanents, contrairement aux dépenses d'infrastructure qui engendrent plutôt des emplois temporaires dans la construction, les travaux publics et les activités connexes. Deuxièmement, et c'est là leur caractéristique la plus importante, ils visent un objectif quelque peu différent. En effet, il ne s'agit plus dans leur cas d'inciter les entreprises à réorienter leurs projets d'investissement mais bien de créer directement des emplois dans les régions déshéritées. En d'autres termes, les investissements directs du secteur public n'ont pas le caractère aléatoire des mesures incitatives ou pénalisantes dont on ne sait jamais à l'avance si elles produiront l'effet anticipé. A vrai dire, à l'objectif premier de création d'emplois vient s'en superposer un second, celui de servir d'exemple à l'entreprise privée. Au principe de l'alternance de la carotte et du bâton succède celui qu'on pourrait appeler l'"effet de boule de neige":

The relevance of the... state entrepreneurship formula to regional development, like that of indirect growth promotion between firms in a sector, includes both the direct quantitative impact of state investment in development areas and the indirect effects of a follow-my-leader type which sector leading state firms can exercise on other private firms.<sup>34</sup>

Traditionnellement, ce mode d'intervention des pouvoirs publics est beaucoup plus répandu en Europe qu'en Amérique du Nord<sup>35</sup> pour des raisons historiques qu'il nous est impossible d'élucider dans le cadre de ce travail. L'importance du

secteur public dans chaque pays reflète à la fois la structure particulière de l'Etat ainsi que l'évolution des rapports de classe. Dans ce domaine, l'action publique italienne est celle qui retient le plus l'attention à cause de son ampleur et de sa continuité. Certains auteurs ont même prétendu que l'exemple italien serait difficile à dépasser ou même à égaler sans transformation révolutionnaire de la société.

A titre d'exemple, précisons seulement que l'Etat italien oblige les entreprises nationalisées, en vertu d'une loi adoptée en 1957, à localiser dans le sud du pays 40% de leurs investissements globaux et 60% de leurs investissements nouveaux.<sup>36</sup> Ces proportions respectives ont été augmentées à 60% et 100% en 1968, mais en même temps les zones désignées ont été étendues pour comprendre certaines régions du centre-nord du pays également sous-développées.<sup>37</sup> Quand on songe qu'en 1969, l'I.R.I. contrôlait à elle seule la production nationale de l'acier dans une proportion de 58%, celle de la fonte à 94%, 12% de la production d'automobiles et de moteurs, 14% de l'aéronautique et environ 50% du transport maritime, qu'elle possédait en entier les services téléphoniques et le transport aérien et, enfin, avait des participations importantes dans les autoroutes, les banques, le bâtiment, les chantiers navals, etc., on a une idée de l'ampleur de l'effort accompli dans le Sud.<sup>38</sup> A cela, il faut encore ajouter l'action déployée par l'E.N.I., la "Cassa per il Mezzogiorno", les autres banques nationalisées et ainsi de suite.

Comme nous l'avons mentionné à la section précédente sur le rôle de l'Etat, l'important à retenir est que les investissements publics, si considérables soient-ils, ne viennent jamais remettre en cause la suprématie du marché. Ils respectent toujours les règles du droit privé. L'intervention de l'Etat n'est conçue que dans une perspective d'appoint et de suppléance au capital privé là où celui-ci faillit à la tâche. En ce sens, surtout en tant qu'instrument de la politique régionale, les investissements publics procèdent de la même rationalité que les autres mesures d'assistance à l'entreprise privée, soit la socialisation des risques et l'appropriation privée des profits, à cette différence près, cependant, que dans ce cas-ci l'Etat s'attribue une part des bénéfices. La part qui revient à l'entreprise privée découle de l'expansion induite par l'investissement initial et est inversement proportionnelle au poids du secteur public dans l'économie.

Ceci dit, les investissements publics et para-publics présentent néanmoins des avantages indéniables par rapport aux autres instruments de la politique régionale. Nous en avons déjà mentionné quelques-uns. Premièrement, leur effet n'est pas aussi problématique que celui des mesures d'incitation. Deuxièmement, ils permettent de créer directement des emplois permanents dans l'industrie manufacturière, un secteur habituellement sous-représenté dans la structure industrielle des régions moins développées. Troisièmement, ils peuvent également servir à l'Etat en guise de politique contre-cyclique

pour compenser la baisse des investissements privés. Quatrièmement, ils peuvent contribuer à ralentir la hausse de prix en instaurant une "saine" concurrence avec l'entreprise privée.<sup>39</sup> Cinquièmement, ils sont profitables à moyen ou à long terme, même lorsque les entreprises nationalisées consentent, dans l'intérêt national ou régional, à une "rentabilité différée", selon l'expression de Giuseppe Petrilli. En dernier lieu, dans une perspective plus globale de planification, ils renforcent la position de l'Etat dans la mesure où celui-ci en vient à occuper une place de plus en plus importante dans l'économie nationale.

Enfin, et c'est sans doute là leur atout le plus important, les investissements publics laissent entrevoir une solution de remplacement à l'appropriation privée des moyens de production:

State intervention on a larger and larger scale and of more and more different kinds shows the way to a new mode of production. The state is brought in to support the accumulation of private capital but its effect is doubled edged. It shows at the same time the alternative to private capital ownership.<sup>40</sup>

#### 4. La planification régionale

La planification n'est pas un instrument de la politique régionale au même titre que les autres. Elle se réfère en fait à une façon de concevoir et "d'organiser" la politique régionale. Il vaut néanmoins la peine qu'on s'y attarde

quelque peu dans la mesure justement où plusieurs lui attribuent une valeur et une efficacité propres.<sup>41</sup> Elle a une fonction de coordination et d'intégration, et se présente "comme un raffinement d'une politique de développement régional", ayant pour but d'assurer que "la totalité des mesures susceptibles de valoriser une région fait partie d'un ensemble cohérent et complet, appuyé sur la définition d'objectifs clairs et un inventaire systématique des ressources."<sup>42</sup>

Il y aurait long à dire pour expliquer l'émergence de la planification régionale aussi bien que nationale. Essentiellement, la planification se veut une réponse à l'échec des politiques nationales en matière de développement régional, échec qu'on impute implicitement à leur caractère fragmentaire et incohérent. Et, devant le succès incontestable des économies socialistes planifiées à "faire du rattrapage", l'idée est venue tout naturellement aux politiciens et surtout aux technocrates que la planification constituait l'outil par excellence pour accélérer le développement des régions en retard, sans qu'on se préoccupe outre mesure de savoir comment on allait réaliser le fameux plan. La planification "capitaliste" part du principe qu'il suffit de mettre en présence les agents économiques (entreprises, syndicats, consommateurs, gouvernements locaux, etc.) pour que se fasse l'unanimité autour de certains objectifs communs. Les spécialistes planificateurs se chargent alors de traduire ce consensus en un plan de plus ou moins longue durée qui fixe des objectifs

détaillés à chacun des agents en fonction de leurs ressources et de leurs possibilités.

Au niveau régional, la planification doit s'attacher à promouvoir une répartition géographique adéquate des activités et mettre l'accent sur la vocation propre de chaque région en utilisant au maximum les ressources régionales, ce que serait incapable d'accomplir efficacement la planification nationale. En ce sens, le recours à la planification régionale équivaut non seulement à reconnaître que l'intérêt régional s'oppose à l'intérêt national mais laisse sous-entendre aussi que la solution au problème régional réside dans la région elle-même. Or, comme l'a fait remarquer Atta Mills,

... s'attaquer aux problèmes régionaux avec des mesures régionales, c'est ignorer le fait décisif que le problème ne se pose pas au niveau de chaque région prise isolément - mais qu'il s'agit d'intégration des différentes régions dans un système national.<sup>43</sup>

Sans doute est-ce afin d'éliminer cette ambiguïté que les Français parlent plus volontiers de régionalisation du plan que de planification régionale proprement dite!

#### SECTION IV: LES LIMITES DE LA POLITIQUE REGIONALE

Notre aperçu de la politique régionale serait incomplet si nous nous contentions d'expliquer en quoi elle consiste. Il faut encore essayer d'en dégager les limites à la lumière de son double rôle de légitimation et d'aide à l'accumulation. Essentiellement, les limites à ce type d'intervention étatique se présentent à trois niveaux, technique, économique et politique, lesquels sont étroitement reliés. C'est dans cet ordre que nous nous proposons de les examiner.

##### 1. Les limites techniques

Nous entendons par limites techniques celles qui se rapportent au niveau de développement des forces productives. A vrai dire, il n'existe à proprement parler qu'une seule limite technique à la politique régionale telle qu'appliquée habituellement, mais elle est de taille. Elle concerne la composition des investissements. Une étude commandée par la Commission économique des Nations-Unies pour l'Europe et réalisée au milieu des années soixante démontre en effet que jusqu'à 80% des investissements nouveaux, tant dans les pays socialistes que capitalistes, prennent la forme d'investissements de "remplacement" de l'équipement existant, c'est-à-dire, modernisation ou agrandissement des usines, et remplacement de machines désuètes ou défectueuses.<sup>44</sup> Même s'il

n'existe pas, à notre connaissance, d'étude analogue sur l'Amérique du Nord, il y a lieu de croire qu'il s'agit là d'une tendance générale, puisque les techniques de production sont assez semblables dans la plupart des pays industrialisés.

C'est donc dire que les mesures incitatives dans leur ensemble ne s'adressent qu'à 20% ou 25% des investissements nouveaux réalisés à chaque année dans l'économie. Compte tenu des retards parfois considérables que la politique régionale vise à combler, il faut bien avouer que l'existence de cette contrainte technique vient limiter sérieusement l'impact des "encouragements" en tous genres au développement régional. Qui plus est, comme le souligne James Anderson, il se pourrait bien qu'avec l'accroissement des forces productives, cette tendance à l'immobilité "physique" des investissements soit encore à la hausse:

In modern capitalism, monopolization and developments such as increasing plant size reinforce tendencies towards spatial concentration and locational inertia. 45

## 2. Les limites économiques

Les limites de nature économique sont plus nombreuses. Elles tiennent essentiellement au comportement "normal" des firmes et des organismes de crédit. D'une part, les "managers" des entreprises privées reconnaissent rarement le caractère impératif de la politique régionale. D'autre part, les

entreprises peuvent souvent adopter une stratégie de croissance qui leur rapporte des bénéfices beaucoup plus grands que ceux que l'Etat est en mesure de leur offrir.

Même si elle n'est pas toujours explicite, la rationalité derrière l'octroi de subventions est la suivante: les entreprises n'investissent pas dans les régions sous-développées parce que, à tort ou à raison, elles sont convaincues que le taux de profit y est inférieur à la moyenne. Les subventions permettent de remédier au problème soit en compensant l'écart dans les taux de profit, si celui-ci est réel, soit en fournissant le "coup de pouce" nécessaire qui attirera l'attention des investisseurs sur le potentiel de la région.

Un tel raisonnement repose sur l'hypothèse que les entreprises scrutent toutes les possibilités quand vient le temps de choisir un nouvel emplacement. Or, tel n'est pas le cas, du moins au Canada. Les recherches de David Springate, même si elles portent sur un nombre restreint de firmes, montrent néanmoins que les subsides n'ont qu'un impact limité sur les décisions d'investissement. A cet égard, les motifs invoqués par les dirigeants d'entreprise varient énormément et vont de la simple préférence à s'installer dans un endroit familier à la conviction profonde qu'il est malsain pour l'entreprise de céder aux pressions du gouvernement, en passant par la réticence des cadres et de leurs épouses à déménager dans des régions éloignées.<sup>46</sup>

Quelles que soient ces raisons, et certaines sont des plus valables, on peut aisément les résumer en une seule, à savoir que les entreprises n'ont pas à se préoccuper des "problèmes" du gouvernement. Certes, l'entreprise privée doit continuellement se justifier. Cependant, si le discours dominant évolue,<sup>47</sup> il reste toujours fondamentalement le même: c'est en maximisant ses profits que l'entreprise privée rend les plus grands services à la société. Dès lors, les problèmes régionaux sont loin d'être prioritaires. Les conclusions de Springate n'ont donc rien d'étonnant:

...an important reason why grants have had limited influence on location is that when businessmen first select areas for further investigation, they generally do not have DREE grants in mind.... In general, including the case of international investment, the choice of an area (in Canada) for further search was dependent on a characteristic mix of the factors thought to be significant to the overall success of the venture.<sup>48</sup>

On voit mal en effet pourquoi une firme se soucierait de chercher ailleurs quand cet ailleurs présente des risques et des difficultés supplémentaires alors qu'elle peut soutirer les mêmes bénéfices en restant sur place. Les firmes les plus susceptibles d'être attirées par des mesures incitatives en tous genres sont celles de petite et de moyenne dimension pour qui un subside ou une garantie de crédit représentent un atout majeur. En règle générale, ces firmes se situent justement parmi les moins concurrentielles et leur implantation dans les zones défavorisées n'est pas de

nature à susciter la formation d'un pôle autonome de développement.

Pour les grandes entreprises du secteur monopoliste, nationales ou multinationales, l'intérêt des subventions est encore plus mince. Leur situation de quasi-monopole leur laisse beaucoup de latitude. Au lieu d'aller s'installer dans les régions en retard pour profiter de subsides qui ne s'élèvent la plupart du temps qu'à un faible pourcentage de leur budget, elles peuvent simplement demeurer sur place et augmenter leurs prix. Elles ont également la possibilité de s'implanter à l'étranger, dans des pays où les salaires sont extrêmement bas. Cette stratégie internationale permet aussi de jouer sur les prix et de déclarer les profits dans les pays où les impôts sont les plus faibles. Qui plus est, comme le fait remarquer Stuart Holland, toute grande société se doit de recourir à ces stratagèmes au risque d'être supplantée par ses concurrentes:

Under conditions of multi-national competition, even a leading national company whose board is concerned to act in the interest of problem regions and areas cannot afford to accept the lower profits which regional incentives offer relative to the labour cost and transfer-pricing gains offered by a multi-national location.<sup>49</sup>

Quand bien même une société d'envergure consentirait à investir dans une région en retard, avec ou sans subsides, il n'en résultera pas nécessairement des effets d'entraînement bien concrets dans la région immédiate. En effet, la grande firme qui vient s'installer dans une région périphérique

possède déjà tout un réseau de fournisseurs et de clients qu'elle n'est pas prête à délaissier. Pour ce qui est de la clientèle, le fait se comprend sans difficulté aucune. Pour ce qui est des fournisseurs, la situation est moins claire. Il n'est pas toujours dans l'intérêt de la firme de conserver des fournisseurs éloignés. Néanmoins, ce problème de la sous-traitance est réel. Bertram James l'attribue aux attitudes divergentes des entrepreneurs locaux et des cadres des grandes entreprises:

There would appear to be an incompatibility between the local supplier, or potential supplier, and the incoming firm. This incompatibility is not merely a technical one but is perhaps more concerned with commercial management and managerial attitudes.<sup>50</sup>

Quoiqu'il en soit, on a souvent constaté que les industries supposées motrices ne constituaient en fait que des enclaves dans l'économie régionale avec pour conséquence que les bénéfices que celle-ci peut en retirer sont pour ainsi dire inexistantes. Ce phénomène d'enclave a été longuement étudié par les théoriciens du sous-développement et a été analysé du point de vue de la politique régionale par D.F. Darwent dans son étude sur les effets d'entraînement de la découverte du gaz naturel dans la région de Lacq en France.<sup>51</sup>

Un autre soi-disant avantage des régions périphériques dont les grandes entreprises saisissent bien les limites et qui vient encore diminuer l'attrait des subventions est la présence de salaires inférieurs à la moyenne nationale.

Outre le fait que l'un des objectifs avoués de la politique régionale est justement de rehausser la productivité et les salaires dans les régions sous-développées, (et le cas échéant, toute allusion de l'Etat à l'avantage qu'offre aux entreprises l'existence de bas salaires constitue un argument spécieux, sinon franchement malhonnête), cet atout présumé des régions pauvres s'avère illusoire dans bien des cas. En effet, le niveau des salaires dans le secteur monopoliste, dans l'industrie manufacturière par exemple, est presque toujours déterminé par la négociation collective. Ainsi, une grande entreprise manufacturière du sud de l'Ontario qui ouvrirait une nouvelle usine en Nouvelle-Ecosse sait pertinemment qu'elle aura affaire au même syndicat national, voire international, qui lui imposera d'y verser des salaires identiques à ceux qui prévalent dans ses autres usines. D'ailleurs, dans certains secteurs, la négociation des salaires s'effectue au niveau de l'industrie tout entière et non pas au niveau de l'entreprise.

Encore une fois, seules les entreprises marginales réagissent favorablement à l'attrait des bas salaires, comme à celui des subventions. Et par définition, les investissements de celles-ci sont incapables d'engendrer un processus de développement autonome qui permettrait aux régions sous-développées de sortir du marasme dans lequel elles sont plongées. De toute façon, les écarts de salaire entre les régions dans les pays capitalistes avancés dépassent rarement trente ou quarante pour cent (l'expérience du Canada et des Etats-Unis

en témoigne largement<sup>52</sup>), alors que les salaires des pays du Tiers-Monde sont cinq et même dix fois inférieurs à ceux du Canada. Ainsi, une société multinationale qui cherche à extorquer des surprofits choisira toujours Singapour ou la Corée du Sud (où, par surcroît, les travailleurs ne sont probablement pas syndiqués) de préférence à la Nouvelle-Ecosse, sans qu'aucune politique régionale n'y puisse rien changer.

Jusqu'ici, nous avons surtout fait allusion à cet instrument privilégié de la politique régionale que sont les subventions en espèces. Il va sans dire que nos critiques s'adressent tout autant aux autres mesures d'incitation les plus courantes ainsi qu'aux mesures pénalisantes. Les subsides sont un exemple commode, parce que plus visible, rien de plus. Cependant, à ce stade-ci de notre analyse, il convient de préciser davantage la nature particulière des dépenses en vue d'améliorer l'infrastructure.

### 3. La limite particulière à l'amélioration de l'infrastructure

Contrairement aux autres mesures qui sont, il faut bien le dire, tout à fait accessoires, une infrastructure adéquate est indispensable au développement d'une région. En ce sens, une amélioration de l'infrastructure matérielle, quelle qu'elle soit, ne constitue jamais un gaspillage. Pour emprunter la terminologie de James O'Connor, les investissements sociaux (par exemple, la construction de routes ou l'aménagement de

sites industriels) et la consommation sociale (comme les dépenses d'éducation) sont indirectement productifs.<sup>53</sup> Même s'ils contribuent à l'accumulation du capital et au maintien du taux de profit, ils "profitent" également à la classe ouvrière. Après tout, le développement socialiste s'édifie sur la même base matérielle que le développement capitaliste.

Cependant, l'existence de l'infrastructure est une condition nécessaire mais non suffisante au développement régional. Son amélioration peut même produire un effet contraire à celui recherché et signifier pour la région une marginalisation encore plus grande. Considérons l'exemple hypothétique de la construction d'une route entre une région très industrialisée et une région non industrialisée ou dotée seulement de quelques industries naissantes. La construction de la route peut certes "ouvrir" le marché de la région développée aux produits de la région moins développée. Mais il y a fort à parier qu'on assistera à la situation inverse. De deux choses l'une: ou bien les industries naissantes ne pourront soutenir la concurrence des industries plus fortes de la région développée, ou bien l'accessibilité nouvelle de la région non industrialisée éliminera le besoin d'y implanter des industries pour conquérir le marché. Dans un cas comme dans l'autre, la région la moins développée y perdra à l'échange.

Loin de nous l'idée de suggérer que l'on évite de construire des routes! Il s'agit simplement de remettre dans

une, plus juste perspective l'argument tant de fois répété à l'effet que certaines régions seraient moins développées parce qu'elles sont supposément situées à l'écart des grands axes économiques.<sup>54</sup> Il faut dénoncer cette espèce de fatalisme "géographique" qui n'est rien d'autre qu'une mystification. Par ailleurs, il ne s'agit pas non plus de proposer un protectionnisme au niveau régional. Notre exemple n'avait pour but que d'illustrer comment certaines politiques, au demeurant fort bien intentionnées, peuvent avoir des effets néfastes sur le développement régional lorsqu'on se fie uniquement à l'entreprise privée.

Il ne faut pas oublier qu'au dix-neuvième siècle, en Amérique du Nord tout particulièrement, les industries régionales naissantes étaient protégées bien plus par la distance que par les tarifs douaniers.<sup>55</sup> Cette situation unique a permis à plusieurs régions éloignées comme le Nord-Ouest des Etats-Unis de se développer à travers les échanges et une politique graduelle de substitution des importations, en concordance dans ses grandes lignes avec le modèle de la base d'exportation énoncé par Douglass North.<sup>56</sup> Sur ce sujet, laissons à nouveau s'exprimer Stuart Holland:

In other words, distance protection in the early and mid-nineteenth century in the United States ensured that local entrepreneurs could supply local manufacturing markets, and thereby generate both savings for further capital accumulation and income multipliers which had low leakages from the locality or region. They could do this despite the fact that

they were initially less competitive in cost terms than their north-eastern counterparts who were not yet effective national competitors.<sup>57</sup>

Cependant, dans la phase actuelle du capitalisme, caractérisée par l'internationalisation du capital et la création d'un marché mondial, les conditions favorables dont ont bénéficié certaines régions au siècle dernier n'existent plus. Si bien que les programmes en vue de la construction de routes et de l'amélioration des infrastructures, en mettant en présence des agents économiques au pouvoir disproportionné, contribuent davantage à aggraver le développement inégal entre les régions qu'à résoudre le problème auquel ils sont censés s'adresser. Comme toute autre intervention de l'Etat capitaliste, la politique régionale engendre inévitablement ses propres contradictions.

#### 4. Les limites politiques

Nous avons constaté à la section précédente jusqu'à quel point il était difficile, voire impossible, à l'Etat d'imposer sa volonté à l'entreprise privée, même lorsqu'il agit fondamentalement dans l'intérêt de celle-ci. La raison en est bien simple. S'il est dans l'intérêt général du capital à la fois de voir s'atténuer les tensions sociales et de relever le revenu des populations marginalisées afin qu'elles puissent consommer la production, il n'est pas dit que les capitalistes individuels acceptent d'emblée cette nécessité,

surtout lorsque leur intérêt immédiat est en jeu. C'est d'ailleurs pourquoi l'intervention de l'Etat est indispensable au capitalisme. Car seul l'Etat peut (et doit) prendre en considération l'intérêt supérieur de la classe dominante, lequel intérêt entre nécessairement en contradiction avec l'intérêt immédiat de certains capitaux. La politique régionale ne représente qu'une tentative parmi d'autres de concilier ces intérêts contradictoires.

Cette tentative de conciliation ne se heurte pas uniquement à des limites techniques ou économiques. Elle rencontre également des obstacles que l'on pourrait qualifier de politiques. Le premier obstacle concerne le rôle qu'est censé jouer la bourgeoisie dans un processus de développement capitaliste alors que le second se rapporte directement à la marge de manoeuvre dont dispose l'Etat afin d'intervenir dans l'économie.

a) Le dépérissement des bourgeoisies régionales

L'entrepreneur est le "pivot" du système capitaliste. C'est à lui qu'il incombe, par son leadership et son esprit d'initiative, de promouvoir la croissance économique en faisant fructifier son capital. La politique régionale, dans sa forme actuelle, repose explicitement sur l'hypothèse qu'il existe une classe d'entrepreneurs régionaux ou nationaux capables d'assurer la "relance" économique. En d'autres mots, les subventions et les autres mesures d'incitation doivent s'adresser

à une bourgeoisie locale susceptible d'en profiter. Cette supposition apparaît très clairement dans ces propos de Tom Kent, alors président de la Société de développement du Cap Breton (et ancien sous-ministre du M.E.E.R.):

If a regional economy has become set in a pattern of stagnation, entrepreneurship has gone out of fashion. Initiative and capital are hard to bring together to exploit opportunities that do not exist... To break out of these situations requires more than lower capital costs for industry and federal financing for infrastructure. Those are pre-conditions. But success requires the stimulation of leadership, initiative, entrepreneurship... Of course, there is much the federal government can do to encourage and to service the entrepreneurship that will, taking advantage of federal programs, produce regional development where it can be produced. But we surely cannot contemplate entrepreneurship in the slow-growth regions as being the role primarily of the federal government.<sup>58</sup>

Paradoxalement, Tom Kent reconnaît au départ que la "classe" des entrepreneurs n'existe plus. Puis il écarte entièrement cette constatation pourtant fondamentale et affirme que l'esprit d'entreprise verra le jour à nouveau pour profiter de l'assistance du gouvernement fédéral. Cette interprétation méconnaît un fait décisif: la contrepartie, le reflet normal du développement inégal entre les régions est l'affaiblissement progressif, voire la disparition inéluctable, de la bourgeoisie nationale à l'extérieur des grands centres. L'un ne va pas sans l'autre... Si la concentration et la centralisation du capital se manifestent dans le temps par l'apparition des monopoles et dans l'espace par le développement inégal, le même phénomène entraîne nécessairement

l'élimination graduelle de certaines couches de la bourgeoisie.

Le dépérissement et l'absorption de ce qu'on pourrait appeler les bourgeoisies régionales ou autochtones a été longuement analysé en France, où l'on s'est penché en particulier sur les cas de la Bretagne et du Languedoc. Ainsi, Emmanuel Terray concluait à propos de la Bretagne:

Si, par bourgeoisie nationale d'une zone donnée, on entend la classe qui détient les capitaux formés sur place, et qui utilise ces capitaux pour mettre en valeur les ressources locales, il est alors clair qu'il n'y a plus de bourgeoisie nationale bretonne.<sup>59</sup>

On pourrait également citer sur le même sujet les travaux de Dugrand, Lafond, Phlipponneau et plusieurs autres.<sup>60</sup>

Même si les circonstances diffèrent, les mécanismes de cette colonisation interne sont à peu près les mêmes partout. Dans un premier temps, les industries naissantes d'une région en voie de développement sont mises en concurrence avec les industries plus solidement implantées d'une autre région. A cause de leur marché interne plus restreint et de leurs disponibilités de crédit limitées, les entreprises autochtones sont rapidement absorbées par les entreprises de l'extérieur qui visent soit à s'approprier des activités rentables dont les bénéfices échapperont désormais à l'économie locale, soit à supprimer des concurrents gênants pour l'établissement d'un monopole. Dans un deuxième temps, les entreprises locales ainsi vassalisées perdent toute leur autonomie et

deviennent de simples annexes télécommandées de l'extérieur:

... les centres de décision, les sièges sociaux, les états-majors, les services financiers et commerciaux des entreprises demeurent dans la métropole. Les établissements du territoire colonial se bornent à exploiter les matières premières ou à réaliser des transformations simples n'exigeant pas de main-d'oeuvre qualifiée.<sup>61</sup>

Cette dépossession industrielle provoque le déclin de la bourgeoisie régionale et amène une conséquence capitale sur le plan politique et social. Les bourgeoisies régionales voient peu à peu s'effriter la base matérielle de leur existence et de leur autonomie. Elles n'ont plus d'avenir qui leur soit propre et "ne peuvent espérer survivre et prospérer que dans la mesure où elles se transforment en bourgeoisies compradores", c'est-à-dire en agents locaux de la bourgeoisie des grands centres.<sup>62</sup> En quelque sorte, la bourgeoisie capitaliste a atrophié les bourgeoisies régionales; et cette conclusion a pour corollaire "qu'il est vain d'espérer la renaissance de ces classes historiquement démissionnaires et définitivement provincialisées."<sup>63</sup>

La bourgeoisie régionale n'est pas toujours complètement liquidée. Il reste encore les Irving et les Stanfield dans les provinces maritimes par exemple. Mais les implications d'une telle situation pour la politique régionale sont néanmoins considérables. Non seulement les entreprises sont-elles difficiles à attirer dans les régions périphériques, mais celles qui le sont éventuellement (et toujours en nombre

insuffisant) sont presque toujours étrangères puisqu'il n'existe plus de bourgeoisie locale ou autochtone qui puisse assurer le relais, agir en quelque sorte comme courroie de transmission entre l'Etat et la région. Il s'ensuit que les effets déjà bien minces de cette stratégie de développement se trouvent encore amoindris (si c'est possible) par l'implantation d'entreprises extérieures, avec pour conséquence l'exportation de la majeure partie des bénéfices et des effets d'entraînement.

Quant à la fraction de la bourgeoisie qui n'est pas encore éliminée, elle a déjà perdu une large part de son autonomie et peut difficilement se comporter en bourgeoisie "nationale" puisqu'elle tire son pouvoir et, à bien des égards, son existence même, de ses liens avec les intérêts étrangers. Comme nous l'avons mentionné plus haut, elle s'est transformée en bourgeoisie compradore. Il en résulte qu'un développement capitaliste autonome sur une base régionale devient impossible. L'atrophie des bourgeoisies régionales rappelle étrangement celle des bourgeoisies nationales dans les sociétés dépendantes.<sup>64</sup>

Qui plus est, le dépérissement des bourgeoisies régionales ne signifie pas uniquement l'affaiblissement de leur pouvoir économique. La contrepartie normale en est obligatoirement la baisse de leur influence politique au plan national. Cette faiblesse se traduit la plupart du temps par une sous-

représentation politique non seulement au niveau du gouvernement mais aussi à celui des autres instances de l'appareil d'Etat, et dans la haute fonction publique en particulier.<sup>65</sup> Elle prend aussi un autre aspect: les membres les plus dynamiques des bourgeoisies régionales, à cause d'un manque "d'avenir" chez eux, ont tendance à émigrer, quelquefois massivement, vers les métropoles où ils s'intègrent rapidement à la couche dominante de la bourgeoisie et ont vite fait d'oublier le peu de conscience régionale qu'ils possédaient encore.

Dans ce contexte, même si la politique régionale est assez bien vue dans les régions pauvres malgré toutes ses carences, elle suscite parfois le mécontentement, voire l'opposition avouée des régions riches, et bénéficie rarement de tous les appuis dont elle aurait désespérément besoin. Le gouvernement chargé de la mettre en oeuvre doit souvent faire face à des pressions extérieures (électorales, des milieux d'affaires, etc.) et intérieures (des grands commis de l'Etat représentant la fraction dominante de la bourgeoisie) plus fortes que celles qui s'expriment en sa faveur. Nulle part ces contradictions ne sont-elles plus évidentes qu'au Canada...

b) L'Etat entrepreneur?

Ceci dit, à défaut de pouvoir compter sur une bourgeoisie régionale, pourquoi l'Etat ne joue-t-il pas lui-même le rôle

d'un entrepreneur en investissant directement dans les régions sous-développées? Et ce d'autant plus que les investissements des entreprises publiques et para-publiques constituent à plus d'un titre un instrument bien plus efficace que les autres mesures de la politique régionale, comme nous l'avons établi précédemment. Il est d'ailleurs permis de penser que l'Etat italien est intervenu plus tôt et plus massivement qu'ailleurs précisément à cause de la faiblesse de la bourgeoisie nationale. C'est à tout le moins ce qu'admet implicitement Giuseppe Petrilli:

Pensons à la fonction de suppléance que l'Etat en intervenant a assumée dès le début du processus de diversification économique (par exemple, au cours des années qui ont suivi l'unification de l'Italie) en raison du manque de structures...

Et Petrilli de poursuivre un peu plus loin:

Dans le cas particulier des participations d'Etat, il faut souligner le lien entre ce genre d'interventions et la pénurie de capitaux. Rappelons à ce sujet la fonction remplie par les instituts publics ou semi-publics, comme les caisses d'épargne et les banques populaires, pour recueillir l'épargne...<sup>66</sup>

Mais revenons à la question que nous avons posée. Même si dans toutes les sociétés capitalistes l'Etat exerce toujours une double fonction de légitimation et d'aide à l'accumulation, les modalités et les limites de son intervention dans le domaine économique varient considérablement d'un pays à l'autre. La politique régionale n'échappe pas à la règle.

Comme toute autre politique économique, elle s'inscrit nécessairement dans des rapports de classe; on pourrait même aller jusqu'à dire qu'elle en est le reflet. La capacité d'action économique de l'Etat est inséparable de sa capacité d'adaptation politique. La politique régionale est l'expression d'un double compromis de classe, le premier, entre la classe ouvrière et la bourgeoisie et le second, entre diverses fractions de la bourgeoisie. Dans la mesure où elle représente une concession du grand capital, elle sera plus ou moins accentuée selon que la classe ouvrière est plus ou moins bien organisée, selon que les revendications régionalistes sont une menace plus ou moins grande à l'unité nationale, etc.

Ainsi, la capacité d'intervention de l'Etat, surtout en ce qui concerne les investissements publics, n'est pas la même en Amérique du Nord qu'en Italie et en France, où la gauche recueille environ cinquante pour cent des suffrages aux élections et où le secteur nationalisé a été traditionnellement beaucoup plus important. Au Canada, les gouvernements se sont contentés de nationaliser les services publics presque toujours déficitaires (par exemple, le transport en commun par train et par autobus) et de remettre à flot des entreprises en difficulté (Canadair en particulier), qu'il se dépêche ensuite de revendre au secteur privé. Lorsqu'un concours de circonstances uniques a mené à la mise sur pied d'entreprises publiques dans le secteur manufacturier (la fondation de Polymer pendant la seconde guerre mondiale par

exemple), l'Etat s'en est toujours départi, justement parce qu'elles étaient profitables, semble-t-il...

Certes, l'action de l'Etat évolue constamment. Le contrôle des prix et des salaires, une mesure impensable il y a quelques années à peine (sauf en temps de guerre) a été imposée récemment au Canada et aux Etats-Unis.<sup>67</sup> Mais l'Etat ne peut toujours pas fixer le niveau ou la composition sectorielle des investissements ni déterminer l'emplacement des usines. Or, il est indispensable au succès de la politique régionale que l'Etat puisse prendre ce genre de décisions. Politiquement, il ne peut pas non plus se substituer à l'entreprise privée, sauf lorsque sont réunies certaines conditions particulières auxquelles nous venons de faire allusion, conditions qui sont loin de prévaloir en Amérique du Nord dans le moment. L'influence de l'idéologie dominante conjuguée au pouvoir, bien tangible, du grand capital font que l'Etat ne dispose pas du pouvoir politique nécessaire pour investir massivement dans le secteur productif de l'économie.<sup>68</sup> Car après tout même si l'IRI fonctionne sur une base capitaliste, les profits qu'elle réalise sont perdus pour l'entreprise privée. Et si le domaine public doit être assez étendu pour que l'Etat capitaliste puisse assumer efficacement le rôle qui lui est dévolu, il ne doit pas non plus être trop grand, sinon l'équilibre entre le secteur privé et le secteur public risquerait de basculer à l'avantage de ce dernier. Nul n'a mieux cerné cette contradiction que Paul Mattick:

... l'Etat sera contraint d'intervenir sans cesse davantage dans le secteur privé, risquant ainsi de se muer en agent de destruction de l'économie de marché. Le gouvernement, lorsqu'il représente le capital privé, ne s'y résout certes pas sans hésiter grandement, ni sans se heurter à l'opposition acharnée de ses mandants.<sup>69</sup>

Et quand bien même un gouvernement accepterait, consciemment ou non, de courir le risque d'accroître la participation publique dans l'économie (s'il s'agissait, par exemple, d'un gouvernement social-démocrate), il ne disposerait pas pour autant des moyens nécessaires. Laissons André Gorz exposer le problème:

Seules des entreprises publiques pourraient aller à contre-courant de la tendance à la concentration géographique, dans la mesure où elles disposeraient de capitaux publics à des conditions plus avantageuses que celles du marché financier, et jouiraient d'une autonomie d'initiative en coordination avec des organismes régionaux autonomes. Or, il est évident que le volume de capitaux nécessaire pour contrecarrer les lignes de développement "spontanées" des monopoles ne peut devenir disponible que si l'accumulation devient une fonction d'intérêt public, ce qui suppose à la fois une nationalisation effective du crédit et une direction de l'économie différente de celle qu'exerce le capital monopoliste.<sup>70</sup>

Il est bien évident qu'à moins de remettre en cause les fondements mêmes du capitalisme, cela est impossible.

## CONCLUSION

Nous avons réservé pour la fin la discussion des limites de la planification régionale parce que cela nous permet d'illustrer le caractère erroné des interprétations courantes de la politique régionale.

Expliquons-nous. La planification régionale, on le sait, n'est qu'une autre tentative de concilier les intérêts contradictoires que véhicule la politique régionale. Et de ce fait, elle est soumise aux mêmes contraintes et sujette aux mêmes contradictions. Comme l'expliquent Lojkine et Petre-  
ceille:

C'est que l'idée même de planification - urbaine comme économique - est contradictoire dans le capitalisme monopoliste d'Etat. Il existe une nécessité objective à voir plus loin dans le temps comme dans l'espace, et de définir une stratégie permettant d'atteindre ses buts (la reproduction élargie du capital) liée concrètement, par exemple, à la durée de réalisation des grandes infrastructures et à l'importance des investissements nécessaires. Mais en même temps, pour cette raison que le développement du capitalisme est aussi le développement de sa remise en cause, les "aléas de la conjoncture" perturbent inévitablement les prévisions et l'Etat ne peut ni ne veut contraindre les agents économiques à se plier à des impératifs planifiés qui contredisent les impératifs du profit.<sup>71</sup>

Car l'impuissance de la planification recèle bien plus que de simples imperfections techniques auxquelles on pourrait remédier en ajoutant quelques raffinements et spécifications supplémentaires.<sup>72</sup> Cette impuissance est fondamentalement politique. Si l'Etat ne réussit pas à attirer les entreprises

dans les régions défavorisées en leur offrant des subsides, il n'y parviendra pas davantage par des mesures contraignantes, car le capital substitue toujours sa rationalité propre à celle du plan:

Aux sollicitations de l'Etat, souhaitant le transfert ou l'implantation d'activités industrielles dans des régions sous-développées, les monopoles sont en mesure d'objecter que la concurrence leur impose de rechercher la rentabilité maximum de leurs investissements et qu'à choisir leur localisation en fonction de tout autre critère, ils risquent de perdre (et de faire perdre à leur pays) leur place dans la compétition internationale.<sup>73</sup>

Ce qu'il y a d'intéressant, c'est que l'échec de la planification régionale n'est jamais perçu comme l'impossibilité de surmonter une contradiction fondamentale mais apparaît plutôt comme un échec de l'Etat parmi d'autres. En effet, parce que l'extension progressive du domaine économique public n'a pas été motivée par une volonté politique explicite de transformer la société, mais plutôt par une série de décisions sectorielles et conjonctuelles tendant à surmonter des situations économiques et sociales difficiles, l'action de l'Etat se présente sous la forme d'un ensemble de mesures ponctuelles, fragmentées et disparates auxquelles la planification est censée apporter un minimum de cohérence et de coordination. Lorsqu'elle n'y parvient pas, on en attribue la cause à la lourdeur et à la lenteur de l'appareil bureaucratique, à la dissémination des pouvoirs de décisions, etc. Le problème ayant été défini en ces termes, la réforme administrative en est la solution qui s'impose d'elle-même.<sup>74</sup>

Il en va de même pour la politique régionale. On attribue ses échecs et ses revers soit à l'absence de volonté politique de la mettre en oeuvre avec le sérieux exigé, soit à l'absence d'institutions adéquates pour l'encadrer, soit à l'existence d'un nombre insuffisant de planificateurs et d'experts<sup>75</sup> ou encore au manque de coordination entre ses divers éléments. Toutes ces explications ont un fond de vérité. Mais elles passent néanmoins à côté de l'essentiel, à savoir que la politique régionale est vouée à l'échec tant et aussi longtemps qu'elle restera soumise à la rationalité du capital puisque les disparités régionales découlent du fonctionnement normal du capitalisme.

Par ailleurs, si la politique régionale capitaliste est vouée à l'échec par rapport à sa finalité avouée d'éliminer les écarts de revenu et d'emploi entre les régions, elle remplit quand même tant bien que mal sa double fonction de légitimation et d'aide à l'accumulation. Ses modalités multiples et son évolution constante en sont le reflet. D'une part, la politique régionale doit répondre aux revendications les plus pressantes des régions, au risque d'être attaquée aussi bien de la gauche que de la droite. D'autre part, elle doit accomplir cette tâche à l'intérieur de limites assez étroites qui lui sont dictées à la fois par des rapports de force inter-classes et intra-classes.

Quant à savoir si l'une ou l'autre des fonctions de la politique régionale prendra le dessus et viendra en modifier

le contenu, il est difficile de se prononcer. Dans la mesure où les mouvements régionalistes et autonomistes semblent prendre de l'ampleur (au Québec, en Bretagne, au pays basque...), en réaction contre les tendances uniformisatrices du grand capital,<sup>76</sup> il se pourrait fort bien que la fonction de légitimation soit accentuée, et avec elle, l'insistance sur des résultats "tangibles" en termes de création d'emplois par exemple. En un certain sens, la politique régionale demeure rationnelle tant que sa fonction de légitimation prédomine.

Cependant, parce qu'elle n'est pas d'application générale comme l'assurance-chômage ou l'assistance sociale, c'est-à-dire qu'elle s'adresse à des régions spécifiques et favorise certains capitaux au détriment des autres, la politique régionale "souffre" toujours d'un manque de légitimité. Sa valeur n'est pas aussi solidement ancrée dans l'opinion publique que les pensions de vieillesse par exemple. Et dans une période de conservatisme où la tendance serait à la restriction de l'intervention étatique, la politique régionale risquerait fort d'être l'une des premières à être remise en question.

Dans le même ordre d'idées, c'est à dessein que nous n'avons pas soulevé la thèse de la crise fiscale dans la section sur les limites de la politique régionale.<sup>77</sup> Car, en règle générale, cette dernière, justement à cause de son caractère ponctuel et spécifique, est moins dispendieuse que les autres

formes d'aide à l'accumulation de capital. A titre d'exemple, mentionnons seulement qu'au Canada, le budget du M.E.E.R. est cinq fois plus faible en moyenne que la somme totale consacrée aux paiements de péréquation.<sup>78</sup> Ceci dit, si la politique régionale ne constitue pas la cause immédiate de la crise fiscale ou à tout le moins de ce que l'on perçoit comme tel, il est fort possible qu'elle en subisse les contrecoups, parce qu'elle apparaît à plusieurs comme un gaspillage des fonds publics. La rationalité que lui confère sa fonction de légitimation est en quelque sorte éliminée, partiellement du moins, par son inefficacité en tant que mesure d'aide à l'accumulation du capital.

Quoi qu'il en soit, si la politique régionale ne peut échapper à ces tiraillements et est condamnée à n'être toujours appliquée qu'avec hésitation, elle n'est pas pour autant appelée à disparaître. Car les contradictions qui l'ont fait naître et l'ont rendue indispensable ne vont pas s'estomper, bien au contraire. Sur ce point, qu'il nous soit permis de partager l'opinion de Renaud Dulong:

... le rapport au territoire est de plus en plus transformé par les pratiques de la classe monopoliste. On retrouve ici à la fois l'ensemble de la stratégie spatiale des monopoles qui bouleversent le territoire, et qui les font apparaître de plus en plus comme des étrangers par rapport à l'ancien critère de définition de la nation. Dès lors l'espace national peut difficilement être présenté comme lieu d'une union inter-classes, contre un ennemi extérieur; il est un des lieux où se dévoile la nature de l'adversaire de classe ..., l'ennemi intérieur.<sup>79</sup>

Autrement dit, avec l'internationalisation du capital, l'Etat apparaît de moins en moins comme un Etat national, et davantage comme ce qu'il est réellement, c'est-à-dire comme l'instrument du grand capital. En ce sens, l'Etat devient plus vulnérable parce que moins "légitime" en tant qu'Etat national, d'où l'importance accrue de la politique régionale dans la mesure où elle contribue, même faiblement, à corriger l'image moins favorable que celui-ci projette.

## NOTES

1. Courchesne, Thomas J., "Le Système des transferts et les disparités régionales", traduction de Michel Vastel, Le Devoir, 13 février 1978, p. 5.  
 En passant, le professeur Courchesne est candidat conservateur aux prochaines élections fédérales. S'il est élu et s'il entre au Cabinet, les "parasites" de la société (chômeurs, assistés-sociaux et même les gouvernements provinciaux des provinces pauvres) n'ont qu'à bien se tenir... Avec lui, la société juste n'est pas pour demain, ni même pour après-demain...
2. A titre d'exemple, nous avons consulté la Revue Canadienne de Science Politique depuis ses débuts. On n'y trouve aucun article sur les disparités régionales au Canada. Un seul article, écrit par un Français, traite des contradictions et des problèmes soulevés par la régionalisation et l'aménagement du territoire... en France, évidemment.
3. De Brunhoff, Suzanne, "Crise capitaliste et politique économique", dans Poulantzas, Nicos, éd., La Crise de l'Etat, p. 138.
4. Mellos, Koyla, et Moggach, Douglas, "Overproduction, inflation and the new conservatism", texte mimeographié, 1978, p. 12.
5. De Brunhoff, Suzanne, Etat et Capital, p. 81.
6. E.N.I.: Ente Nazionale Idrocarburi (Société nationale des hydrocarbures); I.R.I.: Istituto per la Ricostruzione Industriale (Institut pour la reconstruction industrielle).
7. Petrilli, Giuseppe, L'Etat entrepreneur, p. 112.
8. Offe, Claus, "The Theory of the Capitalist State and the Problem of Policy Formation" dans Lindberg, et al, éditeurs, Stress and Contradiction in Modern Capitalism, p. 127.
9. O'Connor, James, op. cit., pp. 6-7.
10. "Les théories anciennes... considéraient que l'économie faisait fonctionner son équipement et son outillage à plein rendement, de sorte que tout prélèvement du gouvernement sur le produit total de la société se faisait

nécessairement aux dépens de quelqu'un. Quand on ajoutait à cela l'hypothèse que les salaires réels sont fixés au minimum vital et ne sont donc pas susceptibles d'être baissés, il s'ensuivait que le poids du financement du gouvernement devait reposer sur les classes disposant du surplus... Nous avons là le noyau de la théorie classique des finances publiques qui, pour des raisons évidentes, constituait un puissant argument en faveur du principe selon lequel le meilleur gouvernement est celui qui gouverne le moins... Une telle limitation était également justifiée aux yeux de l'ensemble de la société par la théorie de l'équilibre automatique des marchés concurrentiels."

Baran, Paul, et Sweezy, Paul, Le Capitalisme monopoliste, pp. 135-136.

11. Voir Galbraith, John Kenneth, The New Industrial State.
12. De Brunhoff, Suzanne, Etat et Capital, p. 93.
13. Pour un compte rendu des diverses expériences de régionalisation en cours en Europe, on peut consulter "Les Aspects financiers de la régionalisation en Europe", Notes et Etudes Documentaires, no. 4088-89-90, 9 mai 1974.
14. Le livre édité par David Bercuson, Canada and the Burden of Unity, MacMillan, 1977, nous offre un bon exemple d'analyse de l'incidence régionale des politiques nationales au Canada. On y trouve deux articles intéressants sur la politique des transports, le premier, d'Ernest R. Forbes, "Misguided Symmetry: The Destruction of Regional Transportation Policy for the Maritimes", et le second, de T.D. Regehr, "Western Canada and the Burden of National Transportation Policies".
15. Francis, J.P., "Federal Regional Development Policies", texte miméographié, 1972, p. 32.
16. Petrilli, Giuseppe, op. cit., p. 71
17. Dans son Deuxième exposé annuel paru en 1965, le Conseil économique du Canada montrait que, déjà en 1927, l'écart dans le revenu personnel entre les provinces s'échelonnait du simple au double (tableau 5-1, p. 111). Des recherches effectuées par le professeur Firestone de l'Université d'Ottawa ont établi que les premiers écarts de croissance entre le Québec et l'Ontario se sont manifestés entre 1825 et 1850. Ces écarts, on le sait, se sont maintenus grosso modo jusqu'à nos jours, sans que le gouvernement fédéral intervienne pour les combler avant les années cinquante.

18. Angers, François-Albert, commentaire sur Mercier, René, "Présentation de quelques réflexions sur l'équilibre interrégional" dans Perroux, François, éd., Problèmes de planification, p. 296.
19. Prager, Theodor, "On the political compulsion of economic growth", dans Feinstein, C.H., éd., Socialism, Capitalism and Economic Growth, p. 211.
20. Poncet, Jean, Le sous-développement vaincu?, pp. 134-135.
21. Dans la même veine, on constate également que les premières initiatives régionales au Canada (ARDA, FODER...) ont été adoptées par le gouvernement Diefenbaker après que ce dernier eut fait campagne en quelque sorte contre l'Establishment de Toronto pendant l'élection de 1957: "By 1957, many Canadians could do with a spot of populism. The Howe-Abbott-Harris had run the country in the interests of Toronto-Montreal and their representatives in other provinces. The regime was building an expansionist society for the entrepreneur, the salesman, and the stock broker. Diefenbaker's increased welfare payments and aid to "outlying regions" showed him turning to the people."
- Grant, George, Lament for a Nation, pp. 13-14.
22. Coulombe, Guy, "Quelques voies d'approche" dans Disparités régionales d'une société opulente, conférence annuelle de l'I.C.A.P., 1966, p. 85.

Il est intéressant de constater que même si Guy Coulombe dénonce le rôle mystificateur de la politique régionale, il n'en croit pas moins, en technocrate qu'il est (depuis son passage au B.A.E.Q., il a occupé le poste de secrétaire du Conseil Exécutif, soit le poste le plus élevé de la Fonction publique québécoise, et il est maintenant président de la S.G.F.), que la solution véritable du problème régional réside dans la planification. Selon lui, le premier pas vers la transformation indispensable des structures régionales consiste en l'élaboration de régions-plan!

23. Mandel, Ernest, "Capitalisme et économie régionale", Socialisme, no. 17, p. 38.
24. Voici quelques jugements récents de la Commission. En mai 1977, elle conteste la décision du gouvernement néerlandais d'étendre l'éligibilité aux subventions de développement régional à certaines parties du sud de la Hollande, limitrophes de la Belgique. Après quelques mois d'hésitation, les Néerlandais ont cédé et retiré leur proposition. Même scénario au Danemark quelques mois plus tôt. Le

gouvernement danois avait désigné certaines zones du centre du Jutland à des fins de développement régional. La Commission du Marché Commun n'a approuvé cette désignation que pour une période de deux ans. En décembre 1976, le gouvernement français se proposait d'encourager l'implantation d'industries dans la région nord, près de la Belgique. Encore une fois, la Commission s'y est opposé et le gouvernement français a dû abandonner son projet. On pourrait multiplier les exemples de ce genre.

"Regional Policy: You can't do that here", The Economist, 19 novembre 1977, pp. 52-53.

25. Combien de fois n'a-t-on pas entendu des politiciens québécois ou canadiens s'exprimer en ces termes: "Que voulez-vous, toute l'activité économique en Amérique du Nord se déplace vers l'ouest..."
26. Offe, Claus, "Introduction to Part III", dans Lindberg et al., éd., Stress and Contradiction in Modern Capitalism, p. 250.
27. OCDE, Reappraisal of Regional Policies in OECD Countries, 1974; voir en particulier "Check-list of central government incentives to promote industrial location for regional policy purposes", pp. 145-172.
28. Cette classification est tirée de "Capitalisme et économie régionale" d'Ernest Mandel. Nous ne citerons aucune référence particulière dans la section qui suit; n'importe quel "bon" manuel sur la politique régionale mentionne habituellement toute la panoplie des mesures destinées à encourager le développement régional.
29. On trouvera des exemples intéressants d'interventions de ce type parrainées par les gouvernements provinciaux au Canada dans Forced Growth de Philip Mathias.
30. Etant donné l'évolution technologique rapide dans la phase actuelle du capitalisme, les programmes de recyclage ou encore ceux facilitant la mobilité de la main-d'oeuvre sont rarement l'apanage exclusif de la politique régionale. Dans la plupart des pays, ces politiques de gestion de la force de travail s'appliquent à la grandeur du territoire national, comme dans le cas de l'assurance-chômage; seules les modalités d'application varient quelquefois selon les régions ou les localités.
31. Voir, entre autres, sur ce sujet, Hansen, Niles, Rural Poverty and the Urban Crisis ainsi que Hughes, J.T. et Kozlowski, J., "Threshold Analysis: An Economic Tool for Town and Regional Planning", Urban Studies, 1968.

32. Sur l'expérience de la Grande-Bretagne en matière de contrôle de localisation, voir "Les insuffisances de la politique régionale britannique", Problèmes économiques, no. 1422, mai 1975, pp. 19-24; c'est une traduction d'un article publié dans The Economist le 25 janvier 1975.
33. Il convient de préciser cependant que les contrôles de localisation adoptés en Grande-Bretagne l'ont été davantage dans le but de décongestionner la Capitale que par souci véritable de développer les régions. Il est d'ailleurs significatif que la plupart des entreprises à qui on a refusé la permission de s'installer à Londres ne sont allées qu'une vingtaine de milles plus au sud et non pas dans les régions plus éloignées, vraiment défavorisées. On a constaté un phénomène similaire en France. Là, les premières tentatives pour décongestionner Paris se sont traduites par la construction du projet de La Défense, situé à peine à dix kilomètres du centre-ville!
34. Holland, Stuart, The State as Entrepreneur, p. 23.
35. Pour avoir une meilleure idée de l'étendue des investissements publics en Europe, on peut consulter "Le Secteur public communautaire en Europe" par J.B. Eggens dans L'Etat entrepreneur, op. cit., pp. 193-214 ainsi que Stuart Holland, The State as Entrepreneur, op., cit., en particulier le chapitre 12, "Adoption and Adaptation of the IRI Formula", pp. 242-265, qui relate les expériences analogues à l'IRI dans plusieurs pays européens ainsi qu'au Canada (eh oui! notre C.D.C.).
36. Petrilli, Giuseppe, ibid., p. 105.
37. Holland, Stuart, "Regional Under-development in a Developed Economy: the Italian Case", Regional Studies, vol. 5, 1971, p. 79.
38. Petrilli, Giuseppe, op. cit., pp. 77-78.
39. Fait significatif, lorsque le gouvernement Barrett en Colombie Britannique a annoncé son intention de créer une société d'assurance générale (en plus de l'assurance automobile, déjà étatisée), les compagnies d'assurance ont eu vite fait de crier à la concurrence déloyale...
40. Barratt Brown, Michael, From Labourism to Socialism, p. 218.
41. Point n'est besoin ici de donner des références spécifiques puisque les ouvrages sur le "development planning", "regional planning", etc. se comptent par centaines.

42. Parenteau, Roland, "Les Politiques de développement régional dans un contexte fédéral", texte miméographié, 1972, p. 10.
43. Mills, Atta, "Régions et problèmes de planification régionale dans le contexte des économies africaines", Espaces et sociétés, no. 10-11, p. 34.
44. Kuklinski, A.R., Criteria for the Location of Industrial Plant, Economic Commission for Europe, p. 17.
45. Anderson, James, "Geography, Political Economy and the State", Antipode, vol. X, no. 2, p. 91.
46. Springate, David, Regional Incentives and Private Investment, C.D. Howe Research Institute, 1973.
47. Voir Mellos, Koula, "Developments in Advanced Capitalist Ideology", Revue Canadienne de Science Politique, vol. XI, no. 4, 1978, pp. 829-861.
48. Springate, David, op. cit., p. 31 et p. 33.
49. Holland, Stuart, The Regional Problem, p. 44.
50. James, Bertram G.S., "The Incompatibility of Industrial and Trading Cultures: a Critical Appraisal of the Growth Point Concept", Journal of Industrial Economics, vol. XIII, no. 1, p. 90.
51. Darwent, D.F., "Growth Poles and Growth Centres in Regional Planning - A Review", Environment and Planning, no. 1, 1969.
52. Voir par exemple Chernick, S.E., Interregional Disparities in Income, Conseil économique du Canada, étude no. 14, 1966.
53. La terminologie marxiste orthodoxe à la place de "social investment" et "social consumption" est "capital social constant" et "capital social variable".
54. On trouve un bon exemple de cette analyse mystificatrice dans le rapport Higgins-Martin-Raynauld, Les Orientations du développement économique régional du Québec, dans lequel on affirme que Toronto détient un avantage sur Montréal parce qu'elle se situe dans l'axe de Chicago en plus d'être, comme Montréal, dans celui de New York. Evidemment, et c'est là un théorème élémentaire de la géométrie euclidienne, par un point donné on peut faire passer une infinité de droites... Si juste que soit ce théorème, il ne révèle pas grand chose sur l'orientation du développement.

économique. On ne peut s'empêcher de penser que Cornwall se situe également dans l'axe Montréal-New York, et pourtant... Dans la même veine, Rodrigue Tremblay nous amène encore à un plus haut degré d'abstraction quand il parle du "triangle Montréal-New York-Boston" dans son livre Indépendance et marché commun Québec-Etats-Unis. A quand les hexagones et les dodécagones? C'est vrai que ces figures ont déjà fait surface (sic!) dans la théorie de la localisation des industries...

55. Voir Davis, L.E., et Legler, J., "The Government in the American Economy, 1815-1902", Journal of Economic History, XXVI, no. 4, 1966, p. 518.
56. Voir chapitre premier, section I.
57. Holland, Stuart, The Regional Problem, p. 106.
58. Kent, Tom, "Regional Development in a Federal Setting", texte miméographié, 1972, p. 10.
59. Terray, Emmanuel, "L'Idée de nation et les transformations du capitalisme", Temps Modernes, no. 324-326, 1973, p. 506.
60. Dugrand, R., Villes et campagnes en bas Languedoc, P.U.F., 1963; Lafont, Robert, op. cit.; Philipponneau, Michel, La Gauche et les régions, Calmann-Lévy, 1967.
61. Philipponneau, Michel, op. cit., p. 146.
62. Ainsi, par exemple, dans "Regional Colonialism and the Southern Economy", Review of Radical Political Economics, IV (5), 1972, Joe Persky décrit comment une partie de la bourgeoisie sudiste ayant été ruinée à la suite de la Guerre de Sécession, l'industrie du sud, privée en outre d'un marché intérieur suffisant à cause de l'esclavagisme, fut rapidement "vassalisée" par celle du Nord et en quoi cette situation modifia le rôle de la bourgeoisie:

"In the South the lack of these factors left this favoured colony as an economic beggar and guaranteed that its growth would be channeled into those industries in which it was narrowly efficient. More generally, the bourgeoisie of the favoured colony fails to play that class's historic role of economic innovator. Instead, it is pushed into the rôle of a junior partner to outside exploitation. In industry, as much as in agriculture, the Southern bourgeoisie becomes little more than a middleman." (p. 75).

63. Terray, Emmanuel, op. cit., p. 516.

64. Voir à ce sujet les travaux d'Enrique Cardoso, André Gunder Frank, Rodolfo Stavenhagen, etc.

66. Petrilli, Giuseppe, op. cit., p. 33 et 60.

A quoi attribuer cette faiblesse relative de la bourgeoisie italienne? Sans doute justement à l'unification tardive du pays qui a retardé la formation d'un marché national intégré...

65. Voir à ce sujet, sur le Canada, Mahon, Rianne, "Canadian Public Policy: the Unequal Structure of Representation", dans Panitch, Leo, éd., The Canadian state: political economy and political power, 1977, pp. 165-198 et Clement, Wallace, The Canadian Corporate Elite, McLelland and Stewart, 1975.

67. Quoique, encore là, sous le couvert de la lutte à l'inflation, l'Etat visait davantage à freiner les revendications salariales de la classe ouvrière et à relancer l'accumulation. Ce n'est pas par hasard que l'opposition aux mesures de contrôle a été beaucoup plus forte chez les syndicats que dans les milieux d'affaires...

68. Il pourrait être prématuré d'affirmer de manière catégorique que l'Etat canadien ou américain ne dispose pas, étant donné l'évolution de la lutte des classes en Amérique du Nord, d'une marge de manoeuvre suffisante qui lui permette de concurrencer l'entreprise privée sur une échelle comparable à ce qu'a accompli l'Etat italien avec l'IRI, l'ENI, l'ENEL, etc. Mais en tout cas, dans la conjoncture actuelle, cette éventualité semble plus éloignée que jamais. Voir le texte récent de Koula Mellos et Douglas Moggach "Overproduction, Inflation and the New Conservatism".

69. Mattick, Paul, Marx et Keynes, les limites de l'économie mixte, p. 188.

Mattick semble croire que l'intervention accrue de l'Etat mènera inéluctablement à la disparition de l'entreprise privée. Nous n'en sommes pas si sûrs. Cependant, ce qu'il écrivait il y a dix ans prend une allure presque prophétique aujourd'hui:

"... le conflit objectif qui met aujourd'hui aux prises les pouvoirs publics et l'entreprise privée revêt un caractère tout différent, par suite de la croissance relativement plus rapide de la production induite par l'Etat au cours de l'expansion générale du capital. La transformation quantitative laisse augurer une transformation qualitative, aussi peu recherchée qu'elle est inéluctable,

L'accroissement continu du dirigisme ne pouvant aboutir qu'à la disparition de l'entreprise privée. Encore voilée, cette opposition objective prend pour le moment l'aspect d'une coopération subjective des pouvoirs publics et de l'entreprise privée dans le cadre d'une économie dite de marché. Pourtant, s'il y a coopération, c'est uniquement dans la mesure où la politique du gouvernement reste conforme aux intérêts du grand capital. Or, ces intérêts-là vont à l'encontre des besoins de la société globale, et les conflits sociaux engendrés de la sorte se changeront en conflits relatifs au rôle économique de l'Etat, c'est-à-dire en luttes politiques visant à restreindre ou à accentuer les interventions étatiques." (pp.188-189; c'est nous qui soulignons).

70. Gorz, André, Stratégie ouvrière et néo-capitalisme, p. 147.
71. Lojkine, Jean, et Preteceille, Edmond, "Politique urbaine et stratégie de classe", Espaces et sociétés, no. 1, p. 81.
72. L'expression à la fois la plus concise et la plus juste des limites de la planification régionale reste sans doute celle de Stuart Holland: "Incorporating such incentives in a statement of indicative targets wraps an already empty box with statistical trimmings."  
The Regional Problem, p. 53
73. Gorz, André, op. cit., p. 146.
74. "Of special interest is the continued renewal of state structures through which Keynesian macroeconomic regulation or capitalist "planning" are accepted... The problem is not seen, however, as a conflict between the social interest and private accumulation, but as a failure to coordinate the various elements of the state apparatus, a failure of the state apparatus itself. Since particular state structures arise, not as a part of any overall view of the socially rational mechanism, that is necessary, but as pragmatic reactions to particular historic and political conflicts or necessities, the fragmented and disparate growth of apparatuses is indeed a feature of the system. This is in periods of expansion lauded in terms of the need for a multiplicity of forms to "balance" interests, pluralism, etc. In times of crisis the failure of capitalism is seen as the failure of the state. The remedy lies in the reform of the administration..."
- Holloway, J., et Picciotto, S., "Capital, the State and European Integration", Contradictions, no. 12-13, 1977, pp. 50-51.

75. Pour une critique plus approfondie de la soi-disant rationalité des planificateurs, on peut consulter l'excellent article de Edwin Brett, "Rational Planners and Irrational Politicians", I.D.S. Bulletin, III, no. 3, juin 1971, pp. 32-40.
76. Voir Lefebvre, Henri, Le Manifeste différentialiste.
77. Voir O'Connor, James, The Fiscal Crisis of the State, op. cit.; pour une application de cette thèse au cas du Canada, voir l'article (malheureusement assez faible à notre avis) de Rick Deaton, "The Fiscal Crisis of the State", dans The Political Economy of the State, édité par Dimitri Roussopoulos.
78. Conseil Economique du Canada, Vivre ensemble, p. 157.
79. Dulong, Renaud, "La Crise du rapport Etat/société locale, vue au travers de la politique régionale" dans Poulantzas, Nicos, La Crise de l'Etat, p. 229.

CONCLUSION GENERALE

A l'origine, nous nous étions proposé en entreprenant ce travail de critiquer la politique canadienne de développement régional. Cependant, dès le début, après avoir consulté quelques ouvrages sur les disparités régionales au Canada et sur les politiques du ministère de l'Expansion économique régionale, il nous est apparu que la plupart de ces études faisaient fausse route. Aucune d'elles ne semblait en mesure de répondre à des questions que nous jugions fondamentales, à savoir, quelle est l'origine véritable des disparités régionales? Pourquoi persistent-elles malgré les efforts de l'Etat en vue de les contrer? Pourquoi la politique régionale au Canada et ailleurs a-t-elle pris la forme qu'on lui connaît plutôt qu'une autre? Et enfin, pourquoi celle-ci n'a-t-elle connu à peu près partout qu'un succès mitigé, sinon un échec manifeste?

Plusieurs de ces analyses offraient des éléments de réponse à ces nombreuses questions, mais elles demeuraient toutes à un niveau assez superficiel, quand elles ne présentaient pas des explications franchement tautologiques. Bien peu, à coup sûr, paraissaient capables de s'élever au-dessus de la simple description du phénomène des disparités et d'expliquer l'émergence de la politique régionale.

Une fois de plus, qu'on nous permette de référer à l'étude de Vivre ensemble, publiée par le Conseil économique du Canada, qui représente à notre avis l'expression achevée de

ce type d'analyse. Au départ, le Conseil est d'avis que:

Il n'existe aucune théorie économique qui puisse à elle seule expliquer les disparités régionales, car les économistes sont en désaccord quant au cadre analytique qui convient le mieux à l'étude de cette question!<sup>1</sup> (sic!)

(C'est nous qui soulignons)

Outre le fait qu'il s'agit là d'une affirmation simpliste, voilà qui dénote une interprétation pour le moins suspecte du critère de la vérification intersubjective si cher aux positivistes...

Partant d'une position aussi éclairée, le Conseil finit par attribuer les disparités régionales à tous les facteurs imaginables:

Parmi les causes des disparités régionales, on a souvent souligné le rôle de la structure industrielle, du capital physique, de la dotation en ressources et des transports, mais d'autres facteurs tout aussi importants ont été négligés, qu'il s'agisse du capital humain, de la demande, des écarts technologiques, de l'urbanisation, et peut-être même des dépenses publiques affectées à des fins non régionales.<sup>2</sup>

Il devrait pourtant sauter aux yeux que cette multiplicité de facteurs n'est rien d'autre qu'un constat d'évidences banales. Qu'il y ait corrélation entre tous ces facteurs ne fait aucun doute. Mais une corrélation ne constitue pas toujours une explication. Le fait que les investissements ("le capital physique") soient proportionnellement beaucoup plus élevés en Ontario que dans les Maritimes, s'il est indicatif

de l'écart de développement entre les deux régions, ne permet pas en lui-même de savoir à quoi imputer cet état de choses.

Certes, les raisonnements tautologiques sont monnaie courante en économie. Mais le Conseil économique réussit le tour de force peu commun d'en formuler un en une seule et même phrase! En effet, la cause du chômage (lui-même cause des disparités régionales, ne l'oublions pas...) est... le manque d'emplois:

Nous convenons qu'une demande de main-d'oeuvre insuffisante est une importante cause immédiate des difficultés régionales relatives à la croissance de l'emploi et au taux de chômage.<sup>3</sup> (resic!)

A l'occasion, l'étude semble vouloir aller au-delà des banalités en soulevant un aspect important du problème, soit l'impact régional des politiques gouvernementales. Mais cet espoir est toujours de courte durée:

Il est reconnu depuis longtemps que la politique fédérale en matière de tarifs de fret exerce une influence sur la localisation de l'activité économique. La structure actuelle est un mélange confus d'histoire, d'économie et de politique...<sup>4</sup>

C'est justement cet enchevêtrement qu'il était essentiel de démêler afin de comprendre l'évolution de l'industrialisation au Canada et, par extension, la structure industrielle déficiente des régions périphériques. Pour une raison qui n'est pas précisée, on a cependant préféré s'abstenir "de formuler des recommandations formelles à cet égard pour le moment...".

Même au niveau des solutions à apporter au problème régional au Canada, c'est encore une fois le Conseil économique qui remporte la palme de l'originalité! Les perspectives d'amélioration de la situation sont excellentes, dit-il, "pourvu qu'on fasse preuve d'ingéniosité et de volonté... La population d'une province peut, par ses propres efforts, se tirer d'affaire mieux qu'on ne l'avait cru jusqu'à maintenant."<sup>5</sup> De là à conclure que les peuples surexploités du Tiers-Monde sont des paresseux sans imagination puisqu'ils n'arrivent pas à sortir de leur misère "par leurs propres efforts", il n'y a qu'un pas que le Conseil économique aurait peut-être déjà franchi s'il avait été dans son mandat de commenter la situation des pays sous-développés.

S'il ne sert à rien de s'étendre plus longuement sur le caractère idéologique et mystificateur du discours du Conseil économique dans cette étude, il serait également trop facile de l'écarter ou de l'ignorer complètement sous prétexte qu'elle est particulièrement faible, une conclusion à laquelle ne peut manquer d'aboutir tout chercheur le moins averti.<sup>6</sup> Car avec tous ses sophismes et ses incohérences, l'étude est néanmoins révélatrice de l'une des faiblesses majeures de ce genre d'analyse, soit l'absence d'un cadre théorique à la fois explicite et rigoureux qui permette de saisir les disparités et les politiques régionales dans une perspective globale.

C'est une telle constatation qui nous a amené à modifier notre cheminement. Il nous est apparu de plus en plus évident que pour être en mesure de mieux appréhender les questions du début, il était nécessaire de commencer par examiner les théories courantes du développement régional qui avaient manifestement influencé la formulation de la politique régionale. Cette dernière ayant à première vue abouti à un échec, les théories qui lui servaient de fondement devaient être inadéquates. Procéder autrement, c'est-à-dire en analysant la politique régionale directement à partir de ses résultats, ne pouvait mener qu'à une impasse. Car à ce moment-là, l'échec de la politique régionale ne s'explique qu'en termes de "cercle vicieux de la pauvreté", d'un manque de coordination, du caractère insuffisant ou hésitant des efforts consentis et ainsi de suite. Or, il y a tellement de parallèles dans les expériences des pays capitalistes avancés au chapitre des disparités et des politiques régionales qu'il serait étonnant que tous les gouvernements aient failli à la tâche par manque de clairvoyance ou de bonne volonté.

Les "redevances" de la politique régionale à l'endroit des théories libérales et néo-libérales du développement régional sont indéniables. Si les modèles néo-classiques sont aujourd'hui tombés en défaveur auprès de bien des économistes, leur emprise se fait toujours sentir sur la politique régionale. Les encouragements renouvelés à la migration des travailleurs ainsi que les références constantes aux

soi-disant conflits entre les objectifs régionaux et nationaux (les premiers venant contrecarrer la fameuse maximisation du P.N.B. visée par les seconds) s'en inspirent directement. Les revendications ou les sermons en faveur d'un retour au "laissez-faire" ne sont pas davantage disparus et refont périodiquement surface.

Parallèlement, le recours à des mesures de redistribution du revenu ainsi que le souci de stimuler la demande par la désignation de pôles de croissance témoignent clairement de l'influence des théories keynésiennes. D'ailleurs, à cet égard, la désignation de zones de développement et les tentatives en vue d'adopter une stratégie de développement régional polarisé constituent sans nul doute l'exemple le plus concret et le plus répandu de l'application d'une théorie particulière à la politique régionale. Dans l'ensemble, l'effet à la fois le plus durable et le plus significatif de toutes les théories libérales ou réformistes du développement régional a été de convaincre tous et chacun qu'il fallait essentiellement s'en remettre à l'entreprise privée pour développer les régions défavorisées. Même lorsque l'on prônait explicitement l'intervention de l'Etat, celle-ci ne devait viser qu'à aider l'entreprise privée à accomplir une tâche où elle avait pourtant lamentablement échoué jusque-là.

Il n'est pas dans notre intention de résumer ici tous

les arguments que nous avons développés au cours du premier chapitre. Fondamentalement, toutes les théories libérales et néo-libérales sont incapables d'expliquer l'émergence et la persistance des disparités régionales parce qu'elles évitent de les replacer dans leur véritable perspective qui est celle du développement du capitalisme. Les disparités régionales ne sont pas l'effet du hasard. Elles sont la conséquence inéluctable de la production en vue du profit. La loi générale, à laquelle faisait allusion Roland Parenteau sans jamais la nommer<sup>7</sup>, et en vertu de laquelle certaines régions réussissent à accaparer une plus grande part du produit social, n'est rien d'autre que la loi d'accumulation du capital.

Le développement inégal est l'aboutissement normal de la tendance à la centralisation et à la concentration du capital. L'évolution de la libre entreprise la conduit nécessairement à absorber ses concurrents et à évoluer vers la formation de monopoles. Au niveau de l'entreprise individuelle, la concentration des activités en un même endroit permet de profiter au maximum des économies d'échelles internes et externes, ce que n'autoriserait pas une plus large dispersion. Au niveau de la société dans son ensemble, la concentration géographique de la production est non seulement le reflet du développement inégal entre les secteurs monopoliste et concurrentiel mais aussi, et simultanément, la conséquence d'une stratégie délibérée du capital, stratégie qui lui

assure une rentabilité plus grande. Or, la rationalité capitaliste est telle que les entreprises se doivent de rechercher la rentabilité maximale dans tous leurs investissements sous peine de disparaître à plus ou moins longue échéance. Tout autre comportement de leur part serait irrationnel.

Pour toutes ces raisons, il est ambigu, voire erroné, de parler d'échec de la politique régionale comme nous l'avons fait jusqu'à maintenant. Car, en un certain sens, la politique régionale capitaliste était vouée à l'échec dès le départ, ce qui est fort différent. Ses limites techniques, économiques aussi bien que politiques sont à toutes fins utiles insurmontables dans le cadre du capitalisme. Et les contradictions qu'elle engendre sont telles qu'elle est condamnée à n'être toujours appliquée qu'avec hésitation et presque à regret. Aussi ne peut-elle avoir qu'une incidence marginale et est-elle tout à fait impuissante à contrecarrer la tendance au développement inégal inhérente au capitalisme.

Essentiellement, l'Etat ne parvient jamais à obliger les entreprises à investir là où elles sont convaincues qu'il n'est pas dans leur intérêt de le faire. Et avec l'intégration de plus en plus poussée du marché mondial qui se reflète dans l'émergence des sociétés multinationales et la mobilité accrue du capital, la marge de manoeuvre de l'Etat, déjà bien mince, se trouve encore diminuée. Car les firmes du secteur monopoliste peuvent aisément influencer sur le marché

et les prix, ainsi que se soustraire aux mesures traditionnelles de la politique régionale en organisant la production à l'échelle mondiale. Il se pourrait même que cette nouvelle stratégie du grand capital conduise à l'aggravation des déséquilibres régionaux.

Est-ce à dire alors qu'il faudrait tout simplement abandonner la politique régionale et en revenir au "laissez-faire"? Nous ne le croyons pas, même s'il faut admettre que plusieurs des idées avancées dans ce travail semblaient paradoxalement le suggérer. Car une telle solution mènerait à coup sûr à une détérioration de la situation déjà précaire de certaines régions et ne viendrait que renforcer les arguments de ceux qui plaident en faveur de l'euthanasie régionale.

Malgré le cadre étroit dans lequel s'insère la politique régionale, l'Etat jouit néanmoins d'une certaine latitude. Or, dans l'arsenal des mesures à la disposition de celui-ci, toutes n'ont pas le même impact, la même valeur. Il ne fait aucun doute dans notre esprit que les subsides en tous genres ne représentent qu'un gaspillage des fonds publics auquel on devrait mettre un terme. Lorsque versées aux grandes firmes du secteur monopoliste, les subventions constituent un cadeau pur et simple à des sociétés qui n'en ont pas besoin, puisque leur taux de profit est déjà supérieur à la moyenne; lorsqu'allouées aux petites et moyennes entreprises du secteur

concurrentiel, elles n'atteignent pas leur objectif puisque ces dernières sont incapables à engendrer un processus de développement capitaliste autonome.

En revanche, la mise sur pied d'entreprises publiques ou semi-publiques dans le secteur productif de l'économie offre à notre avis de meilleures chances de succès dans la mesure où la solution au problème régional passe nécessairement par une réaffectation massive des investissements en faveur des régions sous-développées. Or, tant et aussi longtemps que l'orientation du développement sera déterminée uniquement en fonction de la rentabilité du capital privé, cette réallocation n'aura pas lieu. Il appartient donc à l'Etat de prendre la relève de l'entreprise privée. Lorsque la montagne ne veut pas venir à soi, il faut bien aller à la montagne. L'exemple italien de l'ENI et de l'IRI a démontré qu'il était possible d'implanter de grandes unités industrielles dans les régions sous-développées. Certes, ce type de développement se situe toujours dans une perspective capitaliste et les investissements publics sont soumis en dernière instance aux mêmes contraintes, à la même rationalité que les investissements privés. Mais, s'ils sont incapables de faire disparaître les inégalités régionales, ils peuvent néanmoins contrer tant bien que mal la tendance au développement inégal et empêcher les déséquilibres de s'accroître encore davantage.

Ceci dit, il faut reconnaître qu'une telle stratégie de

développement, qui consiste à obliger le grand capital à faire des concessions à l'Etat entrepreneur, n'est concevable qu'avec un soutien puissant des organisations politiques et syndicales de la classe ouvrière. Et aussi souhaitable à notre avis que soit une telle stratégie pour le Canada, il semble peu probable qu'elle y soit réalisable dans un avenir rapproché. Elle exigerait en effet un revirement complet de la politique régionale, revirement que l'Etat libéral canadien n'est pas en mesure d'amorcer pour le moment.

En dernière analyse, le capitalisme d'Etat a lui aussi ses limites. Il ne remet pas en cause les mécanismes mêmes de la division du travail qui sont à la base du développement inégal. Et il est permis de se demander comment il parviendra jamais à redresser les déséquilibres régionaux. Le problème ainsi posé dépasse cependant le cadre de la politique régionale et "soulève la question fondamentale de savoir si le capitalisme d'Etat peut constituer une phase de transition vers le socialisme."<sup>8</sup> Nous espérons qu'on nous pardonnera de laisser la question en suspens.

NOTES

1. Conseil économique du Canada, Vivre ensemble, p. 25.
2. Ibid., p. 227.
3. Ibid., p. 230.
4. Ibid., p. 238
5. Ibid., p. 231.
6. Voir Bradfield, Michael, "Living Together: A Review", Canadian Public Policy, vol. III, no. 4, 1977, pp. 504-509.
7. Voir chapitre deuxième, note 1.
8. Sarbib, Jean-Louis; "Disparités de développement, rôle du capitalisme", Le Monde diplomatique, octobre 1977, p. 24.

BIBLIOGRAPHIE

LIVRES

- AMIN, Samir, L'Accumulation à l'échelle mondiale, Anthropos, Paris, 1971.
- AMIN, Samir, Le Développement inégal, Editions de Minuit, Paris, 1973.
- BARAN, Paul, et SWEEZY, Paul, Le Capitalisme monopoliste, Maspéro, Paris, 1970.
- BARRATT BROWN, Michael, From Labourism to Socialism, Spokesman Books, Nottingham, 1972.
- BERCUSON, David Jay, éd., Canada and the Burden of Unity, MacMillan, Toronto, 1977.
- BERGER, J., et MOHR, J., A Seventh Man, Penguin Books, Middlesex, 1975.
- BOUDEVILLE, Jacques Raoul, L'Espace et les pôles de croissance, Presses Universitaires de France, Paris, 1968.
- BOUKHARINE, Nicolas, L'Economie mondiale et l'impérialisme, Anthropos, Paris, 1967, c. 1915.
- BREWIS, T.N., Regional Economic Policies in Canada, MacMillan, Toronto, 1969.
- CHERNICK, S.E., Interregional Disparities in Income, Conseil économique du Canada, étude technique no. 14, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1966.
- CLARK, Colin, Conditions of Economic Progress, MacMillan, Londres, 1951.
- CLEMENT, Wallace, Canadian Corporate Elite, McLelland and Stewart, Toronto, 1975.
- CLEMENT, Wallace, Continental Corporate Power, McLelland and Stewart, Toronto, 1977.
- CONSEIL ECONOMIQUE DU CANADA, Deuxième exposé annuel, Imprimeur de la Reine, Ottawa, 1965.
- CONSEIL ECONOMIQUE DU CANADA, Vivre ensemble; une étude des disparités régionales, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1977.

- DE BRUNHOFF, Suzanne, Etat et Capital, Presses Universitaires de Grenoble et Maspéro, Paris, 1976.
- DERYCKE, Pierre-Henri, L'Economie urbaine, Presses Universitaires de France, Paris, 1970.
- DUGRAND, R., Villes et campagnes en bas Languedoc, Presses Universitaires de France, Paris, 1963.
- EMMANUEL, Arghiri, L'Echange inégal, Maspéro, Paris, deuxième édition revue et corrigée, 1975, d. 1969.
- FEDERATION DES TRAVAILLEURS DU QUEBEC, L'Etat, rouage de notre exploitation, Montréal, 1971.
- FIRESTONE, O.J., éd., Regional Economic Development, Editions de l'Université d'Ottawa, Ottawa, 1974.
- FRANK, André Gunder, Capitalism and Underdevelopment in Latin America, Monthly Review Press, New York, 1969, c. 1967.
- FRANK, André Gunder, Le Développement du sous-développement: l'Amérique latine, Maspéro, Paris, 1972.
- GALBRAITH, John Kenneth, The New Industrial State, Houghton Mifflin, Boston, 1968.
- GORZ, André, Le Socialisme difficile, Editions du Seuil, Paris, 1967.
- GORZ, André, Stratégie ouvrière et néo-capitalisme, Editions du Seuil, Paris, 1964.
- GRANT, George, Lament for a Nation, McLelland and Stewart, Toronto, 1965.
- HIGGINS, Benjamin, MARTIN, Fernand, et RAYNAULD, André, Les Orientations du développement économique régional de la province de Québec, M.E.E.R., Ottawa, 1970.
- HIRSCHMAN, Albert O., Strategy of Economic Development, Yale University Press, New Haven, 1958.
- HOLLAND, Stuart, Capital Versus the Regions, MacMillan, Londres, 1976.
- HOLLAND, Stuart, The Regional Problem, MacMillan, Londres, 1976.
- HOLLAND, Stuart, éd., The State as Entrepreneur, Weidenfeld, and Nicolson, Londres, 1972.

- INNIS, Harold, Problems of Staple Production in Canada, University of Toronto Press, Toronto, 1933.
- ISARD, Walter, Location and Space Economy, M.I.T. Press, Cambridge, 1956.
- JULIEN, Claude, L'Empire américain, Editions du Seuil, Paris, 1966.
- KOŁOSSOVSKI, Nicolas, Théorie de la régionalisation économique, Editions du Progrès, Moscou, 1975.
- KUKLINSKI, A.R., Criteria for the Location of Industrial Plant, Nations Unies, Commission économique pour l'Europe, Genève, 1967.
- LAFONT, Robert, Décoloniser en France, Gallimard, Paris, 1971.
- LAFONT, Robert, La Révolution régionaliste, Gallimard, Paris, 1967.
- LEFEBVRE, Henri, Le Manifeste différentialiste, Gallimard, Paris, 1970.
- LENINE, Vladimir Illitch, Le Développement du capitalisme en Russie, Editions sociales, Paris.
- LENINE, Vladimir Illitch, L'Impérialisme, stade suprême du capitalisme, Editions de Pékin, 1971, c. 1916.
- LEVITT, Kari, Silent Surrender, MacMillan, Toronto, 1970.
- LOSCH, August, The Economics of Location, traduit de l'allemand par W.H. Woglom, Yale University Press, New Haven, 1971, c. 1954.
- LUXEMBURG, Rosa, L'Accumulation du capital, Maspéro, Paris.
- MANDEL, Ernest, Late Capitalism, New Left Books, Londres, 1975.
- MANDEL, Ernest, Marxist Economic Theory, Merlin Press, Londres, 1968.
- MARX, Karl, Le Capital, livre premier, chapitres 13, 14 et 25, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, Paris.
- MATHIAS, Philip, Forced Growth, James Lewis and Samuel, Toronto, 1971.

- MATTICK, Paul, Marx et Keynes, les limites de l'économie mixte, traduit de l'anglais par Serge Bricianer, Gallimard, Paris, 1972, c. 1969.
- MEADE, J.E., A Neo-Classical Theory of Economic Growth, Allen and Unwin, Londres, deuxième édition, 1962.
- MILLIBAND, Ralph, The State in Capitalist Society, Weidenfeld and Nicolson, Londres, 1969.
- MOUGEOT, Michel, Théorie et politique économiques régionales, Economica, Paris, 1975.
- MYRDAL, Gunnar, Economic Theory and Underdeveloped Areas, Duckworth, Londres, 1957.
- NOVACK, George, Understanding History, Pathfinder Press, New York, 1972.
- O'CONNOR, James, The Fiscal Crisis of the State, St. Martin's Press, New York, 1973.
- O.C.D.E., Réappraisal of Regional Policies in OECD Countries, Paris, 1974.
- PERROUX, François, L'Economie du XXe siècle, Presses Universitaires de France, Paris, 1969.
- PERROUX, François, éd., Problèmes de planification, Presses des H.E.C., Montréal, 1963.
- PETRILLI, Giuseppe, L'Etat entrepreneur, traduit par J.-B. Eggens, Editions Robert Laffont, Paris, 1971, c. 1967.
- PHILLIPS, Paul, Regional Disparities, James Lorimer, Toronto, 1978.
- PHILIPPONNEAU, Michel, La Gauche et les régions, Calmann-Lévy, Paris, 1967.
- PONCET, Jean, Le Sous-développement vaincu? La lutte pour le développement en Italie méridionale, en Tunisie et en Roumanie, Editions sociales, Paris, 1970.
- PONSARD, Claude, Economie et espace, SEDES, Paris, 1955.
- RICHARDSON, Harry, Regional Economics, Praeger, New York 1969.
- ROCHFORT, R., Le Travail en Sicile, Presses Universitaires de France, Paris, 1961.

- ROSTOW, Walt Whitman, Les étapes de la croissance économique, traduit de l'américain par M.J. du Rouret, Editions du Seuil, Paris, 1962, c. 1960.
- RYERSON, Stanley Bréhaut, The Founding of Canada, Progress Books, Toronto, 1975.
- SAFARIAN, A.E., Foreign Ownership of Canadian Industry, McGraw-Hill, Toronto, 1966.
- SCHARLIG, Alain, Localisation optimale et théorie des graphes, Cahiers Pareto, no. 19, Genève, 1969.
- SPRINGATE, David, Regional Incentives and Private Investment, C.D. Howe Research Institute, Montréal, 1973.
- SZENTESI, Tamas, The Political Economy of Underdevelopment, Akadémiai Kiadó, Budapest, 1971.
- TREMBLAY, Rodrigue, Indépendance et marché commun Québec-États-Unis, Editions du Jour, Montréal, 1970.
- WEBB, Walter Prescott, Divided We Stand, Farrar and Reinhart, New York et Toronto, 1937.
- WEBBER, Michael J., Impact of Uncertainty on Location, M.I.T. Press, Cambridge, 1973.
- WEBER, Alfred, Theory of the Location of Industries, traduit de l'allemand par Karl J. Friedrich, University of Chicago Press, Chicago, 1968, c. 1929.
- WHITMAN, Marina Von Newmann, International and Interregional Payments Adjustment: a Synthetic View, Princeton Studies in International Finance, no. 19, 1967.

ARTICLES

- ANDERSON, James, "Geography, Political Economy and the State", Antipode, vol. X, no. 2, juillet 1978, pp. 87-93.
- ANDREWS, Richard, "The Mechanics of the Urban Economic Base: Historical Development of the Base Concept", Land Economics, vol. XXIX, no. 3, 1953, pp. 263-268.
- ANGERS, François-Albert, commentaire sur Mercier, René, "Présentation à partir d'un modèle simple de quelques réflexions sur l'équilibre interrégional", dans Perroux, François, éd., Problèmes de planification, pp. 295-301.
- BECKMANN, Martin J., "Equilibrium versus Optimum: Spacing of Firms and Patterns of Market Areas", dans Funck, R., éd., Recent Developments in Regional Science, Pion, Londres, 1972, pp. 50-62.
- BEGUIN, Hubert, "Aspects géographiques de la Polarisation", Tiers-Monde, vol. IV, 1963, pp. 559-608.
- BLAUG, Mark, "A Case of Emperor's Clothes: Perroux's Theories of Economic Domination", Kyklos, vol. XVII, 1964, pp. 551-563.
- BRADFIELD, Michael, "Living Together: A Review", Canadian Public Policy, vol. III, no. 4, 1977, pp. 504-509.
- BRAZZEL, J.M., HICKS, W. et WHITNEY, J., "Exports and Regional Economic Growth: an Evaluation of the Economic Base and Staple Models", Land Economics, vol. XLIV, no. 4, 1968, pp. 503-509.
- BRETT, Edwin, "Rational Planners and Irrational Politicians", IDS Bulletin, vol. III, no. 3, 1971, pp. 32-40.
- BUCKLEY, Kenneth, "The Role of Staple Industries in Canada's Economic Development", Journal of Economic History, vol. XVIII, no. 4, 1958, pp. 439-450.
- CARNEY, John, "Capital Accumulation and Uneven Development in Europe: Notes on Migrant Labour", Antipode, vol. VIII, no. 1, 1976, pp. 30-37.
- CASTELLANO, Cesare, "Dualité et dualisme: le cas italien", Economie Appliquée, vol. XXIV, no. 1-2, 1971, pp. 123-158.

- CHAPIN, Gene L., et CEBULA, Richard J., "The Insensitivity of Interregional Migration to Wage Differentials", Regional Science Perspectives, no. 3, 1973, pp. 15-25.
- COULOMBE, Guy, "Quelques voies d'approche", dans Disparités régionales d'une société opulente, Conférence annuelle de l'Institut Canadien des Affaires Publiques (ICAP), 1966, Editions du Jour, Montréal, pp. 83-90.
- COURCHESNE, Thomas, "Le Système de transferts et les disparités régionales", traduit et résumé par Michel Vastel, Le Devoir, 13 février 1978, pp. 5-6.
- DARWENT, D.F., "Growth Poles and Growth Centres in Regional Planning - a Review", Environment and Planning, no. 1, 1969, pp. 5-32.
- DAVIS, Arthur K., "Canadian Society and History as Hinterland versus Metropolis", dans Ossenberg, Richard, éd., Canadian Society, Prentice-Hall, Scarborough, 1971, pp. 6-32.
- DAVIS, L.E., et LEGLER, J., "The Government in the American Economy, 1815-1902", Journal of Economic History, vol. XXVI, no. 4, 1966, pp. 514-552.
- DÉATON, Rick, "The Fiscal Crisis of the State" dans Rousso-poulos, Dimitri, éd., The Political Economy of the State, Black Rose Books, Montréal, 1973, pp. 18-58.
- DE BRUNHOFF, Suzanne, "Crise capitaliste et politique économique", dans Poulantzas, Nicos, éd., La Crise de l'Etat, Presses Universitaires de France, Paris, 1976, pp. 133-151.
- DE SAINT-LAURENT, Etienne, "Pour une idéologie régionaliste révolutionnaire", Temps modernes, no. 324-326, 1973, pp. 405-440.
- DESTANDEAU, Jean-Louis, "A propos de la question régionale", Espaces et sociétés, no. 1, 1970, pp. 85-91.
- DULONG, Renaud, "La Crise du rapport Etat/société locale vue au travers de la politique régionale", dans Poulantzas, Nicos, éd., La Crise de l'Etat, Presses Universitaires de France, 1976, pp. 209-232.
- EMMANUEL, Arghiri, "Les Sociétés multinationales et le développement inégal", Revue Internationale des Sciences Sociales, vol. XXVIII, no. 4, 1976, pp. 824-844.

- FIRESTONE, O.J., "Quebec and Ontario - Is the Economic Gap Narrowing?", texte miméographié, Université d'Ottawa, 1969.
- FOWKE, V.C., "The National Policy - Old and New", Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. XVIII, no. 3, 1952, pp. 271-286.
- FRANCIS, J.P., "Federal Regional Development Policies", texte miméographié, Université d'Ottawa, 1972, reproduit dans Firestone, O.J., éd., Regional Economic Development, 1974, ch. 13.
- FRY, J., et MAIMBO, F., "An Investigation into the Change in the Terms of Trade between the Rural and Urban Sectors of Zambia", African Social Research, no. 12, 1971, pp. 95-110.
- GAUDEMET, Paul-Marie, et al., "Les Aspects financiers de la régionalisation en Europe", Notes et Etudes Documentaires, La documentation française, no. 4088-4089-4090, 9 mai 1974, 99p.
- GILL, Louis, "Croissance et asservissement", Socialisme québécois, no. 23, 1972, pp. 9-32.
- HIGGINS, Benjamin, "Pôles de croissance et pôles de développement comme concepts opérationnels", Cahiers Pareto, no. 24, 1971, pp. 89-108, extrait du rapport "Les Orientations du développement économique régional de la province de Québec".
- HOLLAND, Stuart, "Regional Under-development in a Developed Economy: the Italian Case", Regional Studies, vol. V, 1971, pp. 71-90.
- HOLLOWAY J.; et PICCIOTTO, S., "Capital, the State and European Integration", Contradictions, no. 12-13, 1977, pp. 23-65.
- HOOVER, Edgar, et FISHER, Joseph, "Research in Regional Economic Growth", dans Problems in the Study of Economic Growth, Universities National Bureau of Economic Research, 1949.
- HOTELLING, Harold, "Stability in Competition", Economic Journal, vol. XXXIX, no. 153, 1929, pp. 41-57.
- HUGHES, J.T., et KOZLOWSKI, J., "Threshold Analysis: An Economic Tool for Town and Regional Planning", Urban Studies, vol. V, no. 2, 1968, pp. 132-143.

- HYMER, Stephen, "Multinational Corporations and the Law of Uneven Development", dans Bhagwati, J.N., éd., Economics and World Order, MacMillan, New York, 1972, pp. 113-140.
- JAMES, Bertram G.S., "The Incompatibility of Industrial and Trading Cultures: a Critical Appraisal of the Growth Point Concept", Journal of Industrial Economics, vol. XIII, no. 1, 1964, pp. 90-94.
- KALDOR, Nicholas, "The Case for Regional Policies", Scottish Journal of Political Economy, vol. XVII, no. 3, 1970, pp. 337-348.
- KAYSER, Bernard, "Mythes et réalités de l'émigration", Espaces et sociétés, no. 4, 1971, pp. 121-128.
- KENT, Tom, "Regional Development in a Federal Setting", texte mimeographié, Université d'Ottawa, 1972, reproduit dans Firestone, O.J., éd., Regional Economic Development, 1974.
- KONGSTAD, Per, "Growth Poles and Urbanization: a Critique of Perroux and Friedmann", Antipode, vol. VI, no. 2, 1974, pp. 114-121.
- KOOPMANS, Tjalling, et BECKMANN, Martin J., "Assignment Problems and the Location of Economic Activity", Econometrica, vol. XXII, 1957, pp. 53-76.
- KUZNETS, Simon, "Underdeveloped Countries and the Pre-Industrial Phase in the Advanced Countries", dans Agawalla, A.N., et Singh, S.P., éd., Economics of Underdevelopment, Oxford University Press, Londres, 1969, c. 1958, pp. 149-155.
- LASUEN, J.R., "On Growth Poles", Urban Studies, vol. VI, no. 2, 1969, reproduit dans Hansen, Niles, éd., Growth Centers in Regional Economic Development, Free Press, New York, 1972, pp. 20-49.
- LENINE, Vladimir Illitch, "A propos du mot d'ordre: les Etats-Unis d'Europe", dans Oeuvres, Editions sociales, Paris, tome 21.
- LEVITT, Kari, commentaire sur Perroux, François, "Les industries motrices et la croissance d'une économie nationale", dans Perroux, éd., Problèmes de planification, pp. 68-70.

- LI DONNI, Vincenzo, "Capital humain et migrations internes en Italie", Economie Appliquée, vol. XXIV, no. 1-2, 1971, pp. 159-173.
- LOJKINE, Jean, et PRETECEILLE, Edmond, "Politique urbaine et stratégie de classe", Espaces et sociétés, no. 1, 1970, pp. 79-84.
- MACINTOSH, W.A., "Economic Factors in Canadian History", Canadian Historical Review, vol. IV, 1923, pp. 12-25.
- MAHON, Rianne, "Canadian Public Policy: The Unequal Structure of Representation", dans Panitch, Leo, éd., The Canadian State: Political Economy and Political Power, University of Toronto Press, Toronto, 1977, pp. 165-198.
- MANDEL, Ernest, "Capitalisme et économie régionale", Socialisme, no. 17, 1969, pp. 28-40.
- MASSEY, Doreen, "Towards a Critique of Industrial Location Theory", Antipode, vol. V, no. 3, 1973, pp. 33-39.
- MELLOS, Koula, "Developments in Advanced Capitalist Ideology", Revue Canadienne de Science Politique, vol. XI, no. 4, déc. 1978, pp. 829-861.
- MELLOS, Koula, et MOGGACH, Douglas; "Overproduction, Inflation and the New Conservatism", texte miméographié, Université d'Ottawa, 1978.
- MERCIER, René, "Présentation à partir d'un modèle simple de quelques réflexions sur l'équilibre interrégional", dans Perroux, François, éd., Problèmes de planification, pp. 251-284.
- METZLER, Lloyd, "A Multiple Region Theory of Income and Trade", Econometrica, vol. XVIII, 1950, pp. 329-354.
- MILLS, Atta, "Régions et problèmes de planification régionale dans le contexte des économies africaines", Espaces et sociétés, no. 10-11, 1973, pp. 25-35.
- MØNSTED, Mette, "François Perroux's Theory of 'Growth Pole' and 'Development Pole': a Critique", Antipode, vol. VI, no. 2, 1974, pp. 106-113.
- MOSELEY, Malcolm J., "Growth Centres - a Shibboleth?", Area, vol. V, no. 2, 1973, pp. 143-150.

- NORTH, Douglass, "Location Theory and Economic Growth", Journal of Political Economy, vol. LXIII, no. 3, 1955, pp. 243-258.
- NOURSE, Hugh O., "Regional Science and Public Policy", Regional Science Perspectives, no. 1, 1971, pp. 144-152.
- OFFE, Claus, "Introduction to Part III: Legitimacy versus Efficiency", dans Lindberg, Leon N., et al., édés., Stress and Contradiction in Modern Capitalism, Lexington Books, Lexington, 1975, pp. 245-259.
- OFFE, Claus, "The Theory of the Capitalist State and the Problem of Policy Formation", dans Lindberg, Leon N., et al., édés., Stress and Contradiction in Modern Capitalism, pp. 125-144.
- OTEIZA, Enrique, et SERCOVICH, Francisco, "Développement collectif autocentré", Revue Internationale des Sciences Sociales, vol. XXVIII, no. 4, 1976, pp. 723-731.
- PAELINCK, Jean, "La Théorie du développement régional polarisé", Cahiers de l'Institut de Science Economique Appliquée, série L, vol. 15, no. 159, 1965, pp. 5-47.
- PARENTEAU, Roland, "Interprétation économique du phénomène", dans Disparités régionales d'une société opulente, Conférence annuelle de l'ICAP, 1966, pp. 75-82.
- PARENTEAU, Roland, "La Politique de développement régional dans un contexte fédéral", texte mimeographié, Université d'Ottawa, reproduit dans Firestone, O.J., éd., Regional Economic Development, 1974.
- PARSONS, G.F., "The Giant Manufacturing Corporations and Balanced Regional Growth in Britain", Area, vol. IV, no. 2, 1972, pp. 99-102.
- PERROUX, François, "Les Espaces économiques", Economie Appliquée, vol. III, no. 1, 1950, pp. 225-244.
- PERROUX, François, "La Firme motrice dans la région et la région motrice", Economie du XXe siècle, Presses Universitaires de France, Paris, 1969, pp. 228-277.
- PERROUX, François, "Les Industries motrices et la croissance d'une économie nationale", Problèmes de planification, pp. 13-54.

- PERROUX, François, "Note sur la notion de pôle de croissance", Economie Appliquée, vol. VIII, no. 1-2, 1955, pp. 307-320.
- PERROUX, François, "Le Théorème Heckscher-Ohlin-Samuelson, la théorie du commerce international et le développement inégal", Cahiers Pareto, no. 24, 1971, pp. 169-195.
- PERSKY, Joe, "Regional Colonialism and the Southern Economy", Review of Radical Political Economics, vol. IV, no. 5, 1972, pp. 70-79.
- PFISTER, Richard L., "External Trade and Regional Growth: a Case Study of the Pacific Northwest", Economic Development and Cultural Change, vol. XI, no. 2, 1963, pp. 134-151.
- PFISTER, Richard L., "The Terms of Trade as a Tool of Regional Analysis", Journal of Regional Science, vol. III, no. 2, 1961, pp. 57-66.
- PHLIPPONNEAU, Michel, "Bretagne: pour un système socialiste non centralisé", Temps modernes, no. 324-326, 1973, pp. 379-390.
- PRAGER, Theodor, "On the Political Compulsion of Economic Growth", dans Feinstein, C.H., éd., Socialism, Capitalism and Economic Growth, Cambridge University Press, Cambridge, 1967, pp. 206-216.
- RICHARDSON, Harry, "A Critique of Regional Growth Theory", texte mimeographié, Université d'Ottawa, 1972, reproduit dans Firestone, O.J., éd., Regional Economic Development, 1974.
- RUBEL, Maximilien, "Le 'Chainon le plus faible' - A propos de la 'loi' de développement inégal", Mondes en développement, no. 1, 1973, pp. 93-115.
- SANTOS, Milton, "Espace et domination: une approche marxiste", Revue Internationale des Sciences Sociales, vol. XXVII, no. 2, 1975, pp. 368-386.
- SANTOS, Milton, "Sous-développement et pôles de croissance économique et sociale", Tiers-Monde, vol. XV, no. 58, 1974, pp. 271-286.
- SARBIB, Jean-Louis, "Disparités de développement, rôle du capitalisme", Le Monde Diplomatique, juillet 1977, p. 24.

- STABLER, J.C., "Exports and Evolution: the Process of Regional Change", Land Economics, vol. XLIV, no. 1, 1968, pp. 11-23.
- STUCKEY, Barbara, "L'Analyse spatiale et le développement économique", Espaces et sociétés, no. 10-11, 1973, pp. 15-24.
- SWEEZY, Paul, "Obstacles au développement économique", Tiers-Monde, vol. VII, no. 2, 1966, pp. 277-284.
- TERRAY, Emmanuel, "L'Idée de nation et les transformations du capitalisme", Temps modernes, no. 324-326, 1973, pp. 492-508.
- THE ECONOMIST, "Les Insuffisances de la politique régionale britannique", 25 janvier 1975, traduction reproduite dans Problèmes économiques, La documentation française, no. 1422, 14 mai 1975, pp. 19-24.
- THE ECONOMIST, "Regional Policy: You Can't Do That Here", 19 novembre 1977, pp. 52-53.
- TIEBOUT, Charles M., "Exports and Regional Economic Growth", Journal of Political Economy, vol. LXIV, no. 2, 1956, pp. 160-164.
- USHER, Peter J., "The Class System, Metropolitan Dominance and Northern Development in Canada", Antipode, vol. VIII, no. 3, 1976, pp. 28-32.
- WATKINS, Melville, "A Staple Theory of Economic Growth", Canadian Journal of Economics and Political Science, vol. XXIX, no. 2, 1963, pp. 141-158.
- YOUNG, C.E., "Rural-Urban Terms of Trade", African Social Research, no. 12, 1971, pp. 91-94.

PUBLICATION GOUVERNEMENTALE

- STATISTIQUE CANADA, Comptes économiques provinciaux, 1961-1976, no. de catalogue 13-213, Ottawa, mai 1978, "Description sommaire des concepts et des méthodes", pp. xi-xviii.